

universitaires

ARCHIVES DOCUMENTS

n°54

42 361

3 F

1 7

1 B

1 ep Tunis 19/10/2000

ETUDES SUR L'EMPLOI AUX ANTILLES ET EN TUNISIE

sous-emploi secteur non structuré, migrations

J. Charmes, H. Domenach, J.P. Guengant

F 02157

août 1982

INSEE

institut national de la statistique et des études économiques

R E S U M E

Les trois études rassemblées ici constituent trois approches originales de l'un des problèmes statistiques majeurs de notre temps : la mesure des conséquences économiques et sociales du sous-développement.

L'apparition d'un secteur économique moderne dans une économie traditionnelle suscite en effet de fortes tensions, encore difficiles à appréhender, mais dont les effets sont déterminants pour comprendre les comportements de ces sociétés.

La première étude procède d'une analyse de l'emploi à partir d'enquêtes conduites dans les Départements d'Outre-Mer français. Il est clair que dans ces contrées la dichotomie emploi-chômage est impropre à décrire, même sommairement, la réalité ; ce sont les personnes en sous-emploi (activités marginales et peu productives, chômage déguisé...) qui constituent la masse critique à analyser, donc à définir. Les classements retenus dans cette étude conduisent à des analyses comparatives dans l'espace et dans le temps ainsi qu'à un essai de segmentation des marchés de l'emploi.

La deuxième étude illustre une approche plus économique du secteur dit "informel" (entreprises sans capitaux, travail peu productif, pas de structures institutionnelles) ; elle est réalisée à partir d'un système d'investigation original (recensement, monographies, enquêtes par sondages spécifiques pour chaque secteur) expérimenté en Tunisie. Outre les données correspondantes sur l'emploi et les métiers, ces enquêtes ont permis de corriger fortement les estimations de la part (généralement sous-estimée) du secteur informel dans le produit national.

La troisième étude est une analyse plus démographique : elle apporte une nouvelle estimation des migrations extérieures à une zone, l'émigration étant l'un des comportements possibles devant le problème de l'emploi. Cette étude, qui porte principalement sur la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion, met elle aussi en lumière les tendances à la sous-estimation de ces phénomènes ; elle propose aussi quelques améliorations méthodologiques pour la prise en compte des migrations extérieures dans les perspectives de population, malgré les limites des données disponibles.

Ces trois études visent à fournir aux économistes, aux comptables nationaux, aux sociologues, aux démographes et aux statisticiens de meilleurs outils de réflexion et d'investigation sur ces aspects essentiels et peu connus - sinon méconnus - des économies sous-développées.

S O M M A I R E

Page

Etude n° 1

Diverses formes d'utilisation de la main-d'oeuvre :
Mesure des stocks et des flux
(Jean-Pierre GUENGANT et Hervé DOMENACH)

1 ✓

Etude n° 2

Méthodologie et résultats des enquêtes sur le secteur
non structuré en Tunisie
(Jacques CHARMES)

51 ✓

Etude n° 3

Migrations et perspectives : le cas des Antilles - Guyanes
et de la Réunion - Méthodes et résultats
(Jean-Pierre GUENGANT)

131

IVERSES FORMES D'UTILISATION
DE LA MAIN D'OEUVRE :
MESURE DES STOCKS ET DES FLUX

Jean-Pierre GUENGANT
SIRAG

Hervé DOMENACH
ORSTOM

O.R.S.T.O.M.

Fonds Documentaire

N° :

Cote :

Date :

S O M M A I R E

INTRODUCTION	3
<u>I- NIVEAUX D'OCCUPATION ET DE CHOMAGE</u>	6
- 1 Le contexte	6
1.1 Un peu d'histoire	6
1.2 La période contemporaine	
- 2 Occupation, chômage	8
2.1 Les sources de données	8
2.2 Occupation, chômage et niveau de vie	8
2.3 Stratégies individuelles selon le niveau de vie	10
- 3 Evolution de l'occupation et du chômage dans les D.O.M	16
3.1 Occupation	16
3.2 Le chômage	18
<u>II- LA MESURE DU SOUS EMPLOI</u>	20
- 1 Problèmes méthodologiques	20
1.1 Sous emploi et secteur informel	20
1.2 Comment définir le sous emploi	20
1.3 Comment mesurer le sous emploi	20
1.4 La solution retenue dans les D.O.M	21
- 2 Les résultats des enquêtes D.O.M	23
2.1 Zones et sexe	23
2.2 Activité économique, statut	27
2.3 Autres critères	27
<u>III - RELATIONS STOCKS-FLUX</u>	33
- 1 Evolution Guadeloupe Martinique	33
- 2 Schéma théorique	34
- 3 Application à la Guyane	36
3.1 Méthode retenue	36
3.2 Les résultats	37
CONCLUSION	39

I N T R O D U C T I O N

Devant la montée du chômage les enquêtes emploi auprès des ménages sont de plus en plus utilisées comme instrument de mesure du chômage et d'étude des caractéristiques des chômeurs.

Dans le contexte actuel de crise, l'analyse des résultats de ces enquêtes conduit ainsi souvent à étudier davantage le marché du chômage que celui de l'emploi.

Cette concentration sur le chômage peut être considérée comme normale dans les pays où le chômage ouvert reste la forme dominante de sous-utilisation de la main d'oeuvre disponible : c'est-à-dire les pays d'Europe Occidentale et l'Amérique du Nord pour l'essentiel.

La situation est différente dans la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie, où le chômage est loin d'être la forme principale de sous-utilisation de la main d'oeuvre disponible. (1)

En effet ces pays disposent généralement de ressources en main d'oeuvre potentielle considérables du fait des fortes croissances démographiques qui y ont été observées au cours des dernières décennies et du faible nombre d'emplois offerts par les secteurs modernes de leurs économies; ces secteurs étant largement dépendants de l'extérieur en capitaux, débouchés et technologie. Pourtant les données sur le chômage lorsqu'elles existent, n'indiquent pas toujours pour ces pays des niveaux de chômage élevés. Deux explications à ce phénomène sont généralement avancées :

—D'une part le faible nombre d'emplois offerts dans ces économies dissuade nombre d'actifs potentiels de chercher du travail, ou encore décourage plus ou moins rapidement un certain nombre de demandeurs d'emplois.

Classées parmi les inactifs, ces personnes pourraient être ainsi considérées comme des chômeurs potentiels, ou découragés; leur survie étant assurée par ailleurs grâce à la solidarité familiale ou grâce à d'autres réseaux d'entraide.

—D'autre part, dans de nombreux pays le chômage est un luxe que ne peuvent se permettre nombre d'adultes, contraints pour assurer leur survie d'accepter ou de créer eux-mêmes, des emplois peu productifs et mal rémunérés.

Classées parmi les personnes occupant un emploi, ces personnes peuvent être considérées comme chômeurs déguisés ou plus exactement en situation de sous-emploi.

(1) Kritz et Rames. La mesure du sous-emploi urbain.
Revue internationale du travail. Vol. 113 n° 1. Janv. février 1976.

Il découle de cette analyse que l'inadaptation entre offre et demande de travail ne se traduit pas seulement en chômage, mais en chômage ouvert, inactivité et sous-emploi, et ce dans des proportions variables selon les possibilités d'emploi offertes par l'économie et la situation économique et sociale globale des pays considérés.

La constance remarquable des taux de chômage ouvert observés dans plusieurs pays d'Amérique Latine et d'Asie, à évolutions économiques divergentes, confirme le fait que le chômage ouvert est davantage un phénomène sociologique à étudier en soi, et qu'il n'est qu'une des alternatives individuelles de réaction à une situation économique et sociale donnée.

Le manque de sensibilité du niveau du chômage à des améliorations ou à des détériorations de la situation économique a ainsi conduit à un intérêt de plus en plus marqué au secteur informel (2) de l'économie à cause de ses potentialités d'absorption des surplus de main d'oeuvre, en particulier de main d'oeuvre peu qualifiée dont les possibilités d'entrée dans le secteur formel, moderne, de l'économie sont très limitées.

L'abondance des qualificatifs utilisés pour caractériser ce secteur : informel, traditionnel, non structuré, de subsistance, précapitaliste, illustre en fait son hétérogénéité. Aussi ce secteur est maintenant assez couramment divisé en : (3)

- Secteur traditionnel rural : de subsistance, précapitaliste, souvent assimilé à l'agriculture d'autoconsommation.
- Secteur traditionnel urbain : de subsistance, qui englobe généralement les services domestiques et les petits métiers exercés avec un capital très faible.
- Secteur non structuré moderne, intermédiaire, où l'utilisation du capital est plus importante que précédemment mais plus faible que dans le secteur moderne.

Si les secteurs traditionnels rural et urbain qui offrent des emplois particulièrement mal rémunérés, auxquels s'attache une considération sociale faible, semblent condamnés à disparaître à terme, l'avenir du secteur non structuré moderne semble plus prometteur, son développement ayant été particulièrement rapide au cours des vingt, trente dernières années. Toutefois les diverses monographies menées à ce jour ne permettent pas de trancher la question fondamentale de savoir si ce secteur a une dynamique propre susceptible de le faire évoluer vers une forme intermédiaire de combinaison capital-travail, ou s'il n'est en fin de compte qu'un secteur transitoire d'absorption des surplus de main d'oeuvre urbain et rural.

(2) Fu-Chen-Lo. Rural-Urban relations and regional development planning. Meeting on population growth and economic development in subnational areas.

UN.ESCAP-Bangkok. Septembre 1977.

(3) Ph. Hugon. Secteur non structuré ou hétérogénéité des formes de production urbaines. Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital. Revue Tiers-Monde. T. XXI n° 82. Avril-Juin 1980.

Du point de vue de l'emploi, l'hétérogénéité des secteurs décrits précédemment suggère une forte segmentation du marché de l'emploi. (4) Ainsi dans les secteurs modernes on observe des barrières à l'entrée des travailleurs relativement fortes : niveau d'instruction, formation professionnelle, relations, et une protection des emplois occupés obtenus grâce à des syndicats structurés et à l'application d'une législation sociale. (5) La situation est quasiment inversée dans les secteurs informels : barrières à l'entrée faibles et protection quasi inexistante, certaines variations d'un secteur à l'autre pouvant exister. Ainsi il n'y a pas de marché unique de l'emploi mais plusieurs marchés de l'emploi ayant chacun sa règle de fonctionnement propres. Le fonctionnement de ces marchés sera d'autant plus complexe, le rôle des migrations internes ou externes comme facteur de redistribution de la main d'oeuvre d'autant plus important, que l'économie du pays considéré sera à un niveau plus ou moins avancé de sa transition économique.

Par rapport aux phénomènes qui viennent d'être décrits :

— Multiplicité des formes de non-utilisation de la main d'oeuvre et variété des réponses individuelles selon les situations économiques.

— Segmentation du marché de l'emploi ou existence de marchés de l'emploi plus ou moins étanches. Les enquêtes sur l'emploi menées auprès des ménages apportent généralement peu d'éléments de compréhension.

D'une part elles se limitent généralement à la mesure plus ou moins raffinée (souvent illusoire) de l'emploi et du chômage, d'autre part elles ne permettent guère d'aller au-delà d'une analyse de stock de ces deux grandeurs.

Dans les enquêtes emploi, auprès des ménages, menées dans les DOM au cours des dix dernières années, on s'est efforcé d'appréhender à la fois

— les diverses formes d'utilisation et de non-utilisation de la main d'oeuvre;
— les relations stocks-flux entre certaines de ces formes.

L'ensemble du travail réalisé reste encore imparfait à bien des égards. Les résultats actuellement disponibles et leur comparaison avec les résultats obtenus dans d'autres pays, îles de la Caraïbe, sont toutefois susceptibles d'aider à définir un système d'enquêtes emploi adaptées aux réalités économiques et sociales diverses des pays où de telles enquêtes doivent être menées.

Nous examinerons ainsi successivement :

— Les niveaux d'emploi et de chômage dans divers pays, îles de la Caraïbe;

— Les problèmes que pose la mesure du sous-emploi à la lumière des résultats obtenus aux Antilles-Guyane ;

— Les relations stocks-flux entre les principales formes d'utilisation et de non-utilisation de la main d'oeuvre au travers des résultats de l'enquête emploi Guyane.

(4) M. Loriaux. Population active et emploi : un rapprochement difficile, des rapprochements incertains. Département de démographie. Université de Louvain. Chaire Quetelet. Avril 1980.

(5) M. Ikonikoff et S. Sigal. Armée de réserve, marginalité et secteur informel. Revue Tiers-Monde. T. XXI n° 82. Avril-Juin 1980.

I - NIVEAUX D'OCCUPATION ET DE CHOMAGE

1 - Le contexte

Dans quel contexte historique, politique et économique s'inscrivent les niveaux actuels d'emploi et de chômage observés dans les DOM et les divers pays de la Caraïbe ?

11 - Un peu d'histoire

L'histoire économique de la région Caraïbe a été dominée jusqu'à une date récente par le système dit d'économie de plantation. Dans ce système, l'essentiel des forces productives locales organisées sur de grandes plantations est mobilisé pour la production de produits tropicaux bruts ou semi-élaborés (sucre non raffiné notamment) en vue de l'exportation vers la métropole colonisatrice.

La main d'oeuvre nombreuse nécessaire aux plantations a été fournie du XVIIème au début du XIXème siècle par la traite esclavagiste, puis du milieu du XIXème au début du XXème siècle par l'introduction de travailleurs libres sous contrat.

L'extermination des autochtones amérindiens dès le début de la colonisation explique l'absence aux Antilles de secteur traditionnel précolonial tel qu'il existe encore dans certains pays andins et en Afrique. Font exception à cette règle la Guyane française et le Surinam où subsistent des populations amérindiennes ainsi que des populations tribales d'origine africaine*, vivant toujours, plus ou moins selon les cas, en autosubsistance.

A côté du secteur de plantation se sont toutefois développées peu à peu des activités répondant à certains besoins propres des colonies. Mais la mobilisation de l'appareil de production au profit des activités exportatrices, le monopole de droit ou de fait des métropoles sur les échanges des colonies avec l'extérieur (régime dit de l'exclusif) ainsi que l'étroitesse des marchés locaux, ont limité le développement de secteurs traditionnels post-coloniaux. Aussi les activités dans ces secteurs sont-elles assez souvent restées, au niveau individuel, complémentaires de l'activité principale exercée dans le secteur de plantation, ceci pour les activités agricoles (cultures vivrières, élevage) mais aussi dans nombre de cas pour des activités non agricoles (artisanat, bâtiment, services).

La crise de l'économie de plantation (c'est-à-dire en fait la crise sucrière) concerne pratiquement tous les pays de la Caraïbe au début du XXème siècle. Aussi ces pays abordent-ils la seconde guerre mondiale dans des conditions économiques médiocres (6) aggravées par des croissances rapides de leur

* Descendants d'esclaves marrons ayant reconstitué des formes de vie tribales.

(6) Jean Cruzol. Economies insulaires de la Caraïbe.

Editions caribbéennes. Paris 1980.

population, résultant d'une baisse rapide de la mortalité (amorcée dans les années 1920) et du maintien d'une fécondité élevée, provoquant ce qu'on a appelé l'explosion démographique (7).

12 - La période contemporaine

A la fin de la seconde guerre mondiale, les relations des pays non indépendants de la Caraïbe (tous les pays sauf Haïti, la République Dominicaine et Cuba) avec leurs métropoles sont modifiées, généralement dans le sens d'une plus grande autonomie locale, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et la Réunion étant en revanche davantage intégrées à la France en devenant départements français d'Outre-Mer.

Ces relations vont être maintenues pour les territoires américains, français et les Antilles Néerlandaises; les autres pays acquérant l'indépendance dans les années 1960 pour la Jamaïque, Trinidad, Barbade et Guyana, et dans les années 1970 pour les autres pays.

Au plan économique, la crise de l'économie sucrière conduira pratiquement tous les pays, notamment dans les années 1960, à la recherche de nouvelles productions d'exportation : banane et tourisme notamment.

Ces nouvelles productions qui perpétuent le système d'économie de plantation ne modifient guère les niveaux de vie qui restent médiocres dans la plupart des petites îles, les seuls pays de la région connaissant un certain développement et/ou une augmentation de leur niveau de vie étant :

- soit les pays possédant d'importantes ressources naturelles : bauxite à la Jamaïque, en Guyana et au Surinam, pétrole à Trinidad ;
- soit les pays non indépendants : DOM, Porto-Rico, U.S. Virgin Islands, Antilles néerlandaises (où des raffineries géantes ont été implantées au début du XXème siècle) ;
- ainsi que Barbade et les Bahamas où le développement réussi du tourisme entre autres, a permis une élévation des niveaux de vie.

Au niveau de l'emploi les similitudes culturelles (système d'éducation, langues parlées) entre pays de la Caraïbe et leur métropole respective va faciliter une relative intégration des marchés locaux de l'emploi à ceux des métropoles. Ainsi l'arrivée au début des années 1950 des premières générations issues de la phase d'explosion démographique va-t-elle pouvoir se traduire en mouvements importants d'émigration, permettant de limiter localement l'accroissement des surplus de main d'oeuvre.

Cette émigration va s'amplifier dans les années 1960-1970, et ce en dépit des restrictions imposées à l'immigration par certains pays d'accueil, la Grande Bretagne en particulier qui dès 1962 étend ses restrictions à l'immigration, y compris aux porteurs de passeports britanniques originaires des Antilles (8).

(7) J.P. Guengant. Cours de démographie. UER de Droit et de Sciences Economiques de la Guadeloupe. 1977-1978.

(8) J.P. Guengant. Migrations et Perspectives : le cas des Antilles-Guyane et de la Réunion. Département de démographie. Université de Louvain. Chaire Quetelet. Avril 1980.

Les conséquences de cette émigration sur la population active potentielle sont considérables pour la plupart des pays (Graphique 1.1. groupes 3 et 4) à l'exception soit de pays dont la population est importante, soit de pays d'immigration inter-caribbéenne (Antilles néerlandaises, Bahamas, U.S. Virgin Islands, Guyane française).

Pour la période contemporaine donc, l'émigration a constitué pour nombre de pays, îles de la Caraïbe, un moyen privilégié de réponse individuelle au non ou au sous-emploi.

2 - Occupation, chômage

21 - Les sources de données

Les niveaux d'emploi et de chômage peuvent être appréciés pour la plupart des pays de la Caraïbe à partir des résultats des recensements et dans quelques cas à partir des résultats des enquêtes emploi auprès des ménages. La comparabilité des données disponibles pour un même pays ou d'un pays à l'autre dépend :

- de la source retenue, les enquêtes donnant assez souvent, notamment pour les femmes, un nombre d'actifs et de chômeurs supérieurs à ceux qu'on trouve dans les recensements qui saisissent mal nombre d'actifs ou de chômeurs marginaux;
- des définitions retenues : période de référence choisie (semaine ou année), définition de l'activité et du chômage. A noter à ce sujet que la plupart des pays définissent un ensemble "chômage" (unemployer en Anglais) de manière assez large : ensemble de personnes se déclarant sans emploi à la recherche d'un emploi (DOM), auxquelles on ajoute dans les pays du Commonwealth Caribbean* les personnes désirant un emploi et immédiatement disponibles. En fait les différences théoriques imputables à l'origine des données et/ou aux définitions retenues, sont souvent peu importantes, l'épreuve du terrain gommant assez généralement les différences de concepts ou de définitions retenus en bureau.

22 - Occupation, chômage et niveau de vie

Le tableau 1 indique pour 17 pays de la région et la Réunion les taux d'occupation, d'activité et de chômage observés au cours des dix dernières années ainsi que le pourcentage de la population ayant un emploi (PAE) dans l'agriculture et le produit intérieur brut par tête, estimé l'année du recensement ou de l'enquête pris en considération.

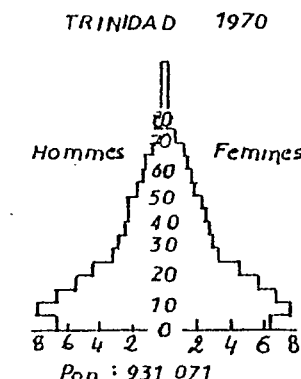
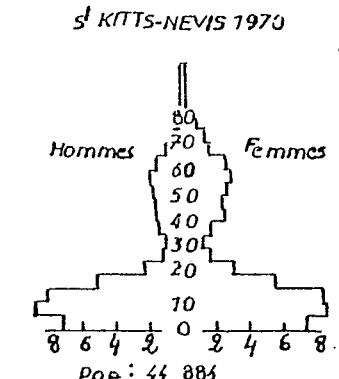
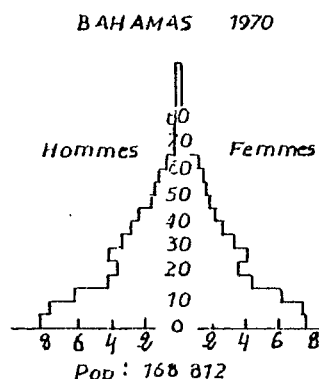
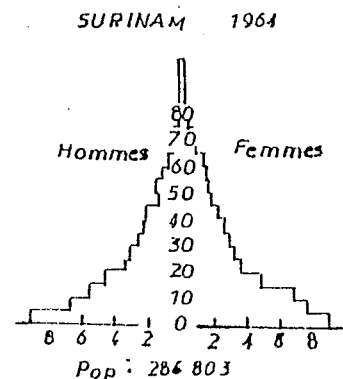
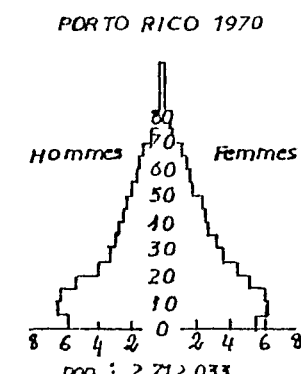
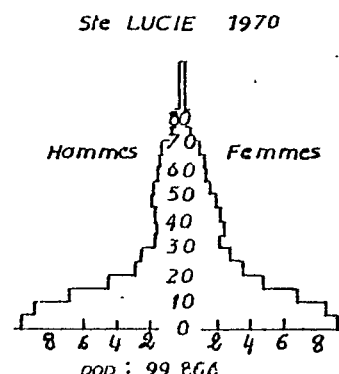
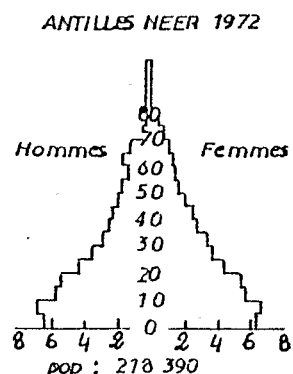
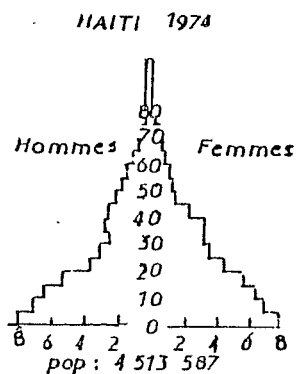
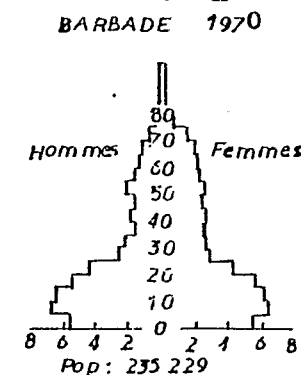
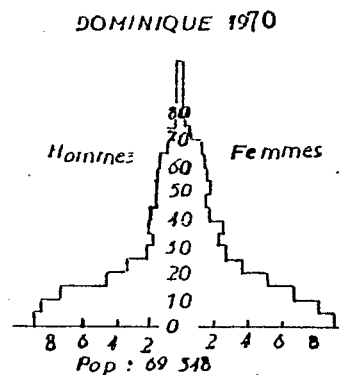
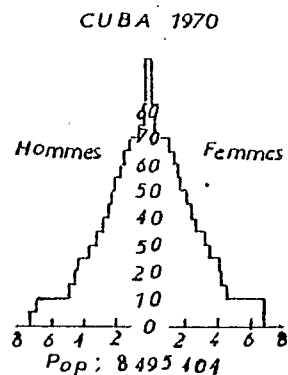
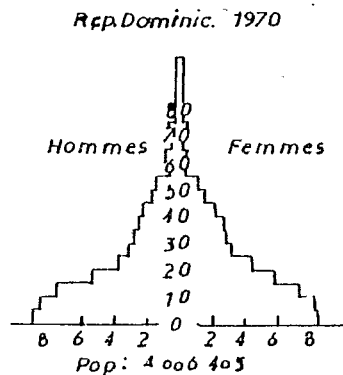
La mise en graphique de ces données suggère les relations suivantes :

- Graphique 1.2. : pour les hommes, corrélation négative entre le taux d'occupation et le PIB par tête (on notera la faiblesse des taux d'occupation pour les trois DOM insulaires), mais cette relation est moins nette pour les femmes ;

* Jamaïque, Trinidad et Tobago, Guyana, Barbados, Sainte Lucie, Grenade, Saint Vincent, Dominique, Saint Kitts-Nevis, ...

GRAPHIQUE I - I
CARAIBE :

Repartition de la Population Totale Par sexe et groupe d'age pour certains Pays de la Caraïbe



— Graphique 1.3. : pour les hommes, fort taux de chômage pour les pays ayant un fort PIB par tête, et faible taux pour les pays ayant un PIB par tête faible ; la même relation s'observe pour les femmes mais alors que chez les hommes le taux de chômage ne dépasse jamais 20 %, il est compris entre 20 et 30 % (34 % pour la Jamaïque) pour les femmes ;

— Graphique 1.4. : corrélation négative entre le taux de chômage et le pourcentage de la PAE occupée dans l'agriculture; cette corrélation est plus marquée pour les femmes que pour les hommes.

Le regroupement de ces données (tableau 2) suggère pour les hommes une partition assez nette des pays selon les associations suivantes :

— d'une part, faible PIB par tête, fort taux d'occupation, fort pourcentage de la PAE occupée dans l'agriculture, et faible taux de chômage;

— d'autre part, fort PIB par tête, faible taux d'occupation, faible pourcentage de la PAE occupée dans l'agriculture, et fort taux de chômage.

Pour les femmes, les différents pays se répartissent à peu près de la même manière sauf que le taux d'occupation, faible dans la plupart des cas, ne semble pas aussi discriminant que pour les hommes, ce qui pourrait s'expliquer par des différences culturelles et le caractère d'appoint que représente souvent l'emploi féminin.

Pour les pays qui n'appartiennent pas aux deux groupes définis précédemment trois types d'explications peuvent être avancées :

— données peu comparables ou suspectes : Trinidad;

— régimes politiques socialisants : Guyana, Jamaïque;

— structure ou situation économique particulière : importance du tourisme aux Bahamas et à Barbade, conséquences de la liquidation de l'industrie sucrière, quasi absence d'appareil productif en Guyane française.

23 - Stratégies individuelles selon le niveau de vie

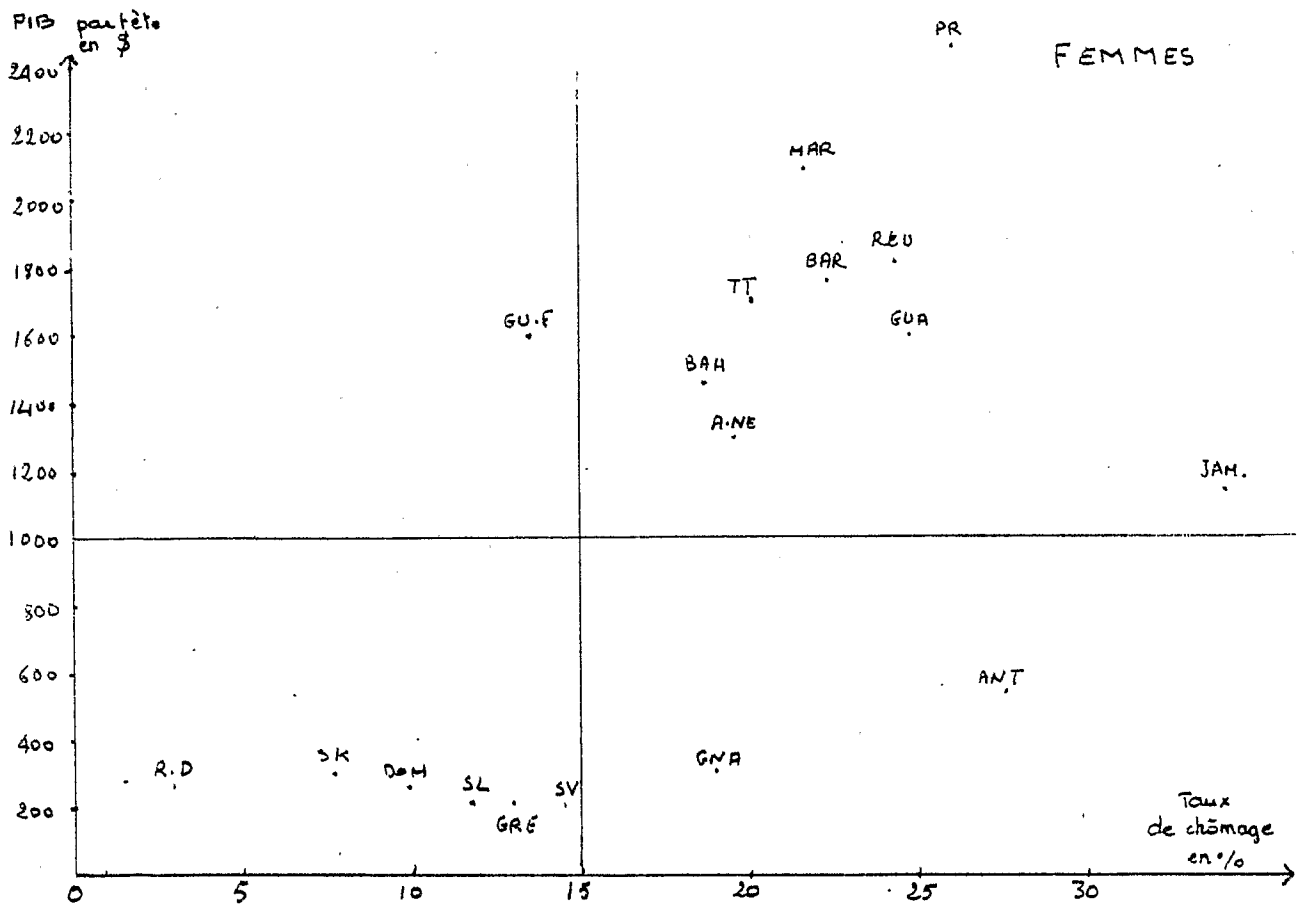
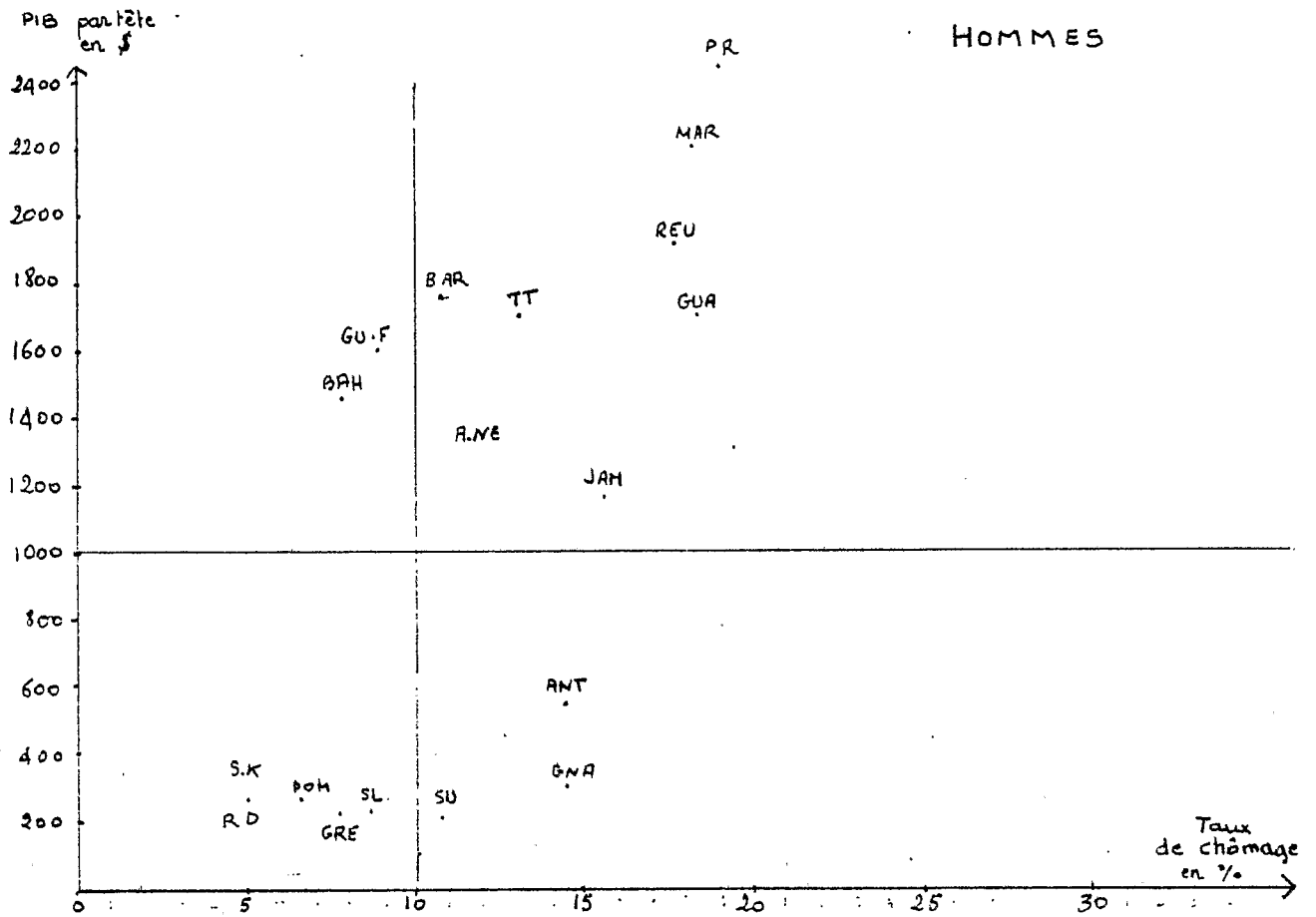
Du point de vue des stratégies individuelles vis à vis de l'emploi, les données précédentes malgré leurs imperfections suggèrent les hypothèses suivantes :

— dans les pays les plus pauvres, la faiblesse des revenus disponibles ne permet guère une activité; les chômeurs potentiels n'ont alors guère le choix qu'entre l'émigration et le sous-emploi notamment dans le secteur agricole (formel ou informel)°.

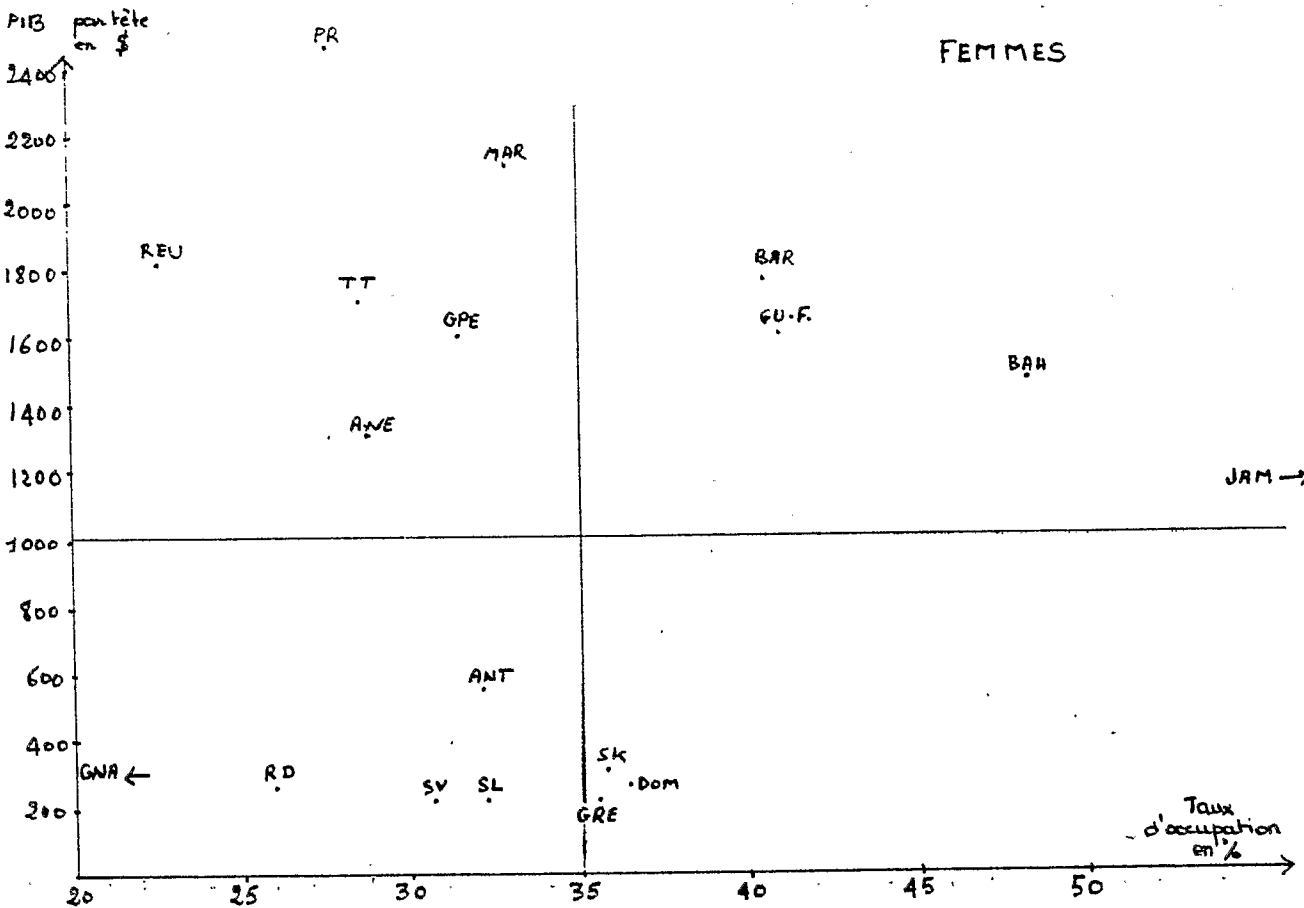
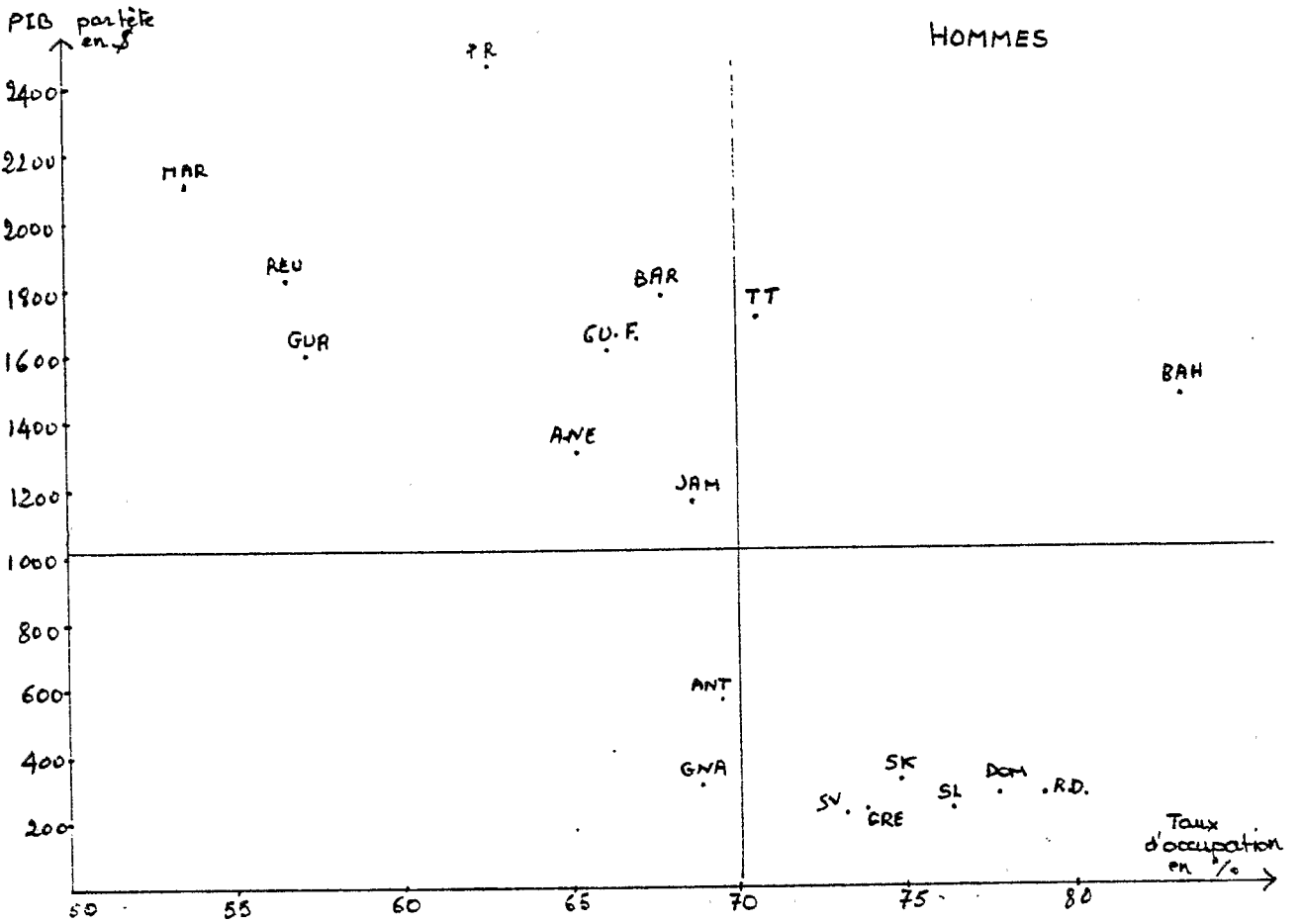
— dans les pays à niveau de vie plus substantiel, la masse des revenus disponibles permet une inactivité importante et un chômage élevé d'attente à l'entrée dans le secteur moderne. La solidarité familiale ou sociétale ayant ses limites et le nombre d'emplois offerts par le secteur moderne étant insuffisant, il ne reste aux chômeurs qui n'ont pu obtenir d'emploi dans le secteur moderne que le recours à l'émigration et accessoirement l'entrée dans le secteur non structuré moderne ou intermédiaire, ou encore, notamment pour les femmes, le retour à l'inactivité.

On pourrait conclure des observations précédentes, que dans des économies particulièrement dépendantes, l'élévation du niveau de vie crée le chômage et accélère les abandons d'emploi du secteur traditionnel (agricole notamment, mais à la fois formel et informel)°.

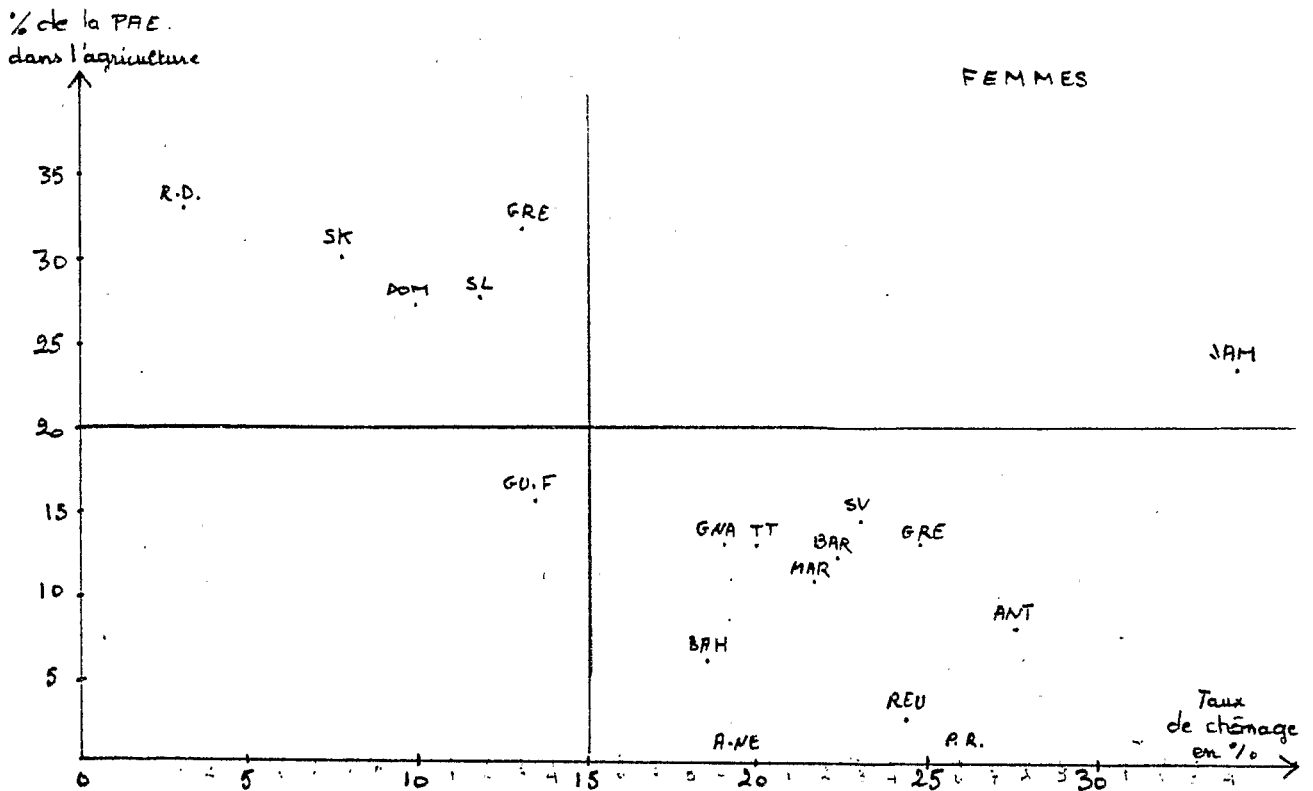
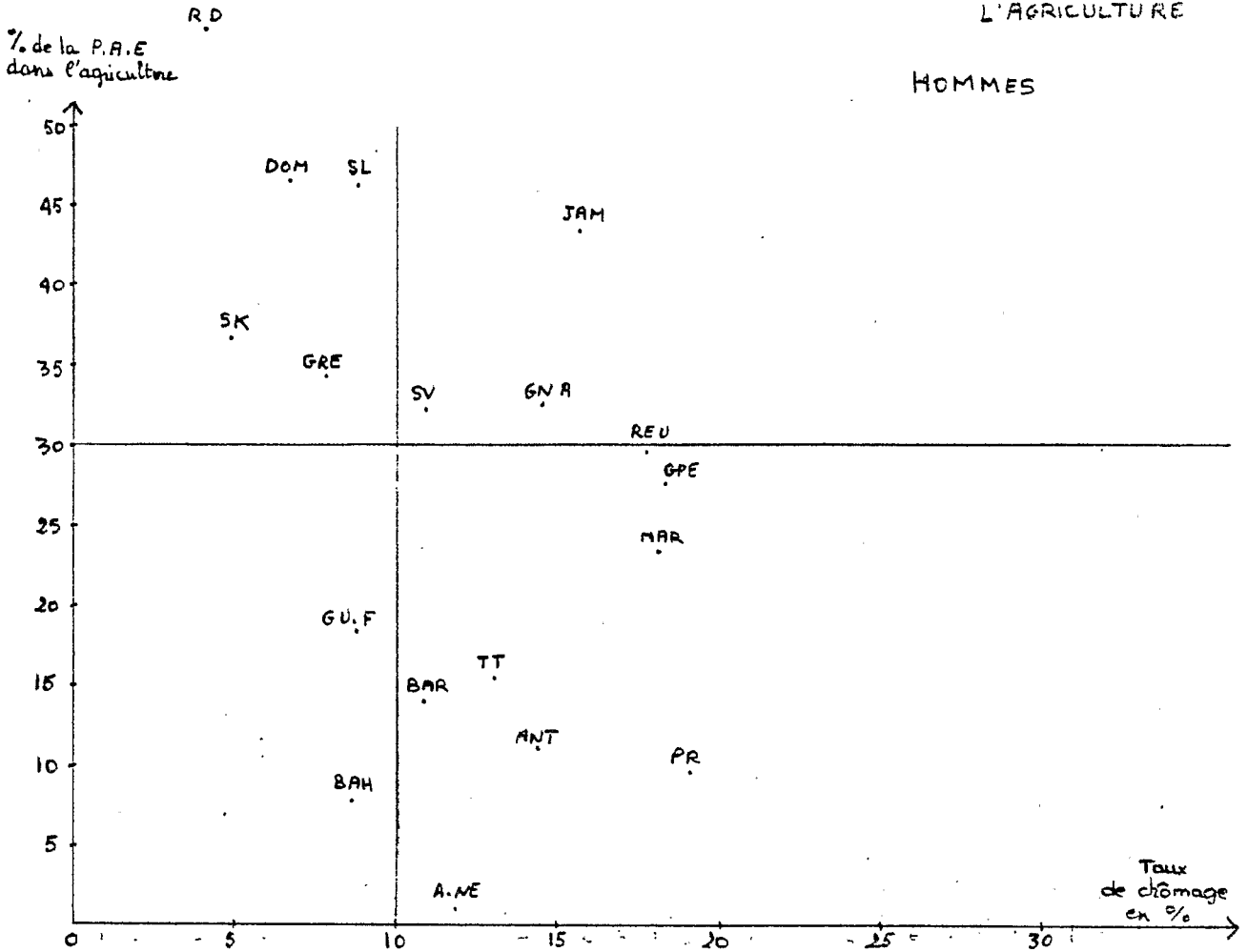
GRAPHIQUE 1.2 : TAUX D'OCCUPATION ET PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR TETE



GRAPHIQUE 1.2 : TAUX DE CHOMAGE ET PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR TETE



GRAPHIQUE 1.4 : TAUX DE CHOMAGE ET % DE LA POPULATION OCCUPEE DANS L'AGRICULTURE



- TABLEAU I -

TAUX D'OCCUPATION, TAUX DE CHOMAGE, % DE LA POPULATION AYANT UN EMPLOI DANS
L'AGRICULTURE ET PIB PAR TÊTE POUR 17 PAYS DE LA CARAÏBE ET LA RÉUNION EN
1970—1977

Pays	Op.	Année	Hommes			Femmes			PIB/ tête US \$
			T Oc	T Ch	% Ag	T Oc	T Ch	% Ag	
Rep. Dominicaine	R	70	79,0	5,0	56,0	26,0	3,0	33,0	260
Porto-Rico	E	77	62,7	19,0	9,6	27,7	26,0	0,7	2460
Jamaïque	E	77	68,6	15,6	43,2	62,7	34,1	23,4	1150
Trinidad	E	75	70,5	13,1	15,5	28,6	20,1	13,0	1700
Martinique	R	74	53,6	18,1	23,3	32,9	21,6	10,8	2100
Guadeloupe	R	74	57,2	18,3	27,5	31,5	24,7	13,1	1600
Barbade	E	77	67,8	10,8	14,0	40,5	22,3	12,5	1760
Sainte Lucie	R	70	76,3	8,7	46,2	32,2	11,8	27,8	220
Grenade	R	70	73,8	7,8	34,2	35,5	13,0	31,9	220
Saint Vincent	R	70	73,2	10,9	32,2	30,6	14,5	23,1	210
Dominique	R	70	77,8	6,7	46,6	36,3	9,9	27,2	260
Antigua	E	75	69,4	14,4	11,0	32,1	27,6	8,0	550
Saint Kitts	R	70	74,8	4,9	36,7	35,7	7,7	30,1	300
Bahamas	R	70	83,1	7,8	8,6	48,2	18,6	6,2	1460
Antilles Néerl.	R	71	65,2	11,9	1,3	28,7	19,5	0,2	1300
Guyana	R	70	68,7	14,5	32,6	15,4	19,0	12,9	300
Guyane française	R	74	66,1	8,7	18,2	40,9	13,4	15,6	1600*
Réunion	R	74	56,6	17,7	29,5	22,6	24,3	2,6	1820

R : Recensement

E : Enquête

* : Estimé voisin de celui de la Guadeloupe

- TABLEAU 2 -

CLASSEMENT DE DIVERS PAYS, ILES DE LA CARAIBE, SELON LE PIB PAR TETE, LE TAUX D'OCCUPATION, LE TAUX DE CHOMAGE ET LE POURCENTAGE DE LA POPULATION AYANT UN EMPLOI, OCCUPEE DANS L'AGRICULTURE.

S E X E	TAUX D'OCCUPATION ET DE CHOMAGE		P.I.B. PAR TETE				
			FAIBLE		FORT		
			% DE LA PAE DANS L'AGRICULTURE		% DE LA PAE DANS L'AGRICULTURE		
			FORT	FAIBLE	FORT	FAIBLE	
H O M M E S	TAUX D' OCCUPATION FORT	TAUX DE CHOMAGE FAIBLE	Dominique Grenade R.Dominicaine Saint Kitts Sainte Lucie			Bahamas	
		TAUX DE CHOMAGE FORT	Saint Vincent			Trinidad	
	TAUX D' OCCUPATION FAIBLE	TAUX DE CHOMAGE FAIBLE					Guyane française
		TAUX DE CHOMAGE FORT	Guyana	Antigue	Jamaïque		Ant.Néerl. Barbade Guadeloupe Martinique Porto-Rico Réunion
F E M M E S	TAUX D' OCCUPATION FORT	TAUX DE CHOMAGE FAIBLE				Guyane française	
		TAUX DE CHOMAGE FORT			Jamaïque	Bahamas Barbade	
	TAUX D' OCCUPATION FAIBLE	TAUX DE CHOMAGE FAIBLE	Dominique Grenade R.Dominicaine Saint Kitts Sainte Lucie				
		TAUX DE CHOMAGE FORT		Antigue Guyana Saint Vincent			Ant.Néerl. Guadeloupe Martinique Porto-Rico Réunion Trinidad

Mais, d'une part, les données utilisées pour les pays les plus pauvres se réfèrent presque toutes à 1970, et on pense généralement que le chômage a sensiblement augmenté dans ces pays depuis. Les données disponibles pour Antigua qui datent de 1975 ne permettent pas d'affirmer ou d'infirmer la conclusion proposée plus haut, puisque le chômage, important, y est combiné avec un pourcentage de la PAE occupée dans l'agriculture faible.

On notera, d'autre part, que les pays à niveau de vie élevé qui se classent à la fois pour les hommes et pour les femmes, parmi ceux ayant les taux de chômage les plus importants, comprennent tous les pays non indépendants de la région à l'exception de la Guyane française. Dès lors on peut se demander si c'est plus cette situation, impliquant des transferts monétaires importants en provenance des métropoles, que la simple élévation du niveau de vie qui détermine des taux de chômage élevés et des taux d'occupation faibles.

3 - Evolution de l'occupation et du chômage dans les DOM

31 - Occupation

Les résultats des recensements de population menés dans les DOM en 1954, 1961, 1967 et 1974 permettent de mettre en évidence une diminution importante des taux d'occupation (9). Ainsi :

— pour les hommes : de plus de 80 % en 1954, ces taux se situent entre 55 et 60 % en 1974 pour la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion, soit une diminution d'environ 30 %, mais restent compris entre 65 et 70 % pour la Guyane;

— pour les femmes : situés entre 40 et 50 % aux Antilles-Guyane en 1954, (32 % à la Réunion) ces taux sont en 1974 de l'ordre de 30 % en Guadeloupe et en Martinique, 40 % en Guyane et 30 % à la Réunion.

Ainsi les taux d'occupation observés en 1954 sont supérieurs pour les hommes comme pour les femmes aux taux d'occupation observés dans les pays les plus pauvres de la Caraïbe en 1970 (entre 70 et 80 % pour les hommes, et entre 30 et 40 % pour les femmes) à l'exception des taux féminins de la Réunion. A noter que cette diminution des taux d'occupation s'accompagne en Guadeloupe et en Martinique d'une quasi stagnation du volume total de la population ayant un emploi. Mais du point de vue de l'évolution des effectifs employés par grands secteurs classiques d'activité économique, on observe toujours en Guadeloupe et en Martinique entre 1954 et 1974 :

- une chute considérable des effectifs occupés dans l'agriculture, pratiquement divisés par trois en vingt ans;
- une diminution importante des effectifs occupés classés sous la rubrique autres industries : divisés par deux;
- une augmentation puis une diminution des effectifs occupés dans le bâtiment et les travaux publics;
- une augmentation de 50 % des effectifs occupés dans le secteur commerce;
- une multiplication par trois des effectifs occupés dans les services publics et l'administration;

(9) Mlle Roche. Synthèse des données disponibles sur l'emploi aux Antilles-Guyane. Rapport de stage ENSAE sous la direction de M. J.P. Guengant. ENSAE . SIRAG. Janvier 1979.

- une multiplication par deux des effectifs occupés classés dans la rubrique autres services ;
- une quasi stagnation du personnel domestique.

Une évolution à peu près comparable devrait pouvoir être observée à la Réunion.

Mais en Guyane, si l'évolution est à peu près identique à celle observée aux Antilles pour le tertiaire, par contre les effectifs occupés dans l'agriculture restent stationnaires, ceux classés sous la rubrique autres industries augmentent sensiblement, et les emplois occupés dans le bâtiment et les travaux publics doublent.

Certes l'ensemble des constatations qui précèdent sont intéressantes, mais elles ne renseignent guère sur les mécanismes qui ont sous-tendu cette évolution.

Si on se réfère à nouveau à la distinction entre secteurs formel et informel, on peut avancer les hypothèses suivantes :

- la diminution des effectifs dans l'agriculture constatée à la Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion est en grande partie imputable à la crise du secteur formel rural, de plantation, et inversement le maintien de ces effectifs en Guyane est explicable par le caractère informel pré et post-colonial de l'agriculture guyanaise, la Guyane n'ayant pas véritablement connu à la différence des Antilles le système des grandes plantations ;
- la diminution des effectifs classés sous la rubrique autres industries peut s'expliquer par le fait que nombre de personnes occupées dans ce secteur appartiennent au secteur informel urbain traditionnel ;
- les évolutions constatées dans le BTP sont liées aux grands projets d'habitation et d'infrastructure qui ont fléchi depuis une dizaine d'années aux Antilles mais qui se poursuivent en Guyane ;
- en ce qui concerne les évolutions constatées dans le tertiaire : l'augmentation considérable des effectifs dans le secteur services publics et administrations est liée à l'implantation rapide de structures administratives calquées sur la France métropolitaine. L'importance des salaires distribués par ce secteur (près de 50 % de la masse salariale*) (10) explique largement l'évolution des autres secteurs. En effet la forte demande émanant de ses agents :
 - stimule la création d'activités classées dans la rubrique autres services et la modernisation de certains commerces mais aussi de certaines entreprises artisanales. C'est probablement dans ces secteurs où certaines formes de production que l'on pourrait classer dans le secteur intermédiaire se développent
 - favorise le maintien des emplois de personnel domestique (qui continuent d'occuper 10 à 20 % des femmes ayant un emploi) malgré la faible considération sociale attachée à ces emplois.

* Les agents de l'Etat touchant un supplément dit de vie chère égal à 40 % du salaire de base correspondant versé en France métropolitaine.

(10) INSEE : recensement des agents de l'Etat et des collectivités locales en 1975 - Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion.

32 - Le chômage

Plusieurs enquêtes emploi ont été menées dans les DOM mais sans périodicité fixe :

- Guadeloupe : 1967, 1969-1970, 1980
- Martinique : 1967, 1971-1972, 1979
- Guyane : 1976
- Réunion : 1967, 1969, 1971, 1978-1980.

La qualité diverse du travail sur le terrain, ainsi que les définitions particulières adoptées pour les enquêtes 1967, et pour les enquêtes Réunion 1969 et 1971 limitent la comparabilité des résultats de l'ensemble de ces enquêtes, aussi nous limiterons-nous à certaines enquêtes.

- TABLEAU 3 - TAUX DE CHOMAGE OBSERVES DANS LES DOM

	1969			1980*		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<u>GUADELOUPE</u>	16,9	36,6	25,4	16,6	29,9	22,5
<u>MARTINIQUE</u>	1971			1979*		
	18,6	31,2	24,2	24,0	32,7	28,2
<u>GUYANE</u>	1976					
	7,8	23,3	14,5			
<u>REUNION</u>	1978*					
	21,5	41,8	29,8			

Malgré le caractère provisoire des résultats des enquêtes récentes, (ainsi que l'incidence des conséquences du cyclone David sur les résultats de l'enquête Martinique 1979) les commentaires suivants peuvent être faits :

- les taux de chômage en Guadeloupe et en Martinique varient relativement peu, ou plus exactement les niveaux de chômage sont tellement élevés qu'on peut se demander quelle est la signification ou l'intérêt des variations constatées;
- la Guyane se singularise par des taux de chômage moins élevés que dans les autres DOM;
- le taux de chômage féminin à la Réunion est particulièrement élevé, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les taux d'occupation féminins y sont plus bas que partout ailleurs.

* Résultats bruts avant redressement de l'échantillon.

On retrouve d'ailleurs année par année dans les enquêtes permanentes de la Jamaïque et de Trinidad, la constance des taux de chômage, observée à presque dix ans d'intervalle pour la Guadeloupe et la Martinique, constance quelque peu affligeante pour les statisticiens et les planificateurs.

L'intérêt porté au chômage par le public, les journalistes et les politiciens, conduit souvent à des contestations vigoureuses des résultats fournis par les enquêtes notamment lorsque les taux révélés sont importants. D'où diverses tentatives pour mieux saisir le chômage en appliquant des définitions plus strictes : recherche d'un emploi salarié, recherche effectivement commencée, dernière démarche faite la semaine ou le mois précédant l'enquête. Ces critères appliqués aux résultats de l'enquête Guyane 1976 reviendraient en fait à éliminer près de 80 % des chômeurs définis comme "se déclarant sans travail à la recherche d'un emploi", ce qui conduirait à un taux de chômage effectif de 3,6 % (contre 14,5 %).

Contradictoirement à ces tentatives de définition plus sélective, on a fait remarquer (11) que dans des pays où l'offre de travail est limitée, les agences officielles de placement et l'indemnisation du chômage inexistantes ou peu développées, il conviendrait d'ajouter aux personnes sans emploi à la recherche d'un emploi celles qui sont découragées et qui accepteraient un emploi si des possibilités leur étaient offertes.

L'application de ce critère en Guyane, reviendrait à augmenter le nombre de chômeurs de 50 % et conduirait à un taux de chômage de 20 % (contre 14,5 % retenu, et 3,6 % en appliquant des critères sélectifs).

Le chômage n'étant à nouveau qu'une des réponses individuelles possibles au non emploi, déterminé probablement autant sinon plus par des facteurs sociologiques qu'économiques, sa mesure continue, à l'aide d'enquêtes permanentes, ne nous semble guère présenter d'intérêt.

Ainsi des enquêtes périodiques à cinq ans d'intervalle par exemple seraient suffisantes. Celles-ci devraient à notre avis s'efforcer de dénombrer d'abord l'ensemble des surplus de main d'oeuvre non employés et disponibles, et définir, à l'intérieur de cet ensemble, diverses sous-catégories permettant entre autres d'apprécier l'importance du marché de l'emploi officiel ou formel par rapport au(x) marché(s) non officiel(s) ou informel(s).

Mais si on veut que ces enquêtes rendent également compte de la diversité des formes d'utilisation de la population occupée et du fonctionnement des divers segments du marché du travail, il importe qu'elles essaient aussi de mesurer le sous-emploi.

(11) OCDE : emploi et chômage - critères de mesure. Paris 1979.

II - LA MESURE DU SOUS-EMPLOI

1 - Problèmes méthodologiques

11 - Sous-emploi et secteur informel

Le sous-emploi comme le secteur informel sont particulièrement difficiles à définir et on pourrait craindre qu'ils ne représentent finalement que des concepts de référence, pratiquement impossibles à traduire précisément en données chiffrées. Aussi toutes les études réalisées à ce jour sur le sous-emploi et le secteur informel proviennent de résultats soit d'enquêtes expérimentales, soit de monographies.

Quoiqu'il y ait une relation certaine entre sous-emploi et secteur informel, il est clair au travers de ces travaux qu'il ne faut pas chercher de correspondance absolue entre les deux concepts :

- d'une part l'étude du secteur informel est menée dans une optique entreprise; les critères utilisés pour le définir étant entre autres : l'intensité capitalistique, le nombre de personnes employées, la productivité de l'entreprise, les relations en amont et en aval avec le secteur formel...
- d'autre part l'étude du sous-emploi a pour objet principal de savoir si la capacité de travail de chaque individu est effectivement pleinement utilisée.

12 - Comment définir le sous-emploi

Il a été indiqué (12) que : "le sous-emploi existe avant tout quand l'emploi est insuffisant par rapport à des normes ou à des alternatives déterminées. On distingue deux formes principales de sous-emploi : le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible".

— Le sous-emploi visible est avant tout un concept statistique pouvant être directement mesuré par des enquêtes sur la main d'oeuvre; il se produit quand une personne occupe un emploi où la durée du travail est inférieure à la normale, et qu'elle cherche ou accepterait un emploi supplémentaire ;

— Le sous-emploi invisible est lui un concept analytique, reflétant une mauvaise allocation des ressources de main d'oeuvre...

Les symptômes caractéristiques pourraient en être le faible revenu, la sous-utilisation des compétences, ou la faible productivité. "Les études analytiques du sous-emploi invisible devraient ainsi avoir pour but d'examiner et d'analyser de nombreuses données, notamment les niveaux de revenus et de qualifications (sous-emploi déguisé), et les mesures de la productivité (sous-emploi potentiel)".

13 - Comment mesurer le sous-emploi

La mesure du sous-emploi visible pose quelques problèmes : choix de la période de réalisation de l'enquête, choix de la période de référence (semaine ou année : en particulier dans les pays où l'activité saisonnière est marquée), ainsi que la pertinence du critère "cherche ou accepterait un emploi supplémentaire" dans des pays où l'emploi est rare et l'effet découragement important.

(12) Recommandations de diverses conférences des statisticiens du travail, in J.P. Guengant. Rapport méthodologique de l'enquête emploi Guadeloupe 1969-1970. INSEE - SD Guadeloupe 1972.

La mesure du sous-emploi invisible en fonction du revenu, et/ou de la productivité, pose elle, plusieurs problèmes beaucoup plus difficiles à résoudre qui sont liés :

- à l'importance de la monétarisation de l'économie et des revenus dans le pays considéré;
- aux diverses méthodes possibles d'évaluation de la productivité individuelle, en tenant compte évidemment de la technologie utilisée;
- aux normes, limites qu'il convient de retenir.

Parmi les solutions proposées citons :

- la valorisation de la production individuelle en unités-temps de travail;
- la fixation par catégories de travailleurs d'un niveau de plein emploi défini comme au moins égal à la production maximum (mesurée aux gains obtenus) que les travailleurs concernés ont pu atteindre en une semaine.

Outre que ces solutions sont lourdes à mettre en oeuvre, elles négligent les interactions inévitables entre les parties monétarisée et non monétarisée de l'économie dans le premier cas, et elles risquent de refléter des situations trop particulières (maxima non significatifs, professions protégées) dans le second cas.

14 - La solution retenue dans les DOM

La solution retenue dans les DOM peut être qualifiée de triviale puisqu'on définit les personnes en sous-emploi comme étant celles dont le revenu monétaire de l'activité principale exercée la semaine de référence, est inférieur au SMIC perçu pour une semaine de quarante heures. Les personnes dont le revenu est supérieur au SMIC étant considérées comme en activité normale (tableau 4).

En fait cette définition n'est pas originale, puisqu'elle a déjà été proposée il y a une dizaine d'années (13) avec illustration sur les résultats de l'enquête Pérou 1967. Les enquêtes Jamaïque définissent par ailleurs quatre tranches de revenus, la première tranche correspondant à une rémunération inférieure au salaire minimum.

L'utilisation de ce type de définition pose évidemment le problème de savoir si le SMIC joue un rôle significatif dans la fixation des rémunérations, et si dans les conditions d'un pays donné, il est effectivement révélateur du sous-emploi, ou du moins de certaines de ses formes.

Dans le cas des DOM on a considéré que :

- la large monétarisation des économies justifiait de ne retenir que le revenu monétaire, y compris pour des régions où la monétarisation n'est pas complète, la monnaie y exerçant une attraction telle qu'elle conditionne les comportements (ce qui est le cas à notre avis de l'intérieur de la Guyane);
- le revenu de l'activité principale était préférable aux revenus de l'ensemble des activités exercées, l'exercice de plusieurs activités étant très souvent une réaction à un emploi principal peu satisfaisant;
- le SMIC pouvait être retenu parce qu'il constitue effectivement une barrière : les employeurs du secteur moderne sont plus ou moins contraints de l'appliquer, et en outre, compte tenu de l'importance du secteur moderne le SMIC est en quelque sorte un niveau minimum, psychologique, de rémunération auquel se réfèrent largement les travailleurs occasionnels, les indépendants et les patrons dans la fixation de leurs demandes ou de leurs offres.

(13) D. Turnham. Le problème de l'emploi dans les pays en voie de développement. OCDE. Paris 1971.

Ce consensus social supposé autour du SMIC ne signifie évidemment pas que tous les travailleurs payés au-dessous du SMIC aient une faible productivité. Mais une rémunération inférieure à la norme admise reste quand même un indice sérieux de faible productivité, préférable à l'absence totale d'indice.

L'application pratique de cette définition apparemment simple se pose cependant un certain nombre de problèmes :

- comme il est difficile de demander à tous, notamment aux salariés à salaire variable, les revenus qu'ils ont touchés au cours des douze derniers mois, on a été contraint d'adopter la semaine comme période de référence;
- nombre de salaires ou de revenus étant payés par mois ou par année, le salaire de la semaine de référence n'est pratiquement jamais touché au moment du passage de l'enquêteur. Aussi, il n'est pas toujours facile d'attribuer, notamment pour les travailleurs occasionnels, un revenu d'activité qui corresponde effectivement à la durée travaillée relevée à l'enquête;
- les revenus ne sont pas toujours faciles à connaître (indépendants, refus). Le pourcentage de revenus inconnus varie ainsi de 15 à 30 %. Mais ceci est rarement gênant puisque les revenus ne sont classés qu'en deux catégories (les revenus inconnus concernant plus fréquemment les personnes à haut revenu);
- lorsque le niveau du SMIC varie au cours de la période de l'enquête (cas des enquêtes Martinique et Guadeloupe 1980) un certain nombre de salariés payés au SMIC ne se voient appliquer les nouveaux taux que plusieurs mois après la date normale. Ils risquent donc d'être classés à tort en sous-emploi si leur situation doit être effectivement régularisée rapidement.

L'optique retenue est donc celle d'une photographie (en noir et blanc) portant sur la semaine de référence.

Ceci implique qu'en fonction de la période de l'année, du niveau d'activité dans un secteur donné ou pour toute autre raison les travailleurs occasionnels vont se trouver répartis dans des proportions variables en chômage, sous-emploi ou même activité normale. D'où l'utilité de prévoir au moins deux enquêtes sur une période de douze mois : l'une pendant une période réputée de haute activité, l'autre pendant une période réputée de basse activité.

En ce qui concerne la relation entre sous-emploi et secteur informel, le choix du SMIC versé pour une semaine normale de travail entraîne :

- que sont classées en sous-emploi les personnes travaillant dans le secteur formel payées au salaire minimum ou à un salaire voisin mais ayant travaillé moins de quarante heures (sous-emploi visible);
- que les personnes travaillant dans le secteur informel et touchant plus que le SMIC sont classées en activité normale : c'est probablement le cas de nombre de petits patrons employant des travailleurs non déclarés, et d'une fraction importante des travailleurs du secteur intermédiaire;
- que la quasi-totalité des apprentis et du personnel de service (à qui le SMIC n'est pas applicable) sont classés en sous-emploi.

Ainsi le critère retenu dans les DOM entraîne que la majorité des travailleurs classés en sous-emploi appartiennent probablement au secteur informel traditionnel.

2 - Les résultats des enquêtes DOM

21 - Zones et sexe

La répartition de la population ayant un emploi entre activité normale et sous-emploi (tableau 5) obtenue dans les enquêtes récentes fait apparaître :

— par DOM des pourcentages de sous-emploi variant d'environ 30 % (Martinique, Guyane) à près de 40 % (Réunion, Guadeloupe). Mais alors que ce pourcentage est d'environ 20 % pour les hommes en Martinique et en Guyane et de 30 % à la Réunion et en Guadeloupe, il est, pour les femmes, d'environ 40 % en Martinique et en Guyane et de 50 % à la Réunion, 45 % en Guadeloupe ;

— dans les zones urbanisées, le pourcentage des personnes en sous-emploi varie de 17 à 27 % dans l'ordre, en Guyane, Martinique, Réunion et Guadeloupe.

Ce pourcentage n'est que d'environ 10 % pour les hommes en Guyane, Martinique et Réunion, mais de 20 % en Guadeloupe et il varie de 26 à 41 % pour les femmes, dans l'ordre en Guyane, Martinique, Guadeloupe et Réunion ;

— dans les zones rurales, (Guyane excepté) le pourcentage de personnes en sous-emploi varie de 37 à 45 %, dans l'ordre en Martinique, Réunion et Guadeloupe. Mais il varie, toujours dans le même ordre, de 30 à 38 % pour les hommes et de 47 à 56 % pour les femmes.

Malgré le caractère provisoire de ces données et l'incidence de l'hétérogénéité des zones urbanisées d'un DOM à l'autre, ces données situent bien chaque DOM : le pourcentage de sous-emploi le plus faible étant observé à la Martinique dont le PIB par tête est le plus élevé et les pourcentages de sous-emploi les plus forts concernent la Réunion et la Guadeloupe où les PIB par tête sont plus faibles ; elles mettent également bien en évidence un sous-emploi féminin important, notamment en zone rurale.

Par ailleurs, l'étude de l'importance relative du chômage et du sous-emploi à l'intérieur de la population active totale permet de mettre en évidence d'autres faits intéressants :

— dans les zones urbaines le chômage apparaît assez nettement comme la forme principale de sous-utilisation de la main d'oeuvre, puisqu'il représente dans certains cas jusqu'aux deux tiers environ du total chômage-sous-emploi ;

— la situation est inversée dans les zones rurales (sauf en Martinique), où le sous-emploi est plus important que le chômage.

Ainsi le fonctionnement du marché du travail et les stratégies individuelles vis à vis de l'emploi apparaissent différents selon les zones. Ceci est illustré de manière caricaturale dans le cas de la Guyane (tableau 5) qui a été divisée en quatre zones :

— la région de Cayenne, relativement urbanisée ;

— la région de Kourou, peu éloignée de Cayenne, dominée par l'implantation du Centre d'Etudes Spatiales ;

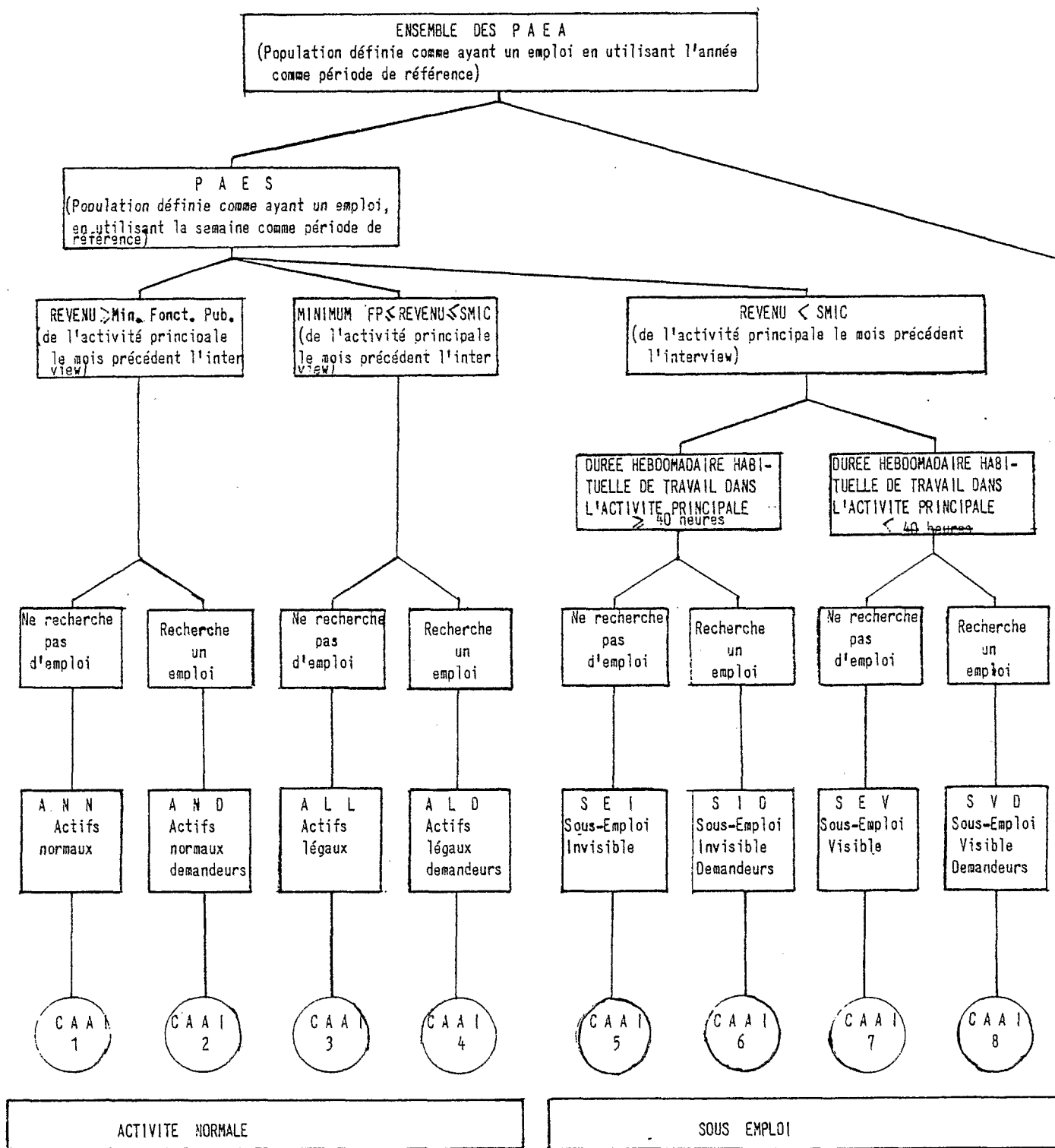
— la région de Saint-Laurent sur la bande côtière, assez caractéristique de ce qu'on a appelé le traditionnel post-colonial ;

— l'intérieur de la Guyane, où le poids des populations tribales est important et qu'on pourrait qualifier de traditionnel pré-colonial.

Les données concernant ces zones font apparaître clairement (graphique 2.1.) que plus on s'éloigne de Cayenne, plus le sous-emploi augmente (10 % de la population active à Cayenne, 80 % dans l'intérieur) et plus le chômage diminue (17 % à Cayenne, 2 % à l'intérieur).

TABLEAU 4

CATEGORIE D'ACTIFS ET D'INACTIFS (PO



Source : DOMENACH - GUENGUANT (INSEE - ANTILLES - GUYANE - 1977)

PULATION DE 15 ANS ET PLUS)

ENSEMBLE DES P N E A
(Population définie comme n'ayant pas d'emploi en utilisant l'année comme période de référence)

PERSONNES SE DEFINISSANT D'ABORD COMME ETANT A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

PERSONNES SE DEFINISSANT D'ABORD COMME SOIT : Ménagère, étudiant, militaire, invalide, inapte, retraité, retiré des affaires

PERSONNES SANS EMPLOI LA SEMAINE DE REFERENCE ET A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI MAIS AYANT TRAVAILLE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI DEPUIS PLUS D'UN AN N'AYANT PAS TRAVAILLE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS MAIS AYANT DEJA TRAVAILLE ANTERIEUREMENT

A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI

DECLARENT RECHERCHE UN EMPLOI A UN STADE AVANCE DE L'INTERVIEW

DECLARE NE PAS RECHERCHE D'EMPLOI MAIS QUI :

Accepteraient un emploi si une possibilité leur était offerte

Accepteraient éventuellement un emploi (selon conditions offertes)

N'accepteraient pas d'emploi même si une possibilité leur était offerte

C H E
Chômeurs au moment de l'enquête

C H A
Chômeurs depuis plus d'un an

C H P
Chômeurs à la recherche d'un premier emploi

C H X
Chômeurs marginaux

I N D
Inactifs disponibles

I N C
Inactifs éventuellement disponibles

I N T
Inactifs non disponibles

CAAI 9

CAAI 10

CAAI 11

CAAI 12

CAAI 13

CAAI 14

CAAI 15

CHOMEURS

INACTIFS

- TABLEAU 5 -

REPARTITIONS DE L'ACTIVITE NORMALE ET DU SOUS EMPLOI DANS LA POPULATION AYANT UN EMPLOI, DU SOUS EMPLOI ET DU CHOMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE TOTALE PAR DOM ET ZONES

		GUADELOUPE 1980			MARTINIQUE 1979			GUYANE 1976			REUNION 1978		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
TOTAL													
% PAE	Act. Nor.	70,1	54,4	63,6	78,9	62,3	71,4	78,2	59,9	71,2	68,9	51,0	62,8
	Sous Em.	29,9	45,6	36,4	21,1	37,7	28,6	21,8	40,1	28,8	31,1	49,0	37,2
% PAT	Chômage	19,2	30,9	24,5	24,0	32,7	28,2	7,8	23,3	14,5	21,5	41,8	29,8
	Sous Em.	24,2	31,5	27,5	16,0	25,3	20,6	19,5	26,3	24,6	24,4	28,5	26,1
	Ch.+S.E.	43,4	62,4	52,0	40,0	58,0	48,8	27,3	49,6	39,1	45,9	70,3	55,9
URBAIN													
% PAE	Act. Nor.	79,5	64,0	72,6	88,8	68,8	78,6	88,6	74,3	83,0	87,1	58,7	74,0
	Sous Em.	20,5	36,0	27,4	11,2	31,2	21,4	11,4	25,7	17,0	12,9	41,3	26,0
% PAT	Chômage	18,5	26,6	22,3	18,8	26,3	22,8	10,4	25,8	17,1	22,8	32,2	27,5
	Sous Em.	16,7	26,4	21,3	9,1	23,0	16,5	10,2	19,0	14,0	10,8	28,0	18,8
	Ch.+S.E.	35,2	53,0	43,6	27,9	49,3	39,3	20,6	44,8	31,1	32,8	60,2	46,3
RURAL													
% PAE	Act. Nor.	62,2	44,2	55,2	69,8	52,7	63,1				63,8	45,9	58,2
	Sous Em.	37,8	55,8	44,8	30,2	47,3	36,9				36,8	54,1	41,8
% PAT	Chômage	19,8	34,8	26,4	28,2	40,4	33,6				21,0	46,6	30,7
	Sous Em.	30,3	36,3	32,9	21,7	28,2	24,5				29,0	28,9	29,0
	Ch.+S.E.	50,1	71,1	59,3	49,9	68,6	58,1				50,0	75,5	59,7
ZONES DE GUYANE													
		CAYENNE			KOUROU			SAINT- LAURENT			INTERIEUR		
% PAE	Act. Nor.	88,6	74,3	83,0	81,6	61,6	74,6	67,4	43,0	59,4	25,0	10,2	17,0
	Sous Em.	11,4	25,7	17,0	18,4	38,4	25,4	32,6	57,0	40,6	75,0	91,8	83,0
% PAT	Chômage	10,4	25,8	17,1	3,5	24,0	11,8	4,5	27,3	13,5	0,9	3,0	1,9
	Sous Em.	10,2	19,0	14,0	17,8	29,2	22,4	31,2	41,4	35,1	74,3	89,0	81,4
	Ch.+S.E.	20,6	44,8	31,1	21,3	53,2	34,2	35,7	68,7	48,6	75,2	92,0	83,3

22 - Activité économique, statut

Par secteur d'activité économique et par statut, l'importance de chaque secteur et de chaque statut, ainsi que la proportion d'actifs normaux, de sous-emploi et de chômeurs de moins d'un an sont illustrées par les graphiques 2.2. et 2.3. pour la Guadeloupe (enquêtes 1969-1970), où secteurs et statuts sont classés par ordre croissant de pourcentage en sous-emploi. On observe ainsi :

— par secteur : pour les hommes, comme pour les femmes, le pourcentage de sous-emploi le plus faible dans le secteur "services publics, administration", et le pourcentage le plus fort dans l'agriculture. Pour les autres secteurs les pourcentages sont variables, mais toujours plus forts pour un même secteur pour les femmes que pour les hommes;

— par statut : un pourcentage de sous-emploi de l'ordre de 50 % pour les salariés du secteur privé, 80 % pour les indépendants avec toujours des pourcentages plus élevés pour les femmes. Chez celles-ci l'importance des groupes personnel de service et aide familiale où le pourcentage de sous-emploi dépasse 90 % pèse fortement sur le pourcentage total de sous-emploi chez les femmes.

Le même type de données par secteur d'activité et zones pour la Guyane (enquête 1976) fait apparaître encore plus clairement les relations existant entre sous-emploi et répartition par secteur d'activité (graphique 2.4.).

De la région de Cayenne, où les secteurs plutôt modernes représentent une part importante des emplois, à l'intérieur où ils sont quasi-inexistants, on observe un sous-emploi croissant.

Mais alors que dans la région de Cayenne, les pourcentages de sous-emploi dans l'agriculture et le commerce notamment sont plutôt faibles, ils sont plus forts dans la région de Saint-Laurent et à l'intérieur (où le pourcentage de sous-emploi dans l'agriculture est quasiment égal à 100).

On notera également que le secteur services domestiques important dans la région de Cayenne (11 % des emplois féminins) diminue d'autant plus qu'on s'éloigne de Cayenne, c'est-à-dire en même temps que la proportion de personnes en activité normale diminue.

Ainsi le sous-emploi chez les hommes et chez les femmes, dans les zones urbaines et les zones rurales ne peut s'expliquer que partiellement par la répartition de la PAE par secteur d'activité classique. En fait le croisement secteurs d'activités et sous-emploi (malgré la simplicité de la définition retenue) permet une meilleure compréhension des phénomènes d'emploi : en termes de fonctionnement de chaque secteur, mais aussi en termes de types d'emplois (normaux ou de type sous-emploi) offerts par secteur.

23 - Autres critères

Les comportements induits par les situations d'activité normale et de sous-emploi ont été également mesurés notamment dans l'enquête emploi Guyane. Les résultats obtenus malgré les interrogations qu'ils suscitent toujours, apparaissent cependant intéressants. Ainsi :

— le pourcentage de personnes se déclarant satisfaites de leur emploi actuel est de près de 80 % chez les actifs normaux et 60 % chez les personnes classées en sous-emploi. Ce pourcentage est toutefois de 80 % chez les actifs ne recherchant pas d'autre emploi et de 30 % chez les actifs recherchant un autre emploi.

Ces résultats peuvent évidemment s'interpréter de différentes manières. Ainsi : est-ce l'effet résignation qui explique le pourcentage quand même élevé de personnes satisfaites à l'intérieur du groupe sous-emploi; et n'existe-t-il pas

d'autres formes de sous-emploi (selon les compétences en particulier) chez les personnes classées en activité normale;

— les résultats concernant la régularité de l'emploi et l'exercice de plusieurs activités mesurées sur l'année sont plus significatifs. Alors que 80 % des actifs normaux ont travaillé régulièrement toute l'année, ce pourcentage n'est que de 55 % (45 % pour les hommes, 65 % pour les femmes) pour les personnes classées en sous-emploi.

Il faut noter également que 40 % des hommes classés en sous-emploi ont exercé une activité simultanée d'appoint à une activité principale plus ou moins régulière;

— enfin le niveau de qualification et d'instruction apparaît nettement moins élevé chez les personnes en sous-emploi que chez les actifs normaux.

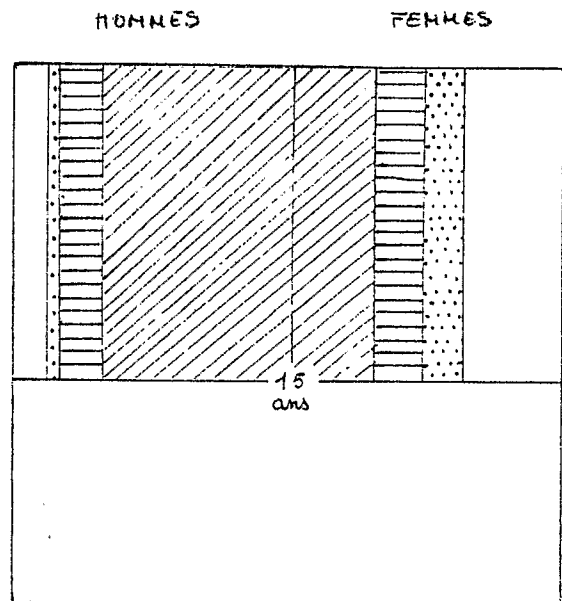
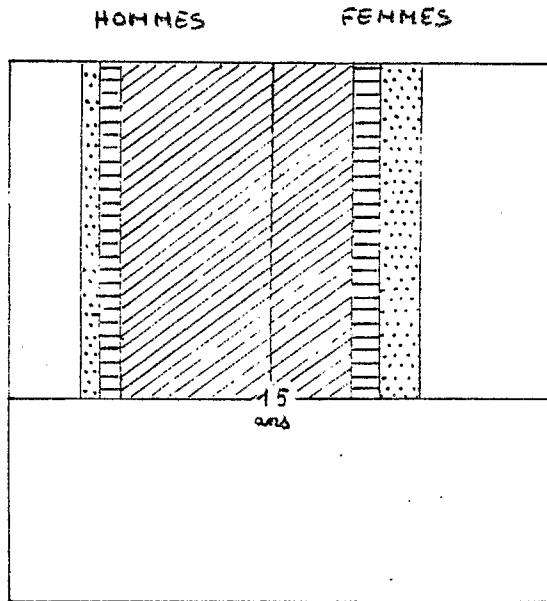
D'autres exemples pourraient être donnés, mais les exemples précédents indiquent à notre avis que s'il est important de chercher à mesurer de manière simple le sous-emploi, il reste nécessaire d'en affiner le contenu en particulier pour mieux comprendre les comportements particuliers vis à vis de l'emploi des personnes en sous-emploi.

GRAPHIQUE 2.1 . REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE, TYPE D'ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE (GUYANE - ENQUETE EMPLOI OCT. 76 - JANU. 77)



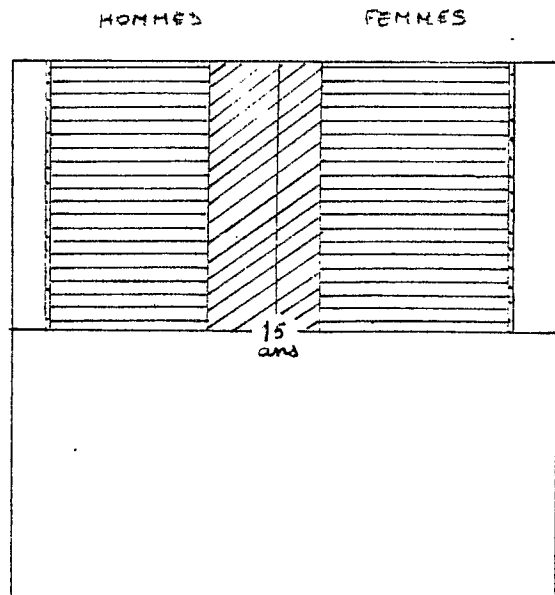
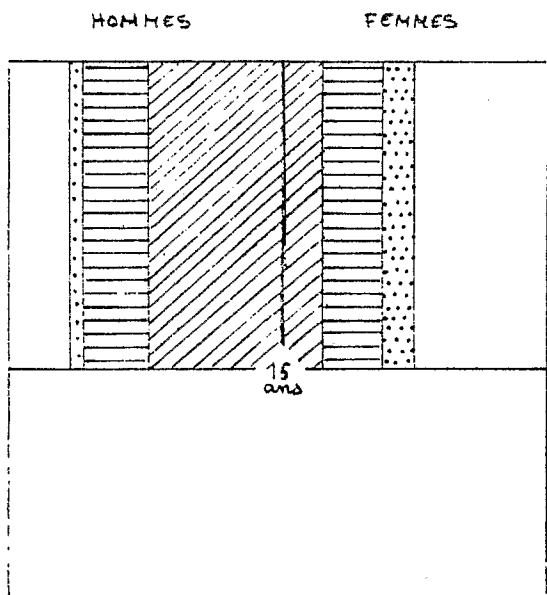
ZONE 1 : CAYENNE, REMIRE-MONTSOLY, MATOURAY

ZONE 2 : KOUROU, MONTSINNEY, TONNEGRANDE, ROURA, MALCURIA



ZONE 3 : SAINT LAURENT, SINNAMARY, IROCOUBO, MANA

ZONE 4 : AUTRES COMMUNES

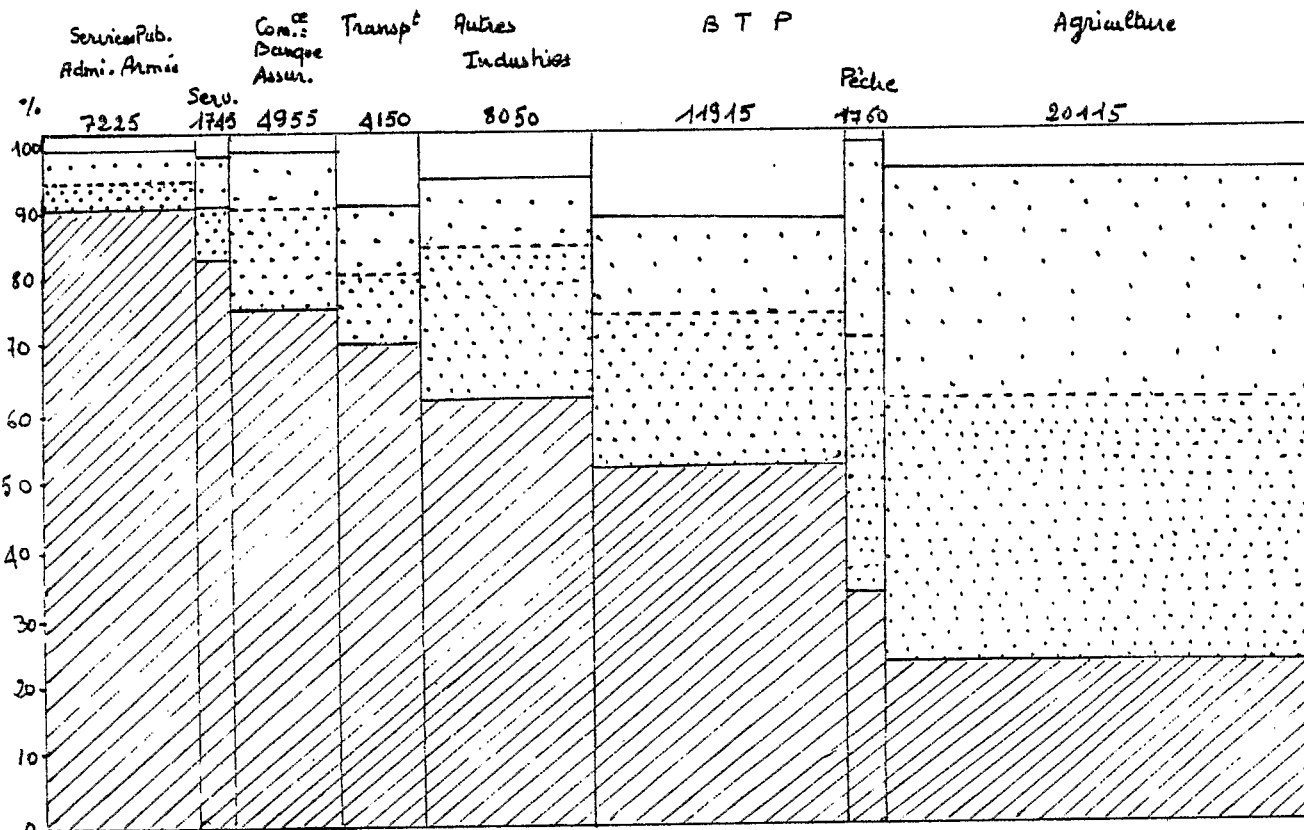


Source . INSEE Antilles . Guyane 1978 .

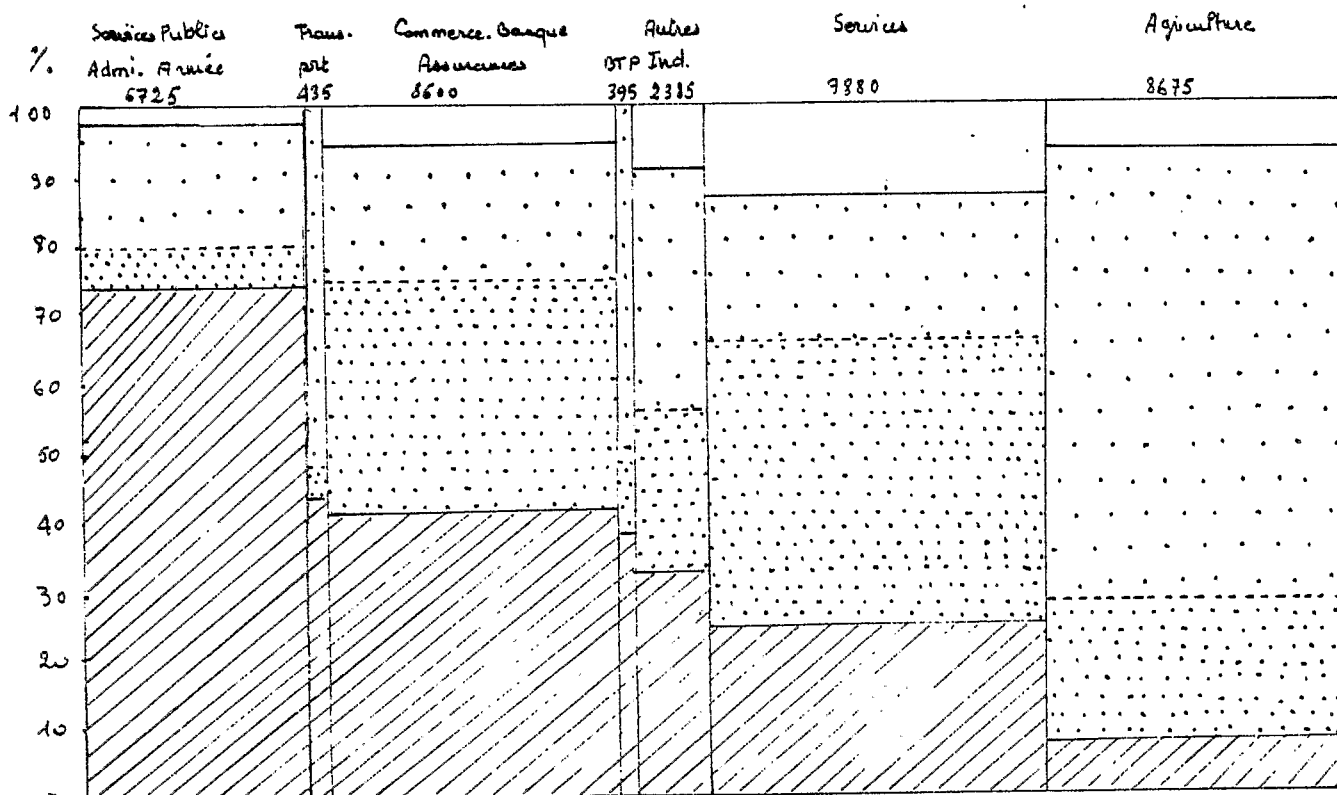
GRAPHIQUE 2.2 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR ACTIVITE ECONOMIQUE ET TYPE D'ACTIVITE (GUADELOUPE - ENQUETE EMPLOI 69.70 - MOYENNE DES DEUX ENQUETES)

ACTIVITE NORMALE
 SOUS-EMPLOI INVISIBLE
 SOUS-EMPLOI VISIBLE
 CHOMAGE AU MOMENT DE L'ENQUETE

HOMMES



FEMMES

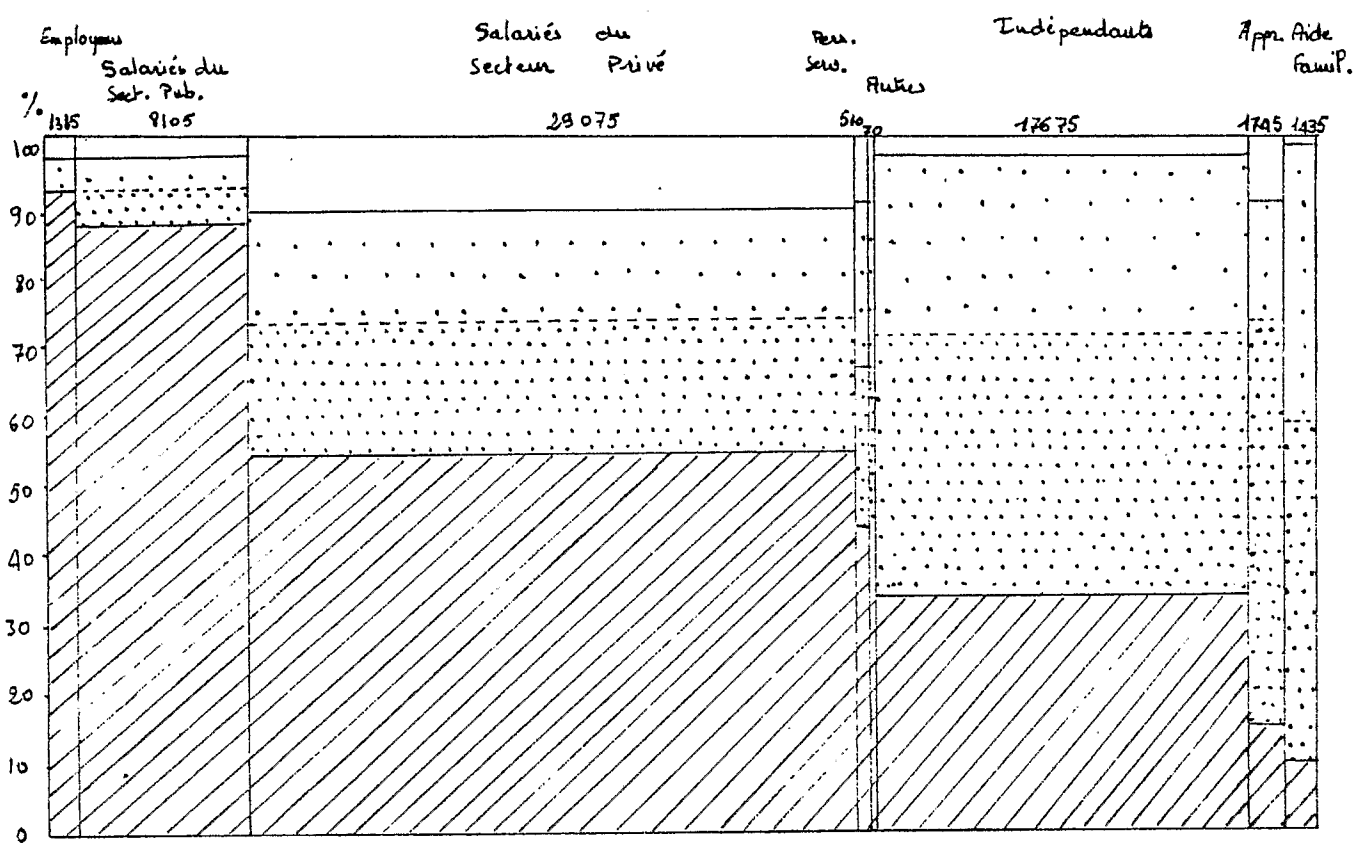


Source. INSEE

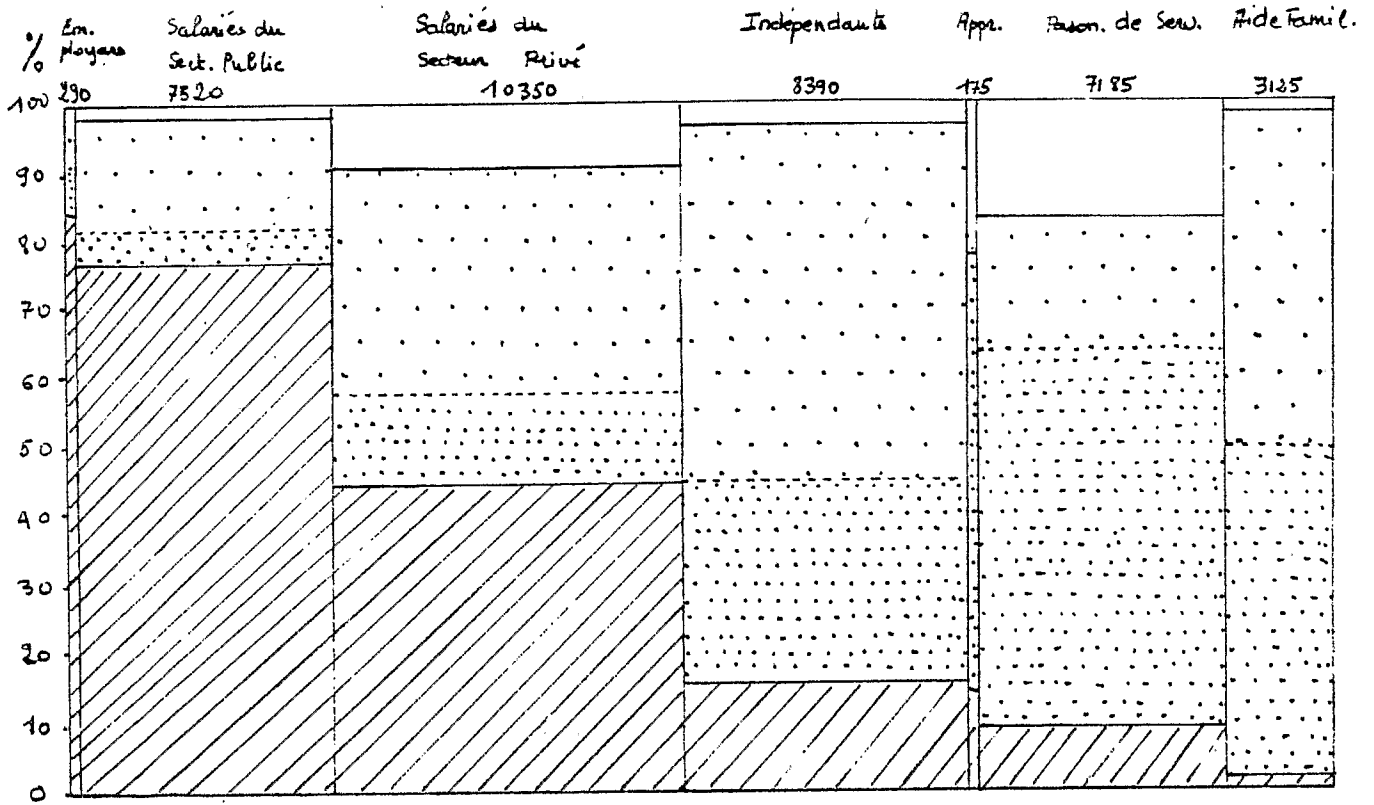
GRAPHIQUE 2.3 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE STATUT ET LE TYPE D'ACTIVITE
(GUADELOUPE - ENQUETE EMPLOI 69.70 - MOYENNE DES DEUX ENQUETES)

HOMMES

ACTIVITE NORMALE
 SOUS-EMPLOI INVISIBLE
 SOUS-EMPLOI VISIBLE
 CHOMAGE AU MOMENT DE L'ENQUETE



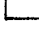


FEMMES

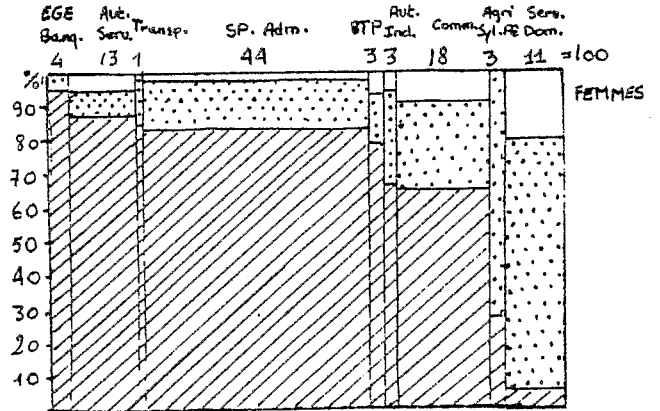
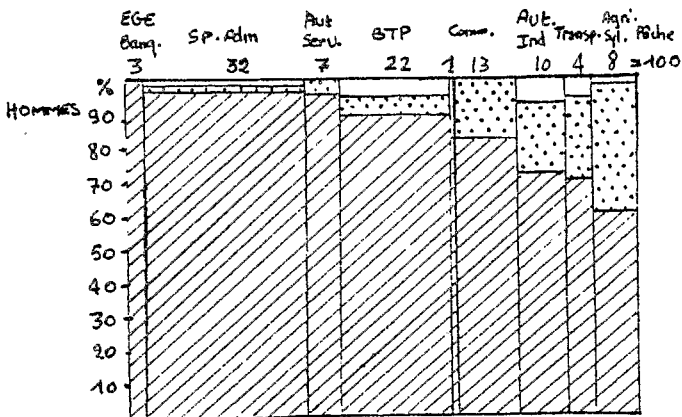


Source : INSEE

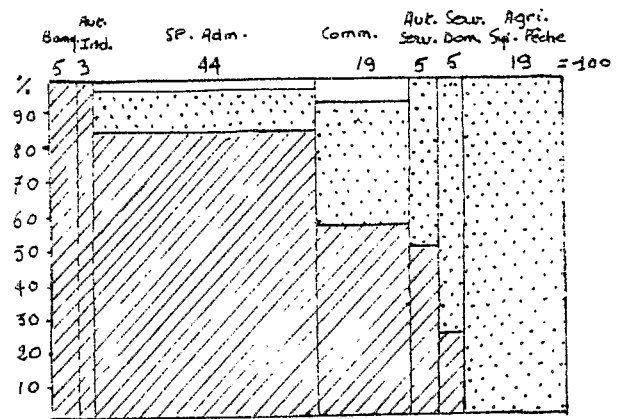
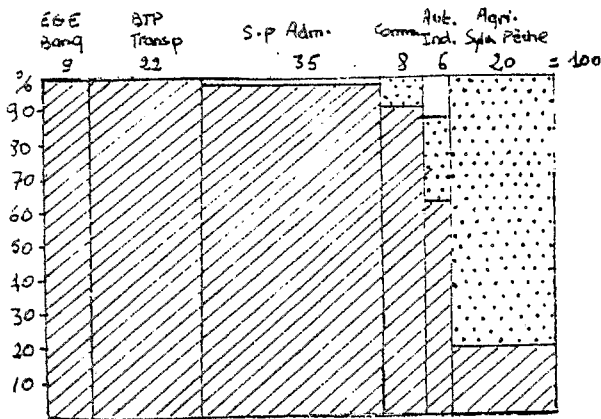
GRAPHIQUE 2.4 : CATEGORIES D'ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE ET PAR ZONE (GUYANE - ENQUETE EMPLOI 76-77)

 ACTIVITE NORMALE
 SOUS EMPLOI
 CHOMEURS AU MOMENT DE L'ENQUETE

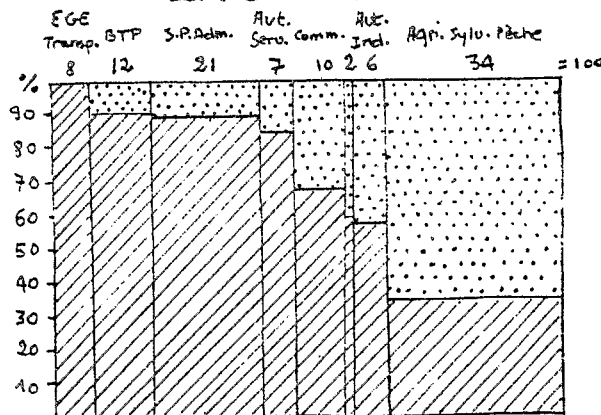
ZONE 1 : CAYENNE, REMIRE MONTJOLY MATOURY



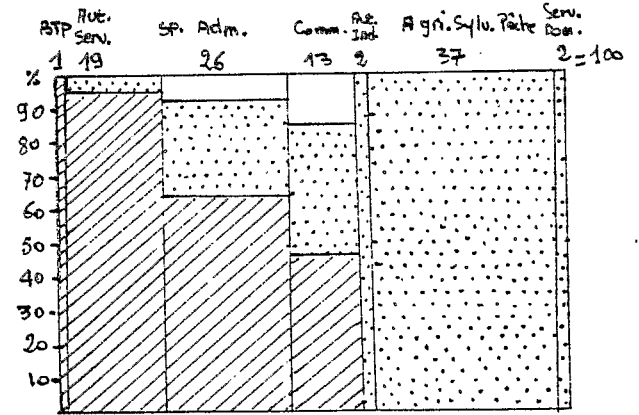
ZONE 2 : KOUROU MONTSINNEAU TONNEGANDÉ ROURA MACOURA



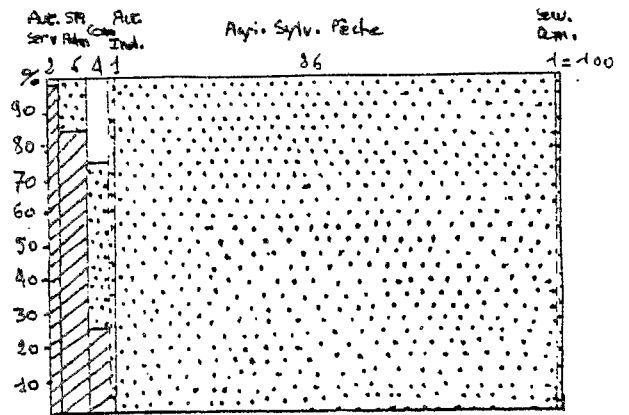
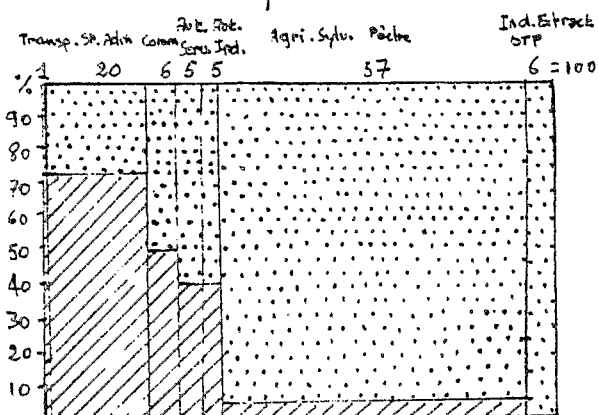
ZONE 3 : SAINT LAURENT



SINNARY IRACOUBO MANA



ZONE 4 : AUTRES COMMUNES



Source : INSEE Antilles Guyane

III RELATIONS STOCKS-FLUX

1 - Evolution Guadeloupe-Martinique

La comparaison des résultats globaux des enquêtes réalisées (1969 et 1980 pour la Guadeloupe, 1971 et 1979 pour la Martinique), permet de mesurer la variation des effectifs en activité normale, sous-emploi, chômage et inactivité à une décennie d'intervalle.

- TABLEAU 6 -

EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS
ET PLUS SELON LA CATEGORIE D'ACTIVITE

	GUADELOUPE						MARTINIQUE					
	H		F		T		H		F		T	
	1969	1980	1969	1980	1969	1980	1971	1979	1971	1979	1971	1979
ACTIVITE NORMALE	34,4	35,9	13,7	18,1	23,6	26,6	38,9	38,5	14,2	21,1	25,8	29,0
SOUS-EMPLOI	29,4	15,3	20,6	15,1	24,9	15,2	19,3	10,3	20,3	12,8	19,8	11,7
CHOMAGE	13,0	12,2	19,8	14,8	16,5	13,6	13,4	15,4	15,6	16,5	14,6	16,0
INACTIVITE	23,2	36,6	45,9	52,0	35,0	44,6	28,4	35,8	49,9	49,6	39,8	43,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans l'interprétation de ces résultats, on devra tenir compte du fait que les données récentes sont provisoires, et que les résultats de l'enquête Martinique 1979 sont affectés par les conséquences du cyclone DAVID. Par ailleurs, il faut rappeler que la répartition entre activité normale et sous-emploi est souvent délicate et qu'en conséquence des variations faibles ne sont pas nécessairement significatives.

Ces précautions prises, les résultats indiquent pour les périodes considérées et pour les deux îles :

- une quasi-stagnation du % et du volume de l'activité normale pour les hommes et une augmentation de ce % pour les femmes.
- une diminution assez nette du sous-emploi pour les hommes comme pour les femmes.
- une diminution du chômage pour les deux sexes en Guadeloupe mais une augmentation en Martinique (imputable au cyclone ?).
- une augmentation de l'inactivité, importante pour les hommes mais faible (voire nulle en Martinique) pour les femmes.

La diminution du sous-emploi en une décennie, pour nette qu'elle soit, n'empêche que le pourcentage de personnes sous-employées demeure important (la différence entre Martinique et Guadeloupe pouvant s'expliquer par la particularité des structures, notamment agricoles). Ceci mérite d'être d'autant plus souligné que d'une part le SMIC a évolué très rapidement (de 400 à 2000 francs mensuels entre 1969 et 1980), et que d'autre part ce pourcentage est probablement quelque peu sous-estimé en raison du nombre de travailleurs originaires des îles pauvres voisines ayant pu échapper à la collecte.

Ces faits, à notre avis, mettent bien en évidence une certaine "résistance" du sous-emploi et la lenteur de son déclin.

La diminution du chômage, observée en Guadeloupe est intéressante car elle suggère, dans le contexte des DOM, deux explications :

- si l'on admet que la limite supportable du chômage pour une société varie dans le temps, l'élévation du niveau de vie rend plus difficilement acceptable un chômage prolongé.
- si la perception du marché de l'emploi local est plus réaliste, nombre de chômeurs décideront d'émigrer plus rapidement que par le passé, après quelques tentatives locales infructueuses.

L'augmentation de l'inactivité s'explique en partie par la prolongation de la scolarité, quoique celle-ci soit parfois vécue comme une solution d'attente : "il vaut mieux être à l'école que dans la rue". Mais les revenus de transferts ayant considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, il est clair que l'inactivité est aussi l'une des réactions individuelles possibles à une situation de chômage ou de sous-emploi (les emplois correspondants étant abandonnés).

Ainsi, dans un contexte général où le secteur moderne semble avoir eu des difficultés à assurer des créations nettes d'emploi substantielles, et compte tenu du fait que l'émigration au départ des Antilles a doublé entre 1960-1969 et 1970-1979, l'évolution des diverses formes d'emploi et de non-emploi observée aux Antilles au cours des dix dernières années pourrait bien s'expliquer, toujours en termes de stratégies individuelles :

- par une certaine diminution du chômage d'attente à l'entrée dans le secteur moderne au profit essentiellement d'une augmentation de l'inactivité.
- par un refus plus marqué des situations de type sous-emploi, au profit essentiellement d'une augmentation de l'inactivité et, accessoirement, de l'émigration et du chômage.

2 - Schéma théorique

De manière théorique, l'ensemble des mouvements affectant la population au dessus de l'âge spécifié, en activité normale, sous-emploi, chômage et inactivité est schématisé dans le graphique 3.

Ce schéma comporte 33 flux :

- 5 flux démographiques : l'incidence de la démographie qui entre dans le champ en inactivité et 4 flux décès, soit un par catégorie ;
- 16 flux migratoires : 8 flux internes et 8 flux externes, ou mouvements d'immigration et 8 mouvements d'émigration soit 4 flux par catégorie ;
- 12 flux entre les 4 catégories, chaque catégorie étant affectée par 3 flux d'arrivée et 3 flux de départ.

Au total pour une catégorie donnée on a ainsi 11 flux (12 pour l'inactivité) se décomposant en :

- 1 flux décès (plus le flux démographique pour l'inactivité) ;
- 4 flux migratoires : deux internes et deux externes ou deux mouvements d'immigration et deux mouvements d'émigration. Concernant les inactifs, il est nécessaire de distinguer les élèves, les autres inactifs (constitué pour l'essentiel des personnes au foyer) et les retraités et inaptes : les flux entre activité normale, sous emploi, chômage et chacune de ces trois catégories d'inactifs étant spécifiques. Nous ne l'avons pas fait dans le graphique 3 pour ne pas alourdir la présentation.

Ce modèle ne prétend pas être un modèle démo-économique comme il en existe par ailleurs (14). Il constitue plutôt un modèle tentant de retracer dans des conditions économiques et sociales données :

- le fonctionnement du marché du travail, ou plutôt de ses divers segments, deux segments ; l'activité normale et le sous emploi, étant pris en considération ici.
- ainsi que les incidences des stratégies individuelles vis à vis de l'emploi sur les volumes à un moment donné des quatre catégories considérées.

Avec les résultats d'une seule enquête comportant des questions rétrospectives, il est impossible de déterminer pour une période donnée les flux décès et ceux d'émigration externes. En revanche si on dispose de résultats détaillés pour deux enquêtes effectuées à des intervalles assez longs (les évolutions étant lentes, comme on l'a vu, pour la Guadeloupe et la Martinique) il est possible d'évaluer ces mouvements en analysant les différences entre d'une part les flux passés obtenus à la dernière enquête sur la population subsistante (toujours vivante et n'ayant pas émigré dans l'intervalle considéré) et les stocks donnés par l'enquête précédente.

(14) M. MACURA et B. POPOVIC A note on Yugoslav Labour market model. Economic Institute Belgrade. Communication présentée à la chaire Qutelet-Louvain - Avril 1980.

3 - Application à la Guyane

3.1 Méthode retenue

On ne dispose à l'heure actuelle de résultats détaillés permettant une analyse des relations stocks flux que pour la Guyane.

Nous avons donc tenté de quantifier à l'aide des réponses aux questions rétrospectives les divers flux définis précédemment. L'analyse a été menée en comparant la situation actuelle à la situation précédente : c'est donc une analyse "durée de vie" et non une analyse sur période qui a été faite. Toutefois les questions posées à l'enquête emploi Guyane ne permettaient pas toujours de déterminer avec précision la situation antérieure.

- Pour les personnes dont l'activité actuelle est la 1ère activité, on a donc estimé qu'elles avaient transité par le chômage. Si cette hypothèse s'avère inexacte, les flux chômage-sous emploi et chômage-activité normale se trouvent surestimés (au détriment donc des flux inactivité-sous emploi et inactivité activité-normale). Toutefois cette hypothèse n'a pas été retenue pour les personnes en sous emploi de la zone intérieure, le chômage étant tellement faible dans cette zone qu'à l'évidence la (quasi?) totalité de ces personnes viennent directement de l'inactivité.

- Pour les personnes ayant exercé une activité précédente : personnes ayant changé d'activité, chômeurs et inactifs ayant déjà travaillé, on ne sait pas si cette activité antérieure était du type activité normale ou sous-emploi. On l'a donc estimée en appliquant aux activités antérieures classées par zone et par secteur d'activité les pourcentages correspondants d'activité normale et de sous-emploi observés à l'enquête.

Cette méthode est également susceptible d'introduire des biais, pour les personnes ayant un emploi à l'enquête, elle risque de surestimer les mouvements entre activité normale et sous-emploi, et pour les retraités à l'enquête, elle risque de surestimer les départs de l'activité normale puisqu'on a observé que la proportion des personnes en sous-emploi est plus importante aux âges avancés.

Pour les personnes recherchant un premier emploi et ayant migré d'une zone à l'autre, on a considéré qu'elles avaient quitté leur zone d'origine :

. en situation de chômage si leur durée de résidence dans la zone d'enquête était inférieure à cinq ans.

. en situation d'inactivité dans le cas contraire.

Enfin on a considéré que les élèves à l'enquête représentaient le flux démographique d'entrée dans la population de 15 ans et plus.

3.2 Les résultats

Les résultats obtenus pour l'ensemble de la Guyane sont représentés sur les graphiques 3-2 Hommes et 3-3 Femmes où les surfaces sont proportionnelles aux stocks et aux flux observés.

- On notera pour les hommes, que les mouvements dominants sont les flux CH-AN et l'immigration externe composée pour l'essentiel de Métropolitains et de Guadeloupéens et Martiniquais. On notera également l'importance des changements de secteurs d'activité à l'intérieur de l'activité normale. Les flux SE-AN et AN-SE sont non négligeables et de même importance.

Le sous-emploi est alimenté par le chômage mais aussi par une immigration extérieure composée d'Haïtiens, Brésiliens, Surinamiens, Saint Luciens. Le chômage concerne autant des personnes auparavant occupées que des jeunes sortant du système scolaire, et il est faiblement alimenté par l'immigration extérieure. Enfin les retours en inactivité concerne apparamment davantage les personnes auparavant en activité normale que celles auparavant en sous-emploi.

- Pour les femmes, les mouvements dominants sont moins nets que précédemment : ce sont les flux CH-AN et CH-SE, on notera l'importance du flux IE-IN probablement dû à une immigration d'accompagnement. Les flux IN-SE (provenant de la zone 4 uniquement) et SE-CH restent assez importants ainsi que les flux SE-AN et AN-CH et IN-CH. Les retours en inactivité (ménagères et retraitées) proviennent bien davantage du sous-emploi que de l'inactivité.

En ce qui concerne les zones on observe :

- pour la région de Cayenne :

. hommes (graphique 3.4) les mouvements dominants sont comme pour l'ensemble de la Guyane les flux CH-AN et IE-AN. Ces flux comme les autres flux mentionnés pour l'ensemble Guyane sont toutefois légèrement plus marqués. Les mouvements migratoires externes concernant les actifs sont non négligeables, mais alors que l'émigration et l'immigration concernant l'activité normale sont à peu près équivalents, l'immigration vers le sous-emploi est plus importante que l'émigration.

. femmes (graphique 3.5) le flux dominant est CH-AN, les autres flux étant légèrement moins importants que pour l'ensemble de la Guyane. Les migrations internes concernant les personnes occupées sont peu importantes, mais on remarquera que l'immigration externe alimente notablement, comme pour les hommes d'ailleurs, le sous-emploi.

- pour la région de Kourou :

. hommes (graphique 3-6) le flux le plus important est CH-AN, mais les mouvements migratoires externes et internes concernant les personnes occupées sont importants, l'immigration et l'émigration internes étant aussi importantes pour l'activité normale, l'émigration du sous-emploi étant plus importante que l'immigration. On notera en outre qu'il n'y a pas de retour SE-CH ni de flux Ie-CH, et que les retraits d'activité viennent davantage du sous-emploi que de l'activité normale.

. femmes (graphique 3.7) : on observe à peu près la même situation que chez les hommes, les mouvements migratoires concernant les personnes occupées étant toutefois moins importants que chez les hommes et ce au profit des mouvements migratoires affectant les personnes inactives.

- pour la région de Saint Laurent :

. hommes (graphique 3.8) : le flux CH-SE est presque aussi important que le flux CH-AN. Les mouvements AN-SE et SE-AN sont importants et révélateurs probablement du grand nombre de rénumérations voisines du SMIC. L'activité normale est alimentée par une immigration importante, mais globalement on observe une assez forte émigration interne. Les retours au chômage sont faibles.

. femmes (graphique 3.9) : le flux dominant est CH-SE, mais avec un flux SE-CH non négligeable. Par ailleurs le flux SE-AN est plus important que le flux AN-SE. Comme pour les hommes l'émigration intérieure est forte.

- pour l'intérieur :

. hommes (graphique 3.10) : le flux dominant est IN-SE et les mouvements AN-SE et SE-AN sont non négligeables. L'émigration au départ du sous-emploi est importante, mais partiellement compensée par une immigration interne et externe frontalière. Plusieurs flux ont une valeur nulle ou négligeable.

. femmes (graphique 3.11) : on observe une situation similaire à l'exception des flux AN-SE et SE-AN qui sont peu importants.

Malgré les imperfections de la méthode retenue et le caractère "durée de vie" des mouvements observés, les constatations précédentes indiquent assez clairement que ce qu'on appelle le marché de l'emploi guyanais, est, au moins, très segmenté, voire même qu'il existe plusieurs marchés de l'emploi en Guyane.

En termes de fonctionnement de ces segments ou marchés, on pourrait retenir, dans le cas de la Guyane, plusieurs types de marchés caractérisés par des possibilités de stratégies individuelles différentes.

On pourrait ainsi retenir :

- un marché masculin où l'activité normale est importante et provient pour l'essentiel du chômage toujours complété par une immigration

importante. Les flux entre activité normale et chômage sont importants, mais les retours en chômage plutôt faibles. Ces marchés libèrent plutôt des emplois de type activité normale.

- un marché féminin où le sous-emploi est important et provient pour l'essentiel du chômage ou de l'inactivité. Les flux entre activité normale et chômage sont faibles mais les retours en chômage importants. Ces marchés libèrent plutôt des emplois de type sous-emploi.

- pour la région de Cayenne, un marché où les choix principaux effectués sont l'activité normale, le chômage et l'inactivité.

- pour la région de Kourou, un marché où les choix principaux effectués sont l'activité normale, le chômage, l'inactivité et l'émigration.

- pour la région de Saint Laurent, un marché où les principaux choix possibles sont le sous-emploi, le chômage, l'inactivité et l'émigration.

- pour l'intérieur, un marché où les principaux choix possibles ne sont guère que le sous-emploi et l'émigration.

CONCLUSION

Les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages centrées sur la mesure de l'occupation et du chômage présentent peu d'intérêt dans des pays ou régions où le sous-emploi et le secteur informel demeurent importants.

Compte tenu de la lenteur de l'évolution, dans ces pays, des structures économiques et sociales ainsi que des comportements, l'organisation d'enquêtes annuelles, même si celles-ci dépassent les concepts usés d'occupation et de chômage, semble un luxe inutile pour l'analyse, auquel malheureusement la pression des utilisateurs ne permet pas toujours d'échapper.

L'organisation d'enquêtes périodiques, à cinq ans d'intervalle par exemple, adaptées à la réalité et à la complexité des relations, économiques entre secteurs, et sociales, entre acteurs, nous semble préférable.

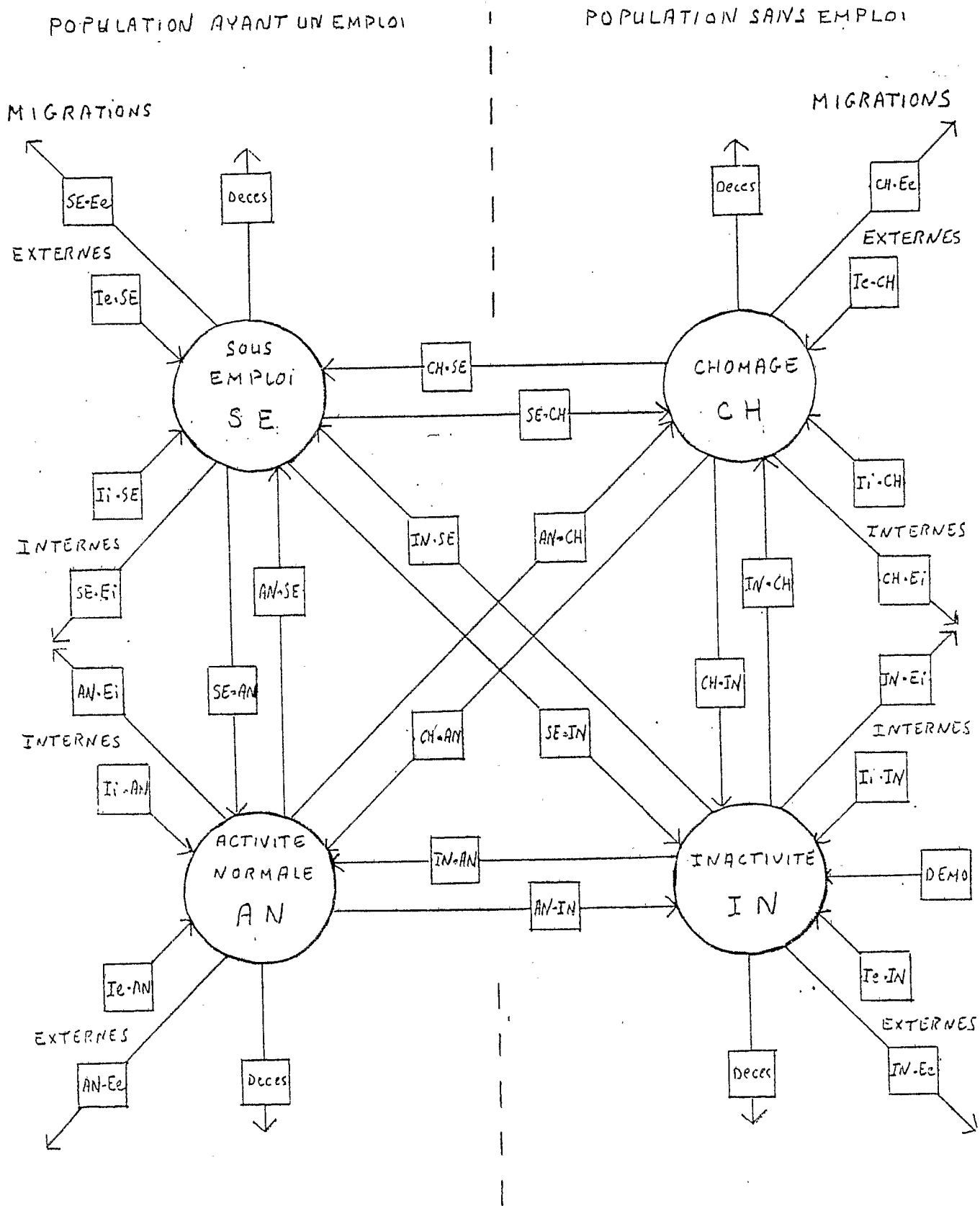
Ces enquêtes devraient avoir comme objectif premier la mesure de l'ensemble de la capacité de travail inemployée ou mal employée et la décomposition de cet ensemble en catégories significatives ; les termes de chômage et de sous-emploi, difficilement évitables, mais à contenu affectif fort, pouvant être réservés à certains sous-ensembles particuliers.

Le second objectif à retenir est l'étude des mécanismes et des comportements qui sous-tendent les divers segments du marché du travail ou les divers marchés du travail en cause dans les pays considérés. En effet la connaissance de ces mécanismes et comportements est fondamentale, pour la définition de politiques de formation, et d'un emploi efficace : pour avoir ignoré ce fait, des politiques ambitieuses, auxquelles des moyens importants ont été consacrés, n'ont pas atteint leur objectif.

Il importera toutefois de bien veiller à ce que ces deux objectifs prioritaires des enquêtes emplois ne se traduisent pas par des questionnaires trop lourds impraticables sur le terrain.

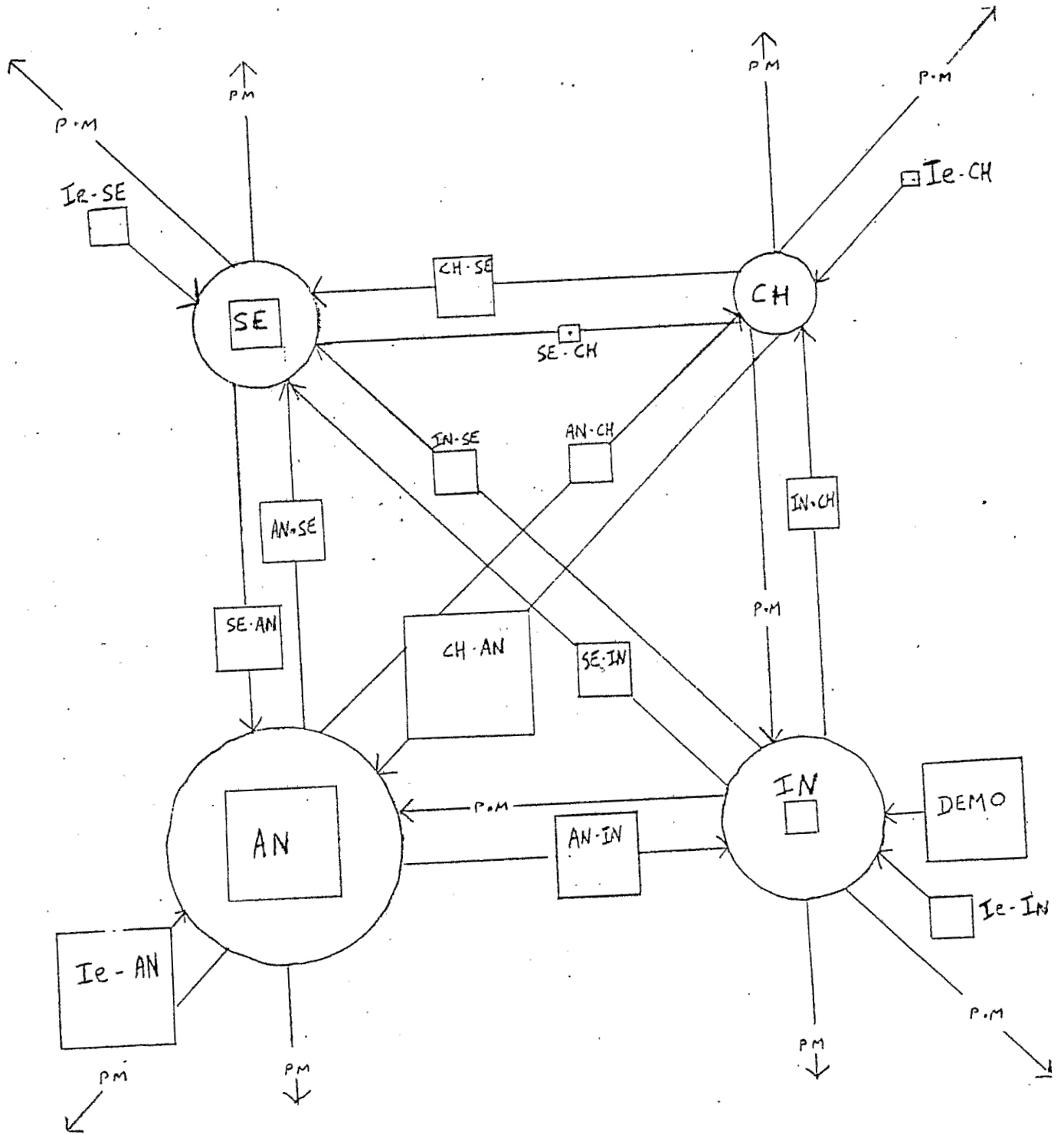
GRAPHIQUE 3.1

MOUVEMENTS AFFECTANT LA POPULATION AU DESSUS DE L'AGE SPECIFIE PAR CATEGORIES D'ACTIFS ET D'INACTIFS.



GRAPHIQUE 3.2

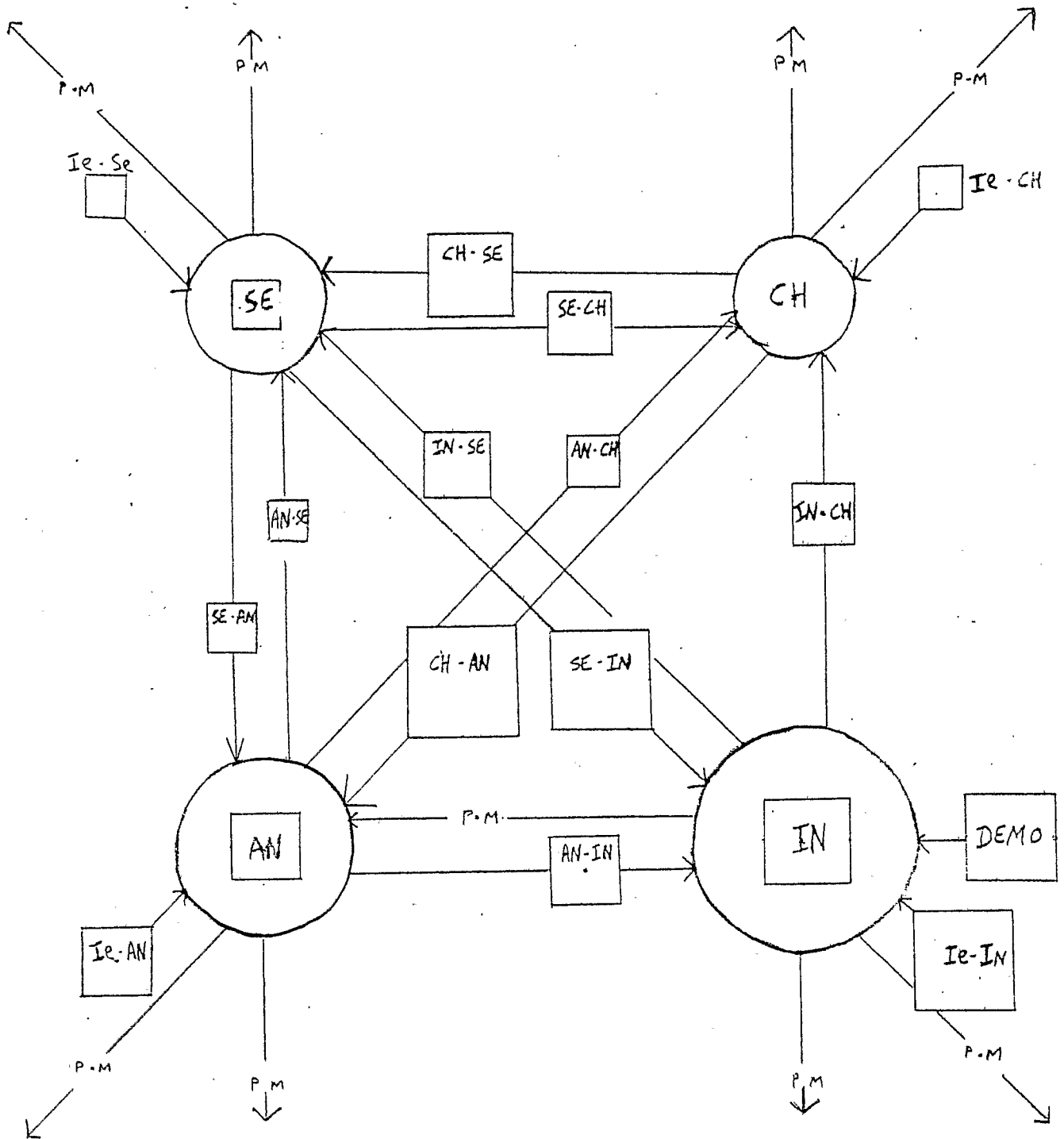
IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ENSEMBLE GUYANE • HOMMES



GRAPHIQUE 3.3

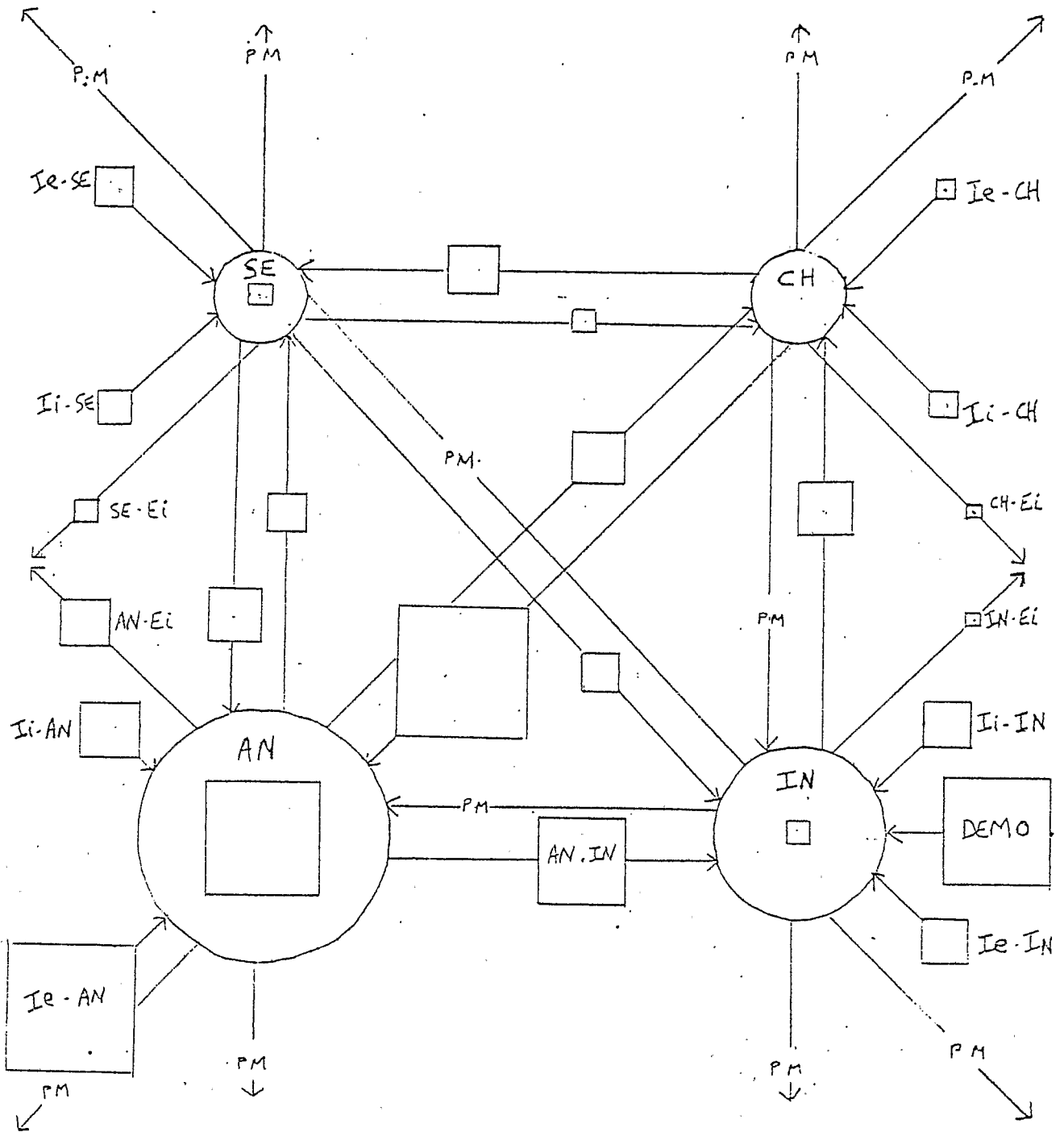
IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
ENSEMBLE GUYANE

FEMMES



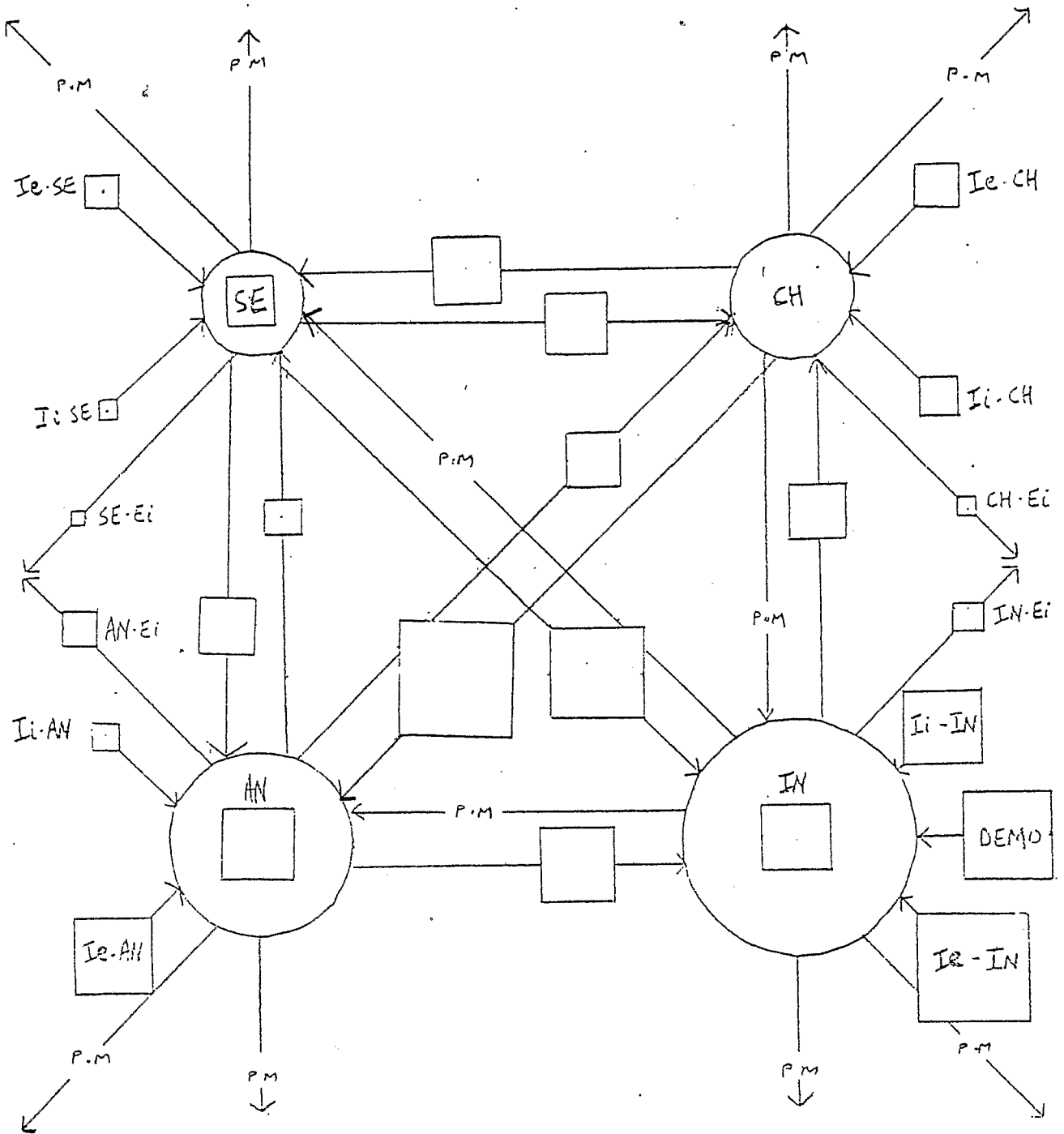
GRAPHIQUE 3.4
 IMPORTANCE RELATIVE
 ZONE 1 . HOMMES

DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS
 ACTUELS.



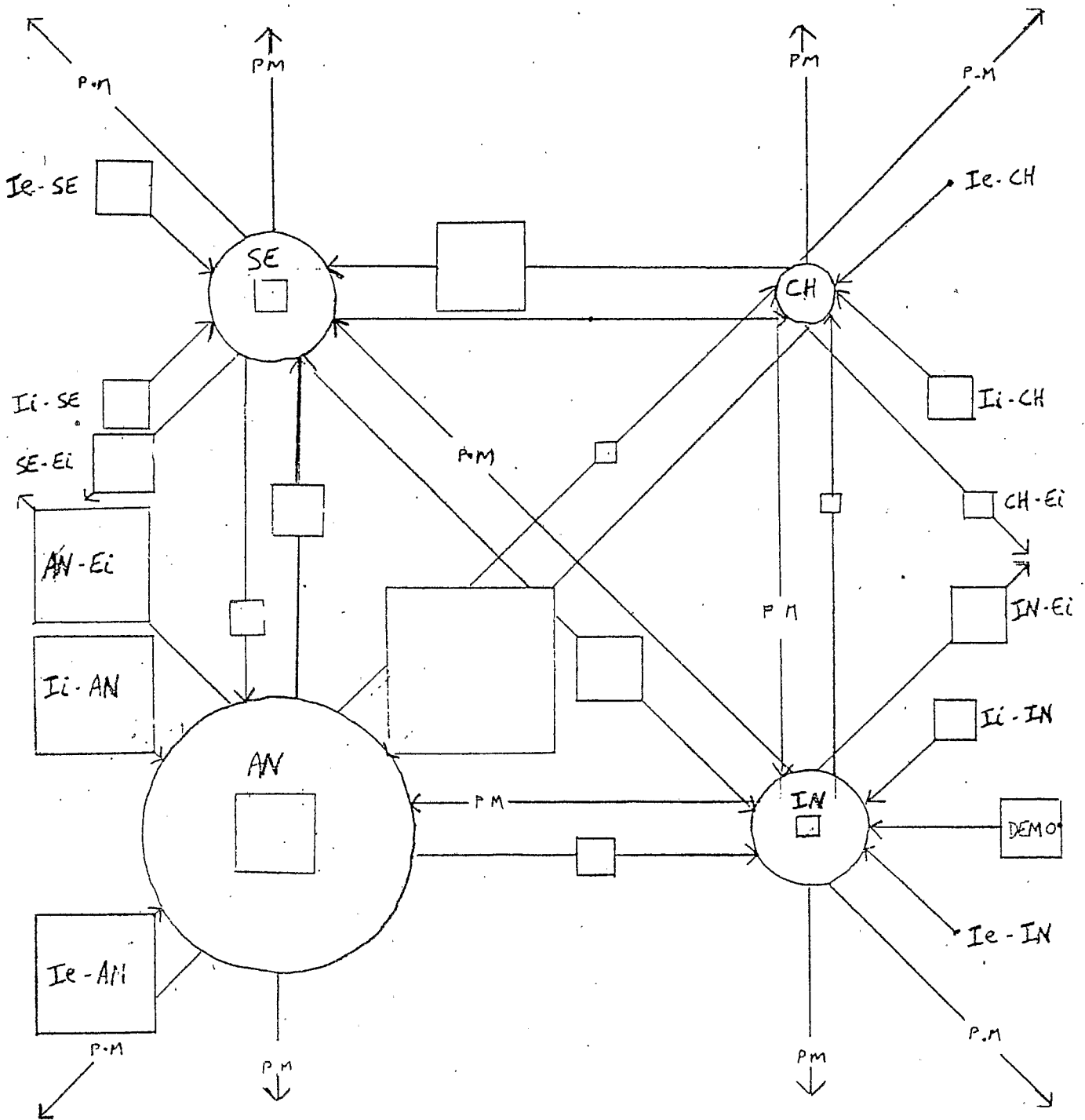
GRAPHIQUE 3.5

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 1 - FEMMES



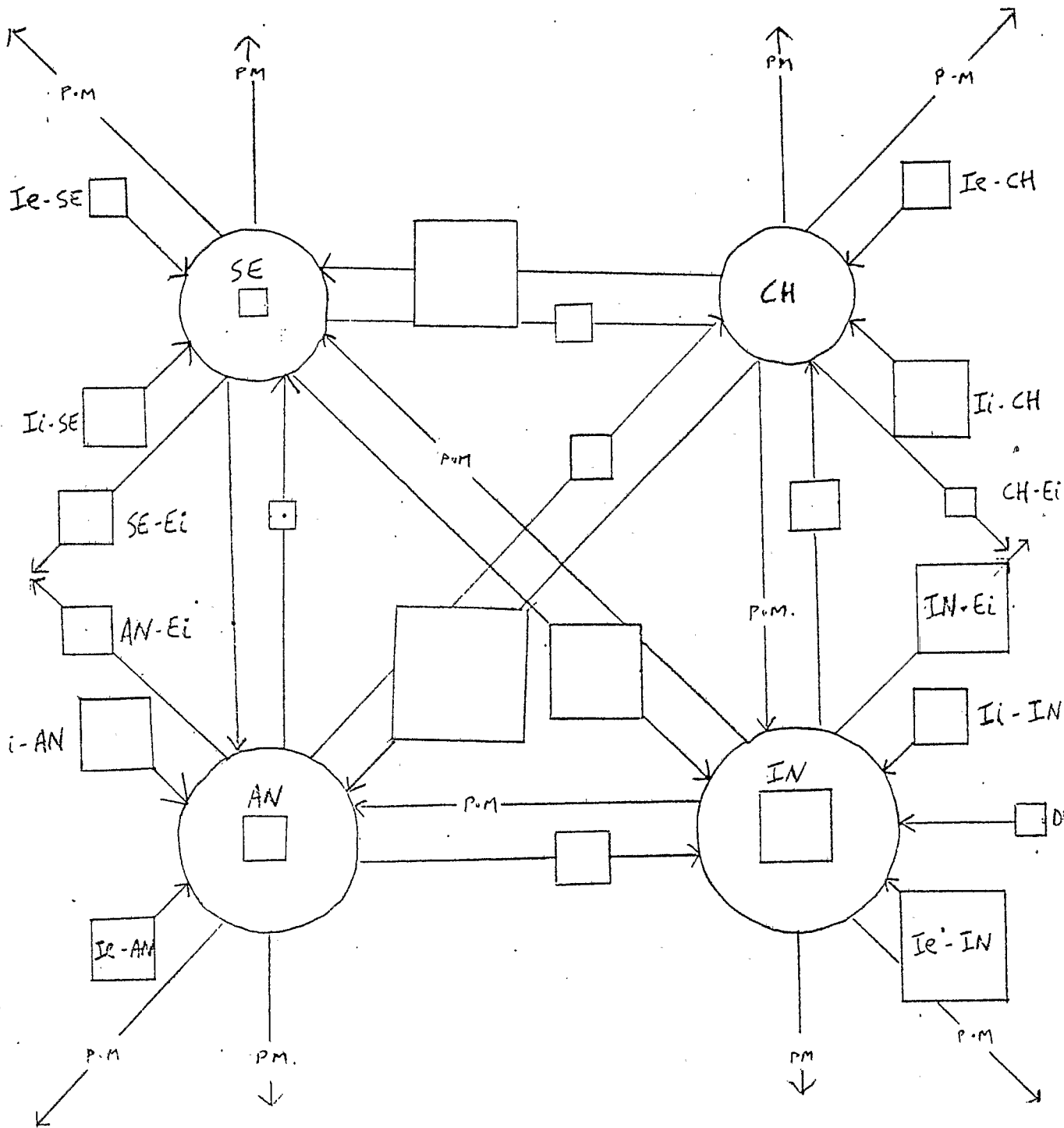
GRAPHIQUE 3.6

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 2 - HOMMES

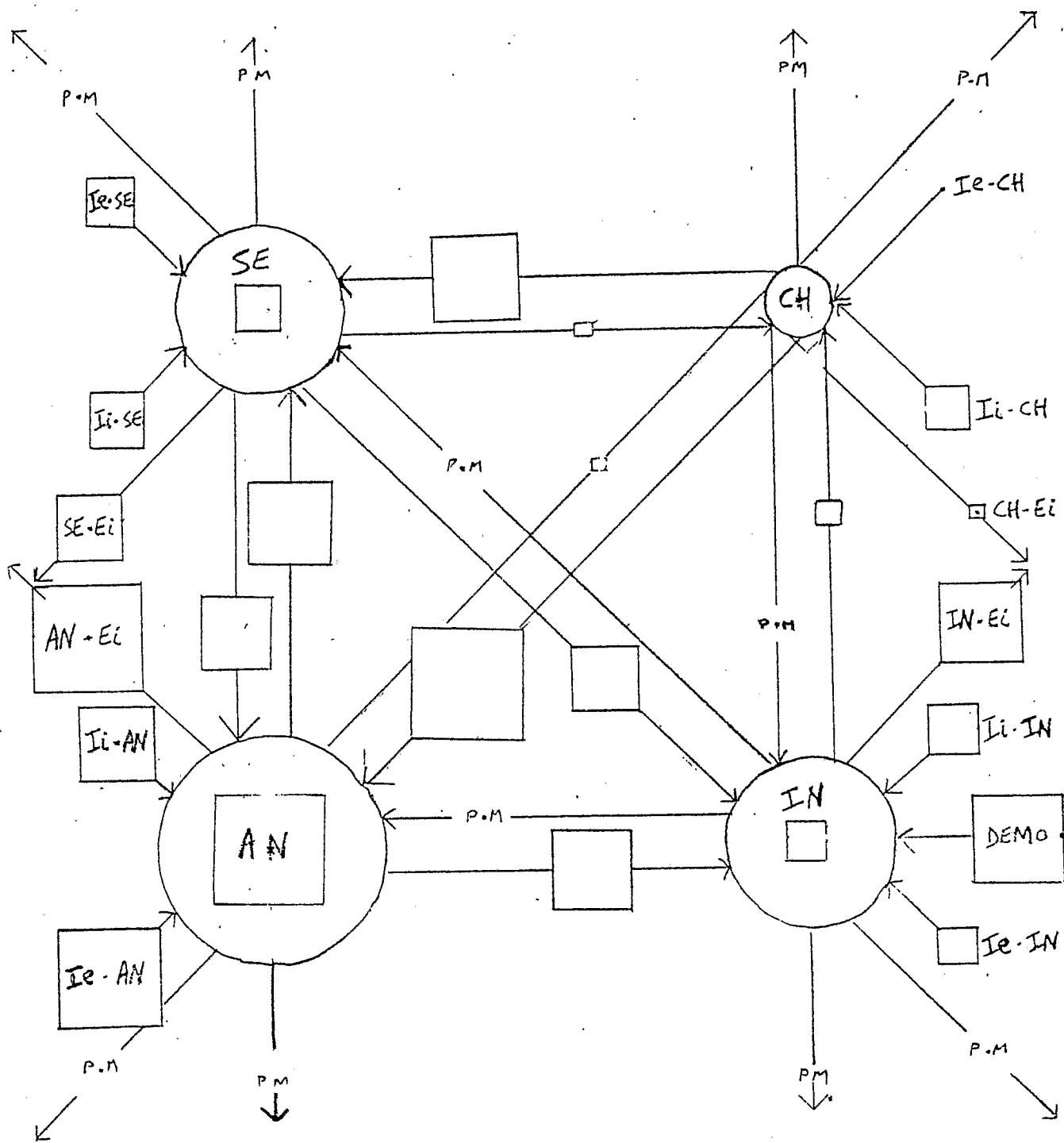


GRAPHIQUE 3.7

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 2 - FEMMES

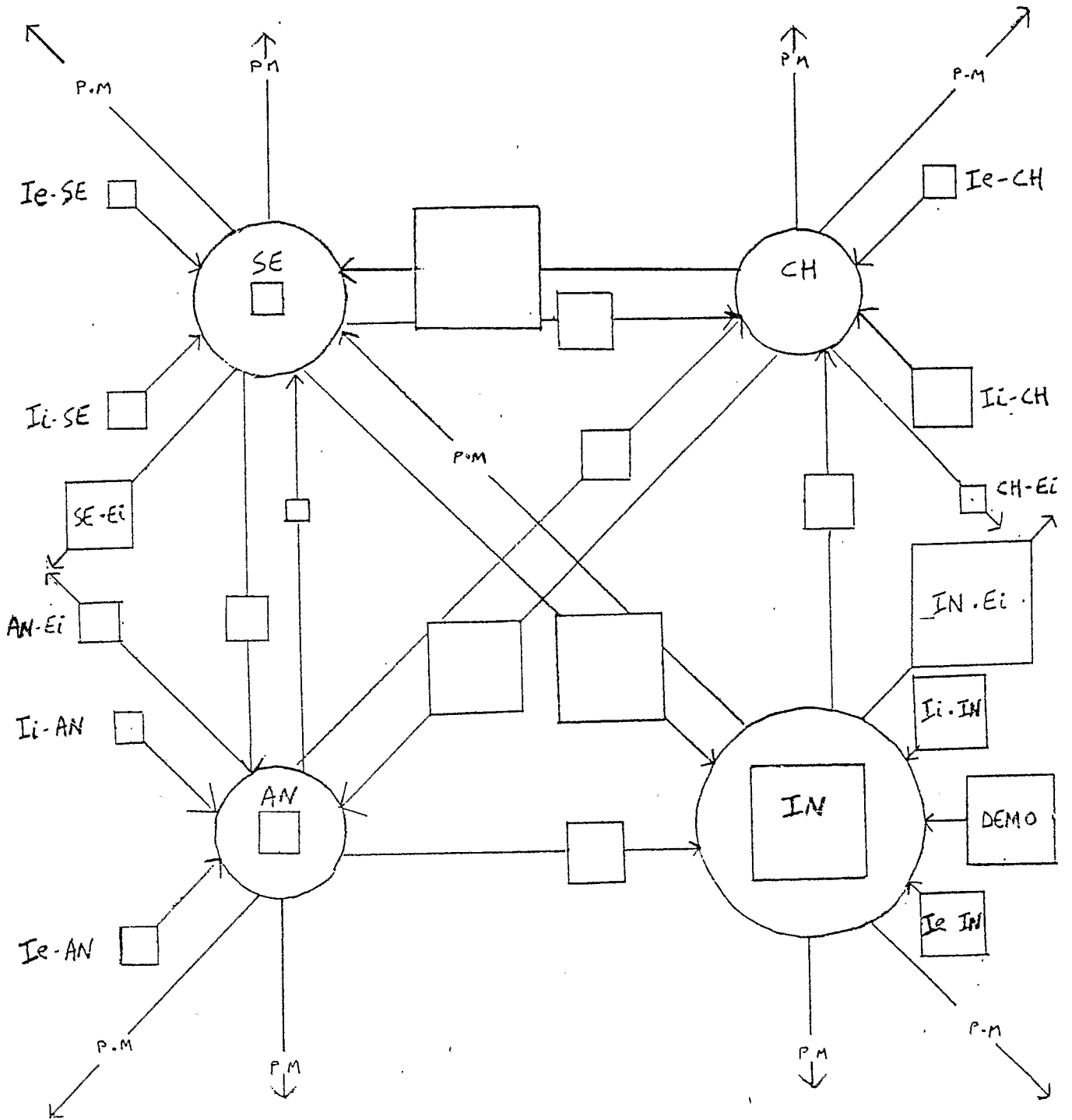


GRAPHIQUE 3.8
 IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 3 : HOMMES



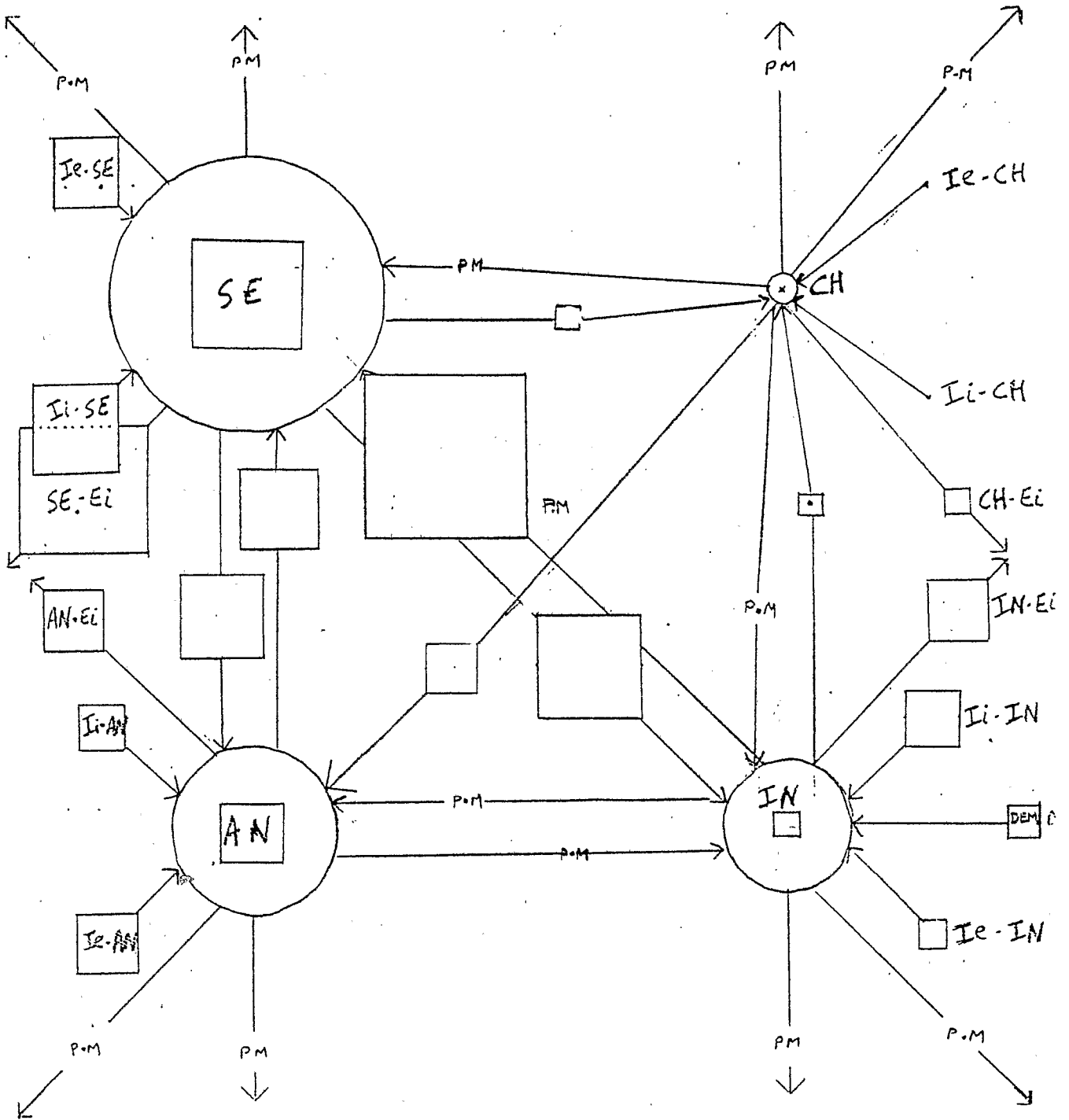
GRAPHIQUE 3.9

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 3 - FEMMES



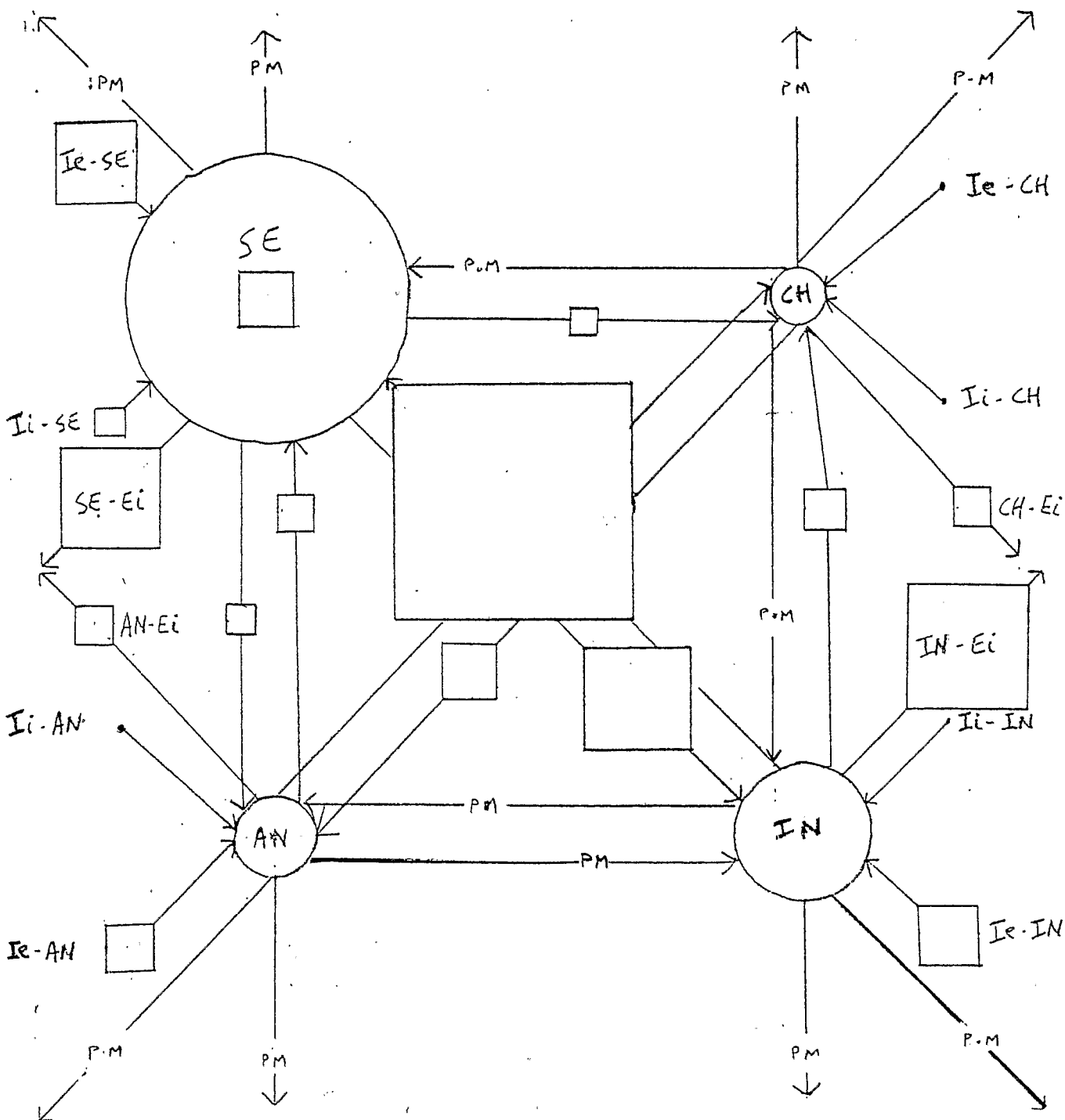
GRAPHIQUE 3.10

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 4 - HOMMES



GRAPHIQUE 3.11

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 4 - FEMMES



METHODOLOGIE ET RESULTATS DES ENQUETES SUR LE
SECTEUR NON STRUCTURE
EN TUNISIE (*)

Jacques CHARMES
Economiste
Chargé de Recherche de l'ORSTOM

O.R.S.T.O.M.

Fonds Documentaire

N° :

Cote :

Date :

* L'enquête sur le secteur non structuré en Tunisie est réalisée par l'Institut National de la Statistique avec la collaboration de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre Mer (ORSTOM). Initialement, ce projet a constitué une application pour le groupe de recherche AMIRA (Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieu informel et Rural Africain) créé par l'INSEE, l'ORSTOM et le Ministère de la Coopération.

S O M M A I R E

Méthodologie et résultats des enquêtes sur le secteur non structuré en Tunisie (Jacques CHARMES)	51
<u>Ière partie</u> : Présentation générale du système d'enquêtes et d'analyses sur le secteur non structuré en Tunisie	53
I Origine du concept, définition du champ d'investigation et typologie des activités du secteur non structuré en Tunisie	55
1) Origine du concept et évolution de sa prise en compte	55
2) Définition et typologie	56
II Méthode d'analyse du secteur non structuré localisé	64
1) Le recensement des établissements en milieu urbain	64
2) Les monographies de métiers	69
3) Les sondages sectoriels	74
III Méthode d'analyse du secteur non structuré non localisé	76
1) Analyse comparative des sources de données sur l'emploi	77
2) Les monographies représentatives à visée d'extrapolation	79
<u>IIe partie</u> : Part du secteur non structuré dans l'emploi et dans la production nationale en Tunisie	82
I L'emploi dans le secteur non structuré	83
1) Résultats de l'analyse comparative	83
2) Modalités de calcul	87
3) Interprétation des résultats	100
II La part du secteur non structuré dans la Production Intérieure Brute	102
1) Méthodes d'évaluation de la production	102
2) Participation du secteur non structuré à la formation de la P.I.B	107
2.1 Les résultats de l'enquête sur le "Bois-ameublement " et de l'enquête sur la "mécanique"	108
2.2 Essai d'estimation de la part du secteur non structuré des industries manufacturières dans la formation de la P.I.B	110
<u>ANNEXES</u>	
Annexe I : L'emploi dans le secteur non structuré, après prise en compte de 2 facteurs négligés dans l'estimation a minima : la croissance de l'emploi et les actifs de la classe d'âge de 10 à 14 ans	115
Annexe II : Questionnaires	117
Annexe III : Bibliographie	127

Ière Partie

PRESENTATION GENERALE
DU SYSTEME D'ENQUETES ET D'ANALYSES
SUR LE SECTEUR NON STRUCTURE
EN TUNISIE *

* La présente note est une communication au colloque organisé par l'IEDES et l'AFIRD sur "La petite production marchande en milieu urbain africain". (PARIS-Mars 1979)

Qu'est-ce que le Secteur Non Structuré ?

Soulever la question de la pertinence d'un tel concept est un préalable rituel auquel sacrifient généralement la plupart des études sur ce sujet. Et il est bien vrai que la négation même qui est incluse dans la terminologie (Non structuré, informel) prouve qu'il ne s'agit pas tant de définir un objet ou un concept, mais plutôt de tracer une limite en deçà de laquelle certains concepts et certaines analyses ne sont plus opératoires.

Les raisons de cette négation dans la terminologie et de la fixation d'une telle limite sont à chercher dans l'origine même du concept, dans les circonstances qui lui ont donné naissance.

Mais cette limite définit un champ pour le moins hétérogène dont les diverses composantes présentent des caractéristiques spécifiques et relèvent de méthodologies d'investigation différentes. Il importe donc de définir plus précisément le champ de l'investigation et de dresser une typologie des activités du secteur non structuré, avant de présenter les diverses méthodes mises en oeuvre par l'Institut National de la Statistique de Tunisie, avec la collaboration de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre Mer, pour appréhender cette réalité particulière que constitue le Secteur Non Structuré.

Une réalité qui, d'une certaine manière, et si l'on veut bien oser risquer la formule dans le domaine socio-économique, constitue un champ de recherche expérimentale, susceptible en outre - par un transfert de technologie en retour - de contribuer à l'élaboration d'outils d'analyse permettant d'appréhender un phénomène qui se développe dans nos propres sociétés industrialisées en proie à une crise structurelle de grande ampleur.

Une réalité qui doit également pousser à la modestie et à la prudence l'analyste macro-économiste et le planificateur du développement, trop souvent enclins à manier les chiffres globaux et les agrégats, sans chercher à savoir ce qu'ils recouvrent exactement, et ce qu'ils laissent dans l'ombre.

I - Origine du concept, définition du champ d'investigation et typologie des activités du secteur non structuré en Tunisie.

1) - Origine du concept et évolution de sa prise en compte

Le terme de secteur non structuré ou informel n'est pas à proprement parler un concept. Il est simplement un moyen commode de définir un champ d'investigation.

Définition purement négative certes, mais qui a le mérite de mettre le doigt sur un domaine resté ignoré de la statistique classique qui l'évaluait par solde, lorsqu'elle ne le laissait pas simplement pour compte.

Or, les modalités de prise en compte des ressources humaines que recèle ce secteur et les perspectives qu'on leur traçait ont changé au fil des années, au fur et à mesure des révisions déchirantes des théories et politiques de développement qui se sont succédées tout au long des deux dernières décennies.

Jusqu'au début des années 70, les objectifs d'accroissement de la productivité dans les campagnes et d'accumulation du capital dans l'industrie passent par des politiques de développement rural vouées à la destruction du monde paysan considéré comme sous employé et peu productif et à la fourniture de main-d'oeuvre bon marché à l'industrie urbaine.

Ces politiques, dont LEWIS a rendu compte dans son modèle de développement avec offre illimitée de travail et qu'il a peut-être même inspirés, ont eu des conséquences qui allaient entraîner, au début des années 70, un retournement des perspectives. On s'aperçut alors que l'exode rural, dont les politiques agricoles avaient accéléré le rythme, n'avait fait que transformer le sous-emploi des campagnes en un chômage ou sous-emploi urbain que l'industrie se trouvait dans l'incapacité d'absorber.

Les ressources humaines ainsi mobilisés se retrouvaient donc stérilisées en un surplus supposé inactif et improductif dont on pouvait craindre les effets destabilisateurs. On entreprit alors de mesurer ce surplus. Or les premières enquêtes sur l'emploi lancées dans les pays du Tiers-Monde firent apparaître des taux de chômage relativement faibles, bien

en deçà de ce que l'on attendait en tout cas. Ce fut une révélation et l'on commença à s'intéresser au secteur dit "informel" ou "non structuré", à cette multitude de petites activités artisanales ou infra-artisanales, c'est-à-dire à ce domaine de l'économie urbaine-mais aussi rurale- difficile à définir parce que n'entrant pas dans les cadres conceptuels et analytiques classiques, mais dont on venait de découvrir le rôle capital dans le domaine de l'emploi et des revenus.

Ainsi le Secteur Non Structuré, considéré jusqu'alors comme quantité négligeable, se retrouvait du jour au lendemain projeté au centre des problèmes d'emploi et de développement économique. Il avait joué un rôle considérable d'amortisseur de l'exode rural, on voulait maintenant le considérer comme un creuset où se forgeraient de petits entrepreneurs nationaux capables d'édifier une industrie à la mesure du pays.

Les organismes internationaux entreprirent alors des recherches dans ce domaine. Le Bureau International du Travail s'efforça, dans le cadre du Programme Mondial de l'Emploi, de susciter la collecte de données sur ce secteur et la Banque Mondiale ne tarda pas à faire une priorité de sa politique d'aide à la promotion de la petite entreprise et de lutte contre la pauvreté en milieu urbain.

Toutefois les activités non structurées étaient toujours considérées par définition comme peu productives, et négligeables sur le plan de la production sinon sur celui de la redistribution des revenus. On ne soupçonnait pas encore que la part de ces activités dans le Produit National n'était pas à négliger. Ce n'est qu'à une date récente que l'on commença à en prendre conscience.

Deux facteurs principaux contribuèrent à occulter l'importance de cette participation du secteur non structuré à la formation du Produit National :

- d'une part l'absence d'enquêtes au niveau national dans ce domaine,
- d'autre part l'utilisation de concepts et de méthodes classiques mais inadéquats qui ne pouvait aboutir qu'à une sous-estimation de la contribution du secteur.

Ce sont précisément ces difficultés conceptuelles et de collecte qu'a tenté de résoudre le dispositif d'enquêtes mis en place par l'Institut National de la Statistique en Tunisie.

2) - Définition et typologie

Secteur non structuré, secteur informel : par cette terminologie il s'agit donc simplement de tracer une limite en deçà de laquelle certains concepts et certaines analyses ne sont plus opératoires, et surtout certaines méthodes et techniques de collecte ne sont plus adaptées.

A la base de cette terminologie consacrée, il y a donc une démarche empirique et intuitive : font partie du secteur non structuré toutes les activités industrielles, commerciales et de services qui ne sont pas saisies dans les cadres classiques de la statistique et de la comptabilité nationale. Il résulte de ce constat une très grande hétérogénéité des activités concernées et de leurs modalités d'exercice, et la nécessité d'adopter une démarche empirique. C'est la raison pour laquelle la meilleure définition que l'on puisse donner a priori du secteur non structuré est essentiellement descriptive et typologique.

Si l'on met de côté les activités agricoles non marchandes (auto-subsistance) ou agricoles marchandes qui ne passent pas par les circuits de distribution "organisés", il est possible de distinguer plusieurs types d'activités secondaires ou tertiaires non structurées : le tableau 1 distingue 7 formes d'activités non structurées en milieu urbain ou rural non agricole, réparties selon leurs modalités d'exercice, en 3 secteurs.

Les 7 formes d'activité énumérées dans le tableau 1 peuvent se répartir en deux grandes catégories, selon qu'elles s'exercent dans un local unique spécialement prévu à cet effet (secteur non structuré localisé), ou dans des locaux multiples, dans la rue ou dans les domiciles (secteur non structuré non localisé) (1).

Les petites entreprises industrielles ou commerciales (catégorie 1) ne se distinguent des entreprises capitalistes "modernes" ni du point de vue des structures ni du point de vue des comportements, mais essentiellement du point de vue de la taille (effectifs employés). Elles ne sont intégrées à la typologie présentée qu'en tant qu'elles constituent le lieu de passage quasi-obligé de celles des activités non structurées (peu nombreuses il est vrai et bien spécifiques) qui évoluent vers des formes de production typiquement capitalistes.

(1) Pour être complet, il faudrait encore adjoindre au secteur non structuré localisé et non localisé, un secteur non structuré diffus, constitué par tous les services ou activités de production que les ménages se rendent à eux-mêmes ou entre eux, sans passer par les marchés organisés. Mais ce dernier phénomène est surtout propre aux économies développées et nous limiterons ici notre analyse aux deux formes principales que constituent le secteur non structuré localisé et le secteur non structuré non localisé.

Tableau 1 : Champ d'investigation pour les enquêtes sur le secteur non structuré au sens large

Modalités d'exercice	Secteurs d'activité	Production	Services	Commerce
		Bois, Métal Cuir, Tex- tile, Ha- bille- ment, Pain, Pâtisserie BTP	Mécanique de détail Electri- cité, Plomberie, Cordon- nerie, Services Person- nels Trans- port...	des pro- duits ali- mentaires, des pro- duits non alimen- taires
Secteur non structuré au sens large Secteur non structuré au sens strict Secteur non structuré "non localisé"	1) Petites entreprises	X	X	X
	2) Artisanats ou commerces traditionnels	X	X	X
	3) "Intrus", "Amateurs", "Casseurs", et concurrents clandestins de toutes sortes	X	X	0
	4) Tâcheronset travailleurs à façon hors domicile	X ↔	X	0 ↔
	5) Marchands ambulants	0 ↔	X	X ↔
	6) Tâcherons et travailleurs à façon à domicile (travail au noir)	X	X	0
	7) Travail à domicile	X	X	0

X Existence, 0 non existence de la catégorie correspondante, ↔ correspondance entre deux catégories

Les artisanats ou commerces traditionnels (catégorie 2) sont des activités de petite dimension qui se distinguent des petites entreprises de la catégorie précédente, non pas par leur taille, mais plutôt par leurs structures (ils emploient par exemple une plus forte proportion d'apprentis et d'aide-familiaux) et par leurs comportements. Ayant généralement pignon sur rue, ils se sont regroupés en associations professionnelles, traditionnelles (corporations) ou officielles (syndicats patronaux), capables de faire entendre leurs voix et de constituer des groupes de pression.

Les "intrus", "amateurs", "casseurs", (catégorie 3) sont ainsi dénommés par les membres de la catégorie précédente qui voit en eux l'objet de leur ressentiment. Mais cette concurrence sauvage par le bas, pour laquelle les règlements et la législation pourtant peu contraignants d'une économie libérale sont sinon inconnus, du moins résolument et systématiquement ignorés, n'est que la simple émanation de l'artisanat traditionnel. Ce dernier lui a donné naissance dans sa lutte contre la concurrence par le haut que lui fait l'entreprise capitaliste. Il s'agit donc de clandestins pour l'Administration qui ne les connaît pas, bien qu'ils travaillent au vu et au su de tout le monde et qu'ils restent ainsi relativement faciles à recenser et à enquêter.

Avec cette dernière forme du secteur non structuré localisé commence ce que l'on peut appeler le secteur non structuré au sens strict, par opposition au secteur non structuré au sens large qui englobe l'artisanat et la petite entreprise.

Les tâcherons ou travailleurs à façon itinérants (catégorie 4) représentent une main d'oeuvre fluctuante et qui peut être très importante dans le secteur de la production (dans le Bâtiment - Travaux Publics notamment). Statut particulier - et précaire - de la main d'oeuvre dans ces secteurs, le tâcheronnage ou le travail à façon peut aussi être une modalité d'exercice pour des travailleurs indépendants du secteur des services (plombiers, électriciens...).

Dans le secteur du commerce et pour certains autres secteurs, la catégorie précédente a pour équivalent les marchands ambulants (catégorie 5) qui proposent biens et services au consommateur final, en lieu et place de leur force de travail.

Le travail noir à domicile (catégorie 6) recouvre les activités clandestines proprement dites, celles de la catégorie 3 s'exerçant finalement en plein jour. La concurrence sauvage s'en trouve ainsi aggravée non seulement pour le secteur non structuré localisé, mais également pour les tâcherons et travailleurs à façon hors domicile.

Enfin le travail à domicile (catégorie 7), lorsqu'il correspond à un usage admis, ne peut être considéré comme du travail noir. Cette catégorie intègre par exemple les femmes au foyer qui pratiquent une activité de tissage (tapis, couvertures...).

Les diverses catégories énumérées ci-dessus jouent entre elles un jeu complexe de concurrence presque pure et parfaite. Mais ce n'est pas ici l'objet de proposer une analyse du développement et des contradictions de cet ensemble que nous avons convenu d'appeler "Secteur non structuré" (1). Nous nous contenterons seulement de remarquer que les catégories proposées dans la typologie sont classées dans un ordre qui n'est pas dû au hasard : chacune d'entre elles nécessite des méthodes et des techniques d'investigation particulières qui s'éloignent de plus en plus des méthodes quantitatives classiques au fur et à mesure que l'on "descend" dans le tableau 1.

On peut dire brièvement qu'au fur et à mesure que s'accroît le degré de non structuration et que baisse le niveau de revenu tiré des activités concernées (passage de la catégorie 1 à la catégorie 7), s'accroît parallèlement la difficulté d'appréhension des phénomènes et d'intégration aux cadres classiques. D'où la nécessité de passer de techniques d'enquêtes quantitatives classiques portant sur les entreprises ou les établissements à des enquêtes spécifiques de plus en plus qualitatives portant sur les ménages. Ce passage des entreprises (ou des activités) aux ménages est dû à la difficulté de localisation de plus en plus grande de l'activité exercée et au fait que le revenu tiré de l'activité perd de sa signification par référence à l'entreprise et en gagne par référence au ménage.

Il résulte de cette remarque que l'appréhension exhaustive du secteur non structuré ne peut se faire à l'aide d'une méthode d'enquête intégrée et unitaire et qu'il convient de diversifier les approches selon les formes de l'activité non structurée que l'on veut étudier.

Sans négliger pour autant les formes inférieures de l'activité non structurée, le système d'enquêtes mis en place par l'Institut National de la Statistique de Tunisie a choisi l'établissement (et l'entreprise) comme unité d'observation privilégiée. De ce fait, se trouvent couvertes de façon pratiquement exhaustive les trois premières formes d'activité énumérées au tableau 1, et de façon partielle seulement la forme d'activité n° 4, à savoir le tâcheronnage.

(1) Une telle analyse a été esquissée dans : CHARMES (J) : "Les contradictions du développement du Secteur non structuré". Tiers Monde, 1980.XXI. n° 82 pp. 321-335.

Le Tableau 2 représente la place de ce système d'enquêtes sur le secteur non structuré localisé dans l'ensemble de l'observation statistique effectuée ou à mettre en place par l'INS sur les secteurs secondaire et tertiaire de l'économie tunisienne. Ce sont ces diverses opérations que nous allons maintenant présenter sous l'angle méthodologique, en précisant pour chaque opération les difficultés rencontrées et les avantages reconnus, ainsi que les résultats déjà obtenus ou attendus.

Tableau 2 : Place du système d'enquêtes sur le secteur non structuré localisé
dans la couverture statistique des secteurs secondaire et tertiaire de l'économie tunisienne

		Secteur Secondaire	Secteur Tertiaire		
			Services	Commerce	
Recensement exhaustif des établissements (1976-78 renouvelé en 1981)					
COLLECTE	Enquêtes sur le secteur "non structuré". (Emploi.Salaires. Production. Valeur ajoutée. Données qualitatives)	Etablissements <10 emplois (ou <3 commerces)	<u>Monographies de métiers (interviews)</u> (Menuiserie-ébénisterie (Cuir-Chaussures Textiles-Confection (Métal-Forgerons (Pain-Pâtisserie <u>Sondages sectoriels</u>	1977 - 1981	Commerce de détail Circuits de distribution (à partir de 1980)
	Enquête sur le Secteur "moderne". (Emploi-Salaires. Production. Valeur ajoutée)	Etablissements >10 emplois (ou >3 commerces)	Recensement des Activités Industrielles (annuel depuis 1957)		Enquête sur le commerce (annuelle depuis 1979)
SYNTHESES	Comptabilité Nationale Planification	Agrégation en vue de l'établissement des Comptes Nationaux			1981-82

(*) - Le BTP nécessite une investigation particulière.

Le dispositif d'enquêtes mis en place par l'Institut National de la Statistique de Tunisie comprend ainsi trois volets principaux :

- un recensement exhaustif des établissements de toutes tailles et dans tous les secteurs de l'activité économique urbaine,
- des monographies socio-économiques de métiers dans les secteurs du secondaire et du tertiaire où les petites unités sont dominantes,
- des sondages dans ces mêmes secteurs, dont l'objectif principal est de collecter des données quantitatives permettant d'intégrer le secteur non structuré dans les agrégats de la comptabilité nationale.

Parallèlement à ce système intégré d'enquêtes auprès des établissements, une analyse comparative des diverses sources de données sur l'emploi, et des monographies ponctuelles, permettent de compléter le dispositif en y adjoignant une couverture du secteur non structuré non localisé.

La présentation générale qui vient d'être faite visait à donner au lecteur une vue d'ensemble du dispositif d'enquêtes et d'analyses. Dans les pages qui suivent les différents éléments de ce dispositif vont être exposés de manière détaillée tant du point de vue des méthodes utilisées que du point de vue des résultats obtenus.

II - Méthode d'analyse du secteur non structuré localisé

1) - Le recensement des établissements en milieu urbain

Le recensement des établissements a touché l'ensemble des communes urbaines des 18 gouvernorats de Tunisie. Opération très lourde, il n'a pas fallu moins de 3 années pour la mener à bien sans que soient pour autant perturbées les enquêtes périodiques de l'INS. Il est vrai que ce recensement n'a pas nécessité de moyens supplémentaires en personnel et en matériel, et qu'il apparaît ainsi comme un exemple particulièrement démonstratif de ce qu'il est possible de faire en ce domaine sans disposer de budgets exceptionnels.

Le recensement des établissements a été entrepris dans la foulée du Recensement de la Population et des Logements du 8 mai 1975, ce qui a permis d'utiliser le découpage du territoire urbain établi par les agents recenseurs lors de la phase d'identification du Recensement de la Population. Ainsi le très lourd travail de découpage des communes et arrondissements en circonscriptions, sections et îlots numérotés et cartographiés fut-il épargné pour la seconde opération censitaire. C'est là une remarque importante et il n'est pas douteux qu'il faille en tenir compte pour trancher la question de la périodicité d'une telle opération.

Un tel découpage a permis de baser l'enquête de terrain sur un parcours géographique complet du territoire à recenser, chaque enquêteur se voyant confier un îlot, c'est-à-dire un ensemble de constructions entouré de rues mais non traversé par elles. Les îlots ainsi délimités étaient rattachés dans toutes leurs dimensions (pourtours, étages, sous-sols, cours intérieures, etc.). Tous les locaux à destination autre que le simple logement, c'est-à-dire tous les locaux où s'exerce une activité économique quelconque, étaient alors enquêtés, par interview directe du chef d'établissement. En cas d'absence renouvelée de celui-ci, l'enquête était effectuée auprès de l'employé responsable, et en cas de fermeture ou d'ambiguïté, auprès des voisins.

C'est ce système exhaustif et méticuleux qui a permis de recenser bon nombre d'activités clandestines qui passent fréquemment à travers les mailles d'enquêtes plus légères. Par exemple, un certain nombre d'ateliers clandestins travaillent sans enseigne et le garagiste, ainsi surpris en pleine activité, prétend, par peur du fisc ou plus généralement d'un contrôle quelconque, qu'il est en train de réparer sa propre automobile : l'enquête de voisinage et l'observation directe permettent alors de le recenser néanmoins.

En outre, un recensement est, par définition, exhaustif et ce recensement l'a été. Cela peut paraître tautologique. Pourtant bon nombre de "recensements" d'établissements entrepris dans d'autres pays n'ont pas présenté ce caractère d'exhaustivité, soit qu'ils s'attachent à dénombrer les établissements de plus de 5 ou de plus de 10 salariés (recensements industriels), soit qu'ils s'efforcent au contraire de dénombrer les établissements de moins de 5 ou de moins de 10 emplois. Or la pratique des enquêtes statistiques sur le terrain montre les risques que l'on prend à vouloir fixer (au niveau des opérations sur le terrain) un critère de choix des unités observées. De plus, effectuer un tel choix suppose que l'on s'est rendu sur place et, dès lors, on ne voit plus pourquoi ne pas opter pour l'exhaustivité.

Pour recenser le secteur non structuré, il fallait donc recenser l'ensemble des établissements, quelle que soit leur taille. Telle est la raison pour laquelle cette opération plus générale fait partie du système d'enquêtes mis en place pour l'observation du secteur non structuré localisé.

Sans doute un recensement des établissements n'est-il pas absolument indispensable à toute enquête sur le secteur non structuré. Mais, compte tenu des objectifs qui furent assignés par la suite à l'étude du secteur non structuré en Tunisie, compte tenu également du cadre dans lequel elle a été effectuée (un Institut de Statistique), cette opération s'est révélée absolument primordiale. En particulier, l'évaluation de la part du secteur non structuré dans la formation du PNB n'aurait pu être menée à bien si l'on n'avait pas connu avec suffisamment de précision la population-mère des établissements.

Les principaux avantages d'une telle opération sont multiples :

- 1) Le premier avantage est évidemment la constitution d'un fichier exhaustif des établissements ou des entreprises (1) avec classement par activité, taille et localisation géographique(2). Un tel fichier constitue la base de sondage indispensable à toute enquête sectorielle plus approfondie portant sur le secteur non structuré ou sur le secteur "moderne". Il n'est sans doute pas utile d'insister sur le caractère extrêmement hasardeux que revêtirait

(1) Des renseignements ont en effet été relevés permettant de relier les maisons-mères à leurs succursales.

(2) Tout autre classement peut être effectué en fonction des caractéristiques relevées : par exemple, classement par effectifs d'apprentis employés, etc., etc..

un sondage sectoriel basé sur une population-mère elle-même obtenue par sondage.

Si l'intérêt du fichier est considérable, il convient néanmoins de signaler qu'il n'a d'égal que sa fragilité. Sa mise à jour n'a pu être opérée d'aucune façon valable jusqu'à présent. S'il est toujours possible de connaître les entreprises "modernes" nouvellement créées et nouvellement sorties (par les demandes d'agrément, l'inscription à la Sécurité Sociale ou les dépôts de bilan, etc.) , on sait bien que les petits ateliers du secteur non structuré ont pour principale caractéristique de rester en dehors de ces filières organisées. Or la rotation du fichier peut être très importante dans sa partie inférieure. Il s'agit, là encore, d'une caractéristique connue des établissements du secteur non structuré (la facilité et la rapidité de leur apparition et de leur disparition) que nous avons pu vérifier à l'occasion des sondages sectoriels sur la menuiserie-ébénisterie et la réparation mécanique. Ces deux secteurs sont, il est vrai, les secteurs les plus mouvants en raison de leur forte expansion : sur les entreprises de l'échantillon-bois tiré pour Tunis en 1978, 24% avaient changé d'adresse ou d'activité ou avaient complètement disparu depuis le recensement c'est-à-dire sur une période d'environ dix-huit mois.

Le renouvellement, à date périodique, de l'opération de recensement est donc la seule solution envisageable, à moins d'étendre les contrôles administratifs (sécurité sociale, impôts, etc.) à tous les établissements recensés à un moment donné, c'est-à-dire de compléter les Fichiers administratifs à l'aide du recensement. Cela pose un problème d'éthique au statisticien qui peut y voir une entorse à la règle du secret statistique. Mais, même alors, le problème n'est pas pour autant résolu et le répertoire risque de comprendre une partie vivante, "structurée", et une partie en dégénérescence, "non structurée". Car le principe de vie ou de survie de ce secteur non structuré est précisément de s'immiscer dans les espaces de liberté, à travers les mailles plus ou moins serrées des réglementations en vigueur.

Malgré ces difficultés, le renouvellement du Recensement National des Etablissements (qui sera étendu à toutes les agglomérations) a été décidé pour l'année 1981, et ses résultats serviront de base à l'élaboration d'un Fichier national des entreprises et des établissements.

- 2) Un second avantage du recensement des établissements est de permettre une délimitation plus stricte et plus objective, mais essentiellement empirique à ce stade de l'enquête (1), entre secteur non structuré et secteur "moderne". La taille de l'établissement est le critère principal, mais la composition de la main-d'oeuvre (salariés, apprentis, aide-familiaux, occasionnels), la forme juridique de l'établissement (s'agit-il d'une personne physique ou d'une société ?), l'existence d'une assurance ou d'une comptabilité sont autant de caractéristiques qui ont été relevées lors du recensement que l'on a tenté de croiser afin de limiter le champ du secteur non structuré (2). Ce champ était laissé trop largement ouvert par le critère "moins de 10 emplois/10 emplois et plus" retenu pour assurer la stricte complémentarité des enquêtes sectorielles sur le secteur non structuré et du recensement des activités industrielles visant à la collecte des données statistiques de base.
- 3) Un troisième avantage du recensement des établissements est qu'il constitue une source de données sur l'emploi, complétant et recoupant les autres sources que sont le Recensement de la Population et l'Enquête annuelle sur l'Emploi auprès des Ménages. Certes le recensement des établissements est moins fiable que les autres sources sur le plan des effectifs globaux, en raison de la tendance des petits patrons à minorer leurs effectifs ; mais pour tout ce qui concerne la répartition de la main-d'oeuvre par branche et sous-branche d'activité, et par taille des établissements, il fournit des données uniques qui risquent de faire tomber bien des idées préconçues. Il apparaît ainsi que les établissements de 3 emplois et moins représentent plus des 3/4 du nombre total des établissements et que les moins de 10 emplois occupent plus de la moitié de la main-d'oeuvre du secteur privé en milieu urbain. Ce sont là des données importantes que tout dispositif d'observation sur l'emploi doit absolument mettre en relief car elles peuvent modifier radicalement la perspective des politiques de développement.

(1) Rappelons que nous attendons du complexe système d'enquêtes que nous sommes en train de décrire qu'il nous permette de proposer une définition plus objective et plus théorique du secteur non structuré.

(2) Voir à ce sujet : M. DRIRA : "Le secteur non structuré dans l'économie tunisienne, d'après le recensement des établissements". Communication au colloque IEDES-AFIRD sur "la petite production marchande en milieu urbain africain". Paris 7-8 et 9 Mars 1979 - Multigr.

4) Enfin, un quatrième enseignement du Recensement des établissements concerne l'appréhension des mutations structurelles qu'ont connues les diverses branches de l'industrie et du tertiaire au cours des dernières années.

Le relevé de l'année de création de l'établissement met en relief quelques grandes tendances générales. Ainsi depuis 1970 et jusqu'en 1978, dans le secteur du bois et de la mécanique, il s'est créé presque autant d'établissements qu'il en existait auparavant. La comparaison inter-branches de ces taux de création est très éclairante, même s'il faut en tempérer les résultats du fait de notre méconnaissance des taux de disparition.

D'autre part, en croisant l'année de création avec la superficie du local, les effectifs et la qualité de la main-d'oeuvre, l'existence d'une assurance ou d'une comptabilité, etc., nous aurons une idée plus précise de la manière dont naissent et se développent les entreprises dans chaque secteur de l'activité économique, compte tenu de la conjoncture nationale et internationale, et des mesures de politique économique prises par les pouvoirs publics. Il convient, bien entendu, d'être très prudent dans l'interprétation rétrospective et prospective (en fonction de l'année de création ou de la durée de vie) de données structurelles valables à un moment donné (caractéristiques de l'établissement à la date de passage du recensement), mais les résultats des sondages sectoriels plus approfondis nous fournissent des éléments indispensables à cette interprétation.

Cette rapide énumération des résultats à attendre et des utilisations possibles du Recensement des établissements en a montré tout l'intérêt, malgré la lourdeur qui le caractérise. Surtout, la saisie des principaux secteurs de l'activité non structurée, telle que nous allons la présenter maintenant, n'eût pas été possible en l'absence de cette base de travail indispensable.

*

*

*

Les multiples utilisations du recensement des établissements n'ont évidemment pas fait oublier son origine première : aider à une meilleure connaissance du secteur non structuré. A partir de cette base indispensable mais limitée du point de vue du nombre d'informations collectées (puisque, par nature, un recensement ne peut être trop lourd), il convenait d'approfondir certains domaines afin de mieux saisir le fonctionnement du secteur non structuré. Mais quels domaines ? Et comment les approfondir ? Les expériences d'autres enquêtes menées dans le Tiers Monde sur ce sujet n'étaient guère satisfaisantes, en ce sens que, la plupart du temps, elles

se contentaient d'un questionnaire unique pour tous les secteurs de l'activité économique non structurée, qu'il s'agisse du marchand ambulant, de l'artisan garagiste ou de la petite entreprise de menuiserie. Or certaines questions, telles que celles portant sur la production ou la valeur ajoutée, ne peuvent être appréhendées de la même manière selon les secteurs et selon la taille des unités de production. Si le chiffre d'affaires annuel a un sens pour la petite entreprise de menuiserie, il n'en a plus pour le marchand ambulant ; si la valeur des ventes hebdomadaires a un sens pour le marchand ambulant, elle n'en a plus pour l'artisan-menuisier...

Ce sont ces observations simples et évidentes qui conduisirent à la conclusion qu'il était nécessaire de diversifier les questionnaires d'une enquête plus approfondie sur le secteur non structuré, et de les adapter à la situation de chaque branche d'activité. C'est ainsi que fut adopté le principe des monographies socio-économiques préalables.

2) - Les monographies de métiers

Tout comme les sondages sectoriels qui leur font suite, les monographies de métiers portent sur les secteurs de l'activité économique où la petite entreprise exerce une influence importante ou même dominante.

Si l'on exclut provisoirement le secteur du Bâtiment qui pose des problèmes particuliers, l'activité non structurée s'étend essentiellement aux secteurs suivants :

- Bois et ameublement
- Mécanique - Garages
- Cuir et Chaussures
- Textiles - Confection
- Boulangerie - Pâtisserie
- Electricité - Electronique
- Plomberie
- Autres services
- Commerce

L'importance des petits ateliers dans ces secteurs a été confirmée par le Recensement des établissements. Elle se traduit dans tous ces secteurs par un nombre d'établissements de moins de 10 emplois supérieur au nombre d'établissements de 10 emplois et plus. Elle se traduit aussi, dans la plupart de ces secteurs (sauf le cuir et le textile), par des effectifs employés dans des établissements de moins de 10 emplois supérieurs ou au moins égaux à ceux de l'industrie, et donc probablement par une production du secteur

non structuré plus forte que la production industrielle (1).

C'est donc pour mieux mettre en évidence ces phénomènes que des enquêtes spécifiques et approfondies ont été entreprises dans ces secteurs.

Les monographies de métiers, qui procèdent par entretiens au magnétophone d'un nombre restreint d'artisans, par leur conception même, ne visent pas à l'extrapolation, laquelle est du ressort des sondages sectoriels. Les artisans interviewés (2) nous ont été présentés par les conseillers d'apprentissage de l'Office de l'Emploi (autrement dit les placeurs d'apprentis auprès des artisans) ou bien encore par d'autres intermédiaires et ont accepté de nous répondre avec franchise, après explications dûment et longuement circonstanciées sur les objectifs de l'enquête. Ils sont censés représenter le plus grand nombre de cas possibles par rapport aux quelques caractéristiques connues comme pouvant être facteurs de différenciation : nature de l'activité, effectifs, composition des effectifs, localisation géographique.

Ce type d'enquête poursuit un double objectif :

- permettre d'une part l'élaboration d'un questionnaire statistique adapté à la réalité du secteur étudié, en fournissant une connaissance qualitative préalable de cette réalité,
- faciliter d'autre part l'interprétation des résultats quantitatifs qui découleront des sondages ultérieurs.

Si nous examinons par exemple les méthodes d'évaluation de la production, de la valeur ajoutée (et des bénéfices) dans les secteurs de l'activité économique non structurée, nous pouvons dire qu'elles ont été élaborées par approximations successives, et finalement testées au cours des monographies de métiers, dont c'était l'un des principaux objectifs.

D'un interview ou d'un artisan à l'autre, une question à visée quantitative dont la réponse n'avait pas été satisfaisante était posée sous une autre forme ou par un autre biais, après que les raisons invoquées par un précédent artisan pour justifier sa difficulté à répondre aient été soumises à l'artisan nouvellement interrogé. Ainsi, par recoupements successifs et écueils sur des contradictions en chaîne, la réalité du comportement des petits ateliers s'éclairait progressivement et, par la même occasion, la forme des questions pertinentes.

(1) - Ce qui a déjà été démontré pour la menuiserie-ébénisterie. Voir INS 1979 "Enquête sur le secteur non structuré en Tunisie. Production et valeur ajoutée du secteur Bois et Ameublement en 1977". Multigr 88 p.

(2) - Leur nombre est de 20 à 30, et l'interview peut durer plusieurs heures sur deux rencontres en général.

Bien que la formalisation en un questionnaire statistique soit nécessairement appauvrissante, l'énumération des quelques principes qui ont présidé à sa mise en oeuvre permet de découvrir une partie de la réalité du secteur non structuré.

- Le principe sans doute le plus important consiste à bien saisir le rythme de l'activité étudiée et à appuyer le questionnaire sur cette base solide. C'est en effet dans ce principe que réside la force du questionnaire, et également la difficulté de son élaboration.

- Un autre principe consiste à tenir compte de la quantité de travail incorporée dans le produit fabriqué ou le service rendu par l'activité étudiée. Le rythme de l'activité dépend directement de cette quantité de travail.

- Enfin le dernier principe, dont découle en partie le précédent, consiste à distinguer la production de biens et la production de services.

La distinction entre biens et services est nécessaire en ce sens que l'évaluation de la production de services ne peut être recoupée par l'utilisation d'une matière première principale, comme c'est le cas pour la production de biens.

Dans la plupart des cas, l'absence ou la difficulté de régulation entraîne un raisonnement en termes unitaires :

- unité de fabrication (chambre à coucher pour l'ébéniste, révision de moteur pour le garagiste) ou un multiple de cette unité dans le cas du travail en série (100 paires de chaussures...)

- unité de temps : la semaine pour les fabricants de chaussures, les garagistes ou les petits commerçants.

La collecte des données dont l'agrégation ou l'extrapolation nous conduira au concept réputé opératoire de notre point de vue (le chiffre d'affaires annuel) passera donc par l'observation détaillée des coûts et des temps de production unitaires dans le premier cas, par l'établissement détaillé sur une période d'un mois d'un calendrier hebdomadaire des opérations (de production ou de service) couplé avec une étude détaillée des variations saisonnières, dans le second cas.

C'est un tel schéma qu'il conviendra de suivre dans l'élaboration du questionnaire. Parfois des régularités plus ou moins bien assurées, permettent de se conformer à certaines règles. Par exemple le prix au consommateur sera le double du prix d'achat de la matière première (ébénisterie) ou de la pièce détachée (garagistes). Cependant de telles pratiques, issues

de l'expérience des hommes de métier et que viendront confirmer les résultats des sondages sectoriels (1), ne sont pas pour autant généralisables. L'ébénisterie de style fait exception dans l'exemple cité et la règle ne s'applique pas à la menuiserie de bâtiment. Pour les garagistes, elle ne vaut que pour certaines réparations.

De même, la quantité de travail incorporée dans un service (2) est extrêmement faible par rapport à la quantité de travail incorporée dans un bien produit. Il en résulte que l'évaluation de la production par la capacité de production et le temps unitaire de fabrication est tout à fait aléatoire dans les services, d'autant plus que le produit de ce type d'activité ne peut être stocké et que les variations temporelles y sont donc extrêmement importantes (qu'il s'agisse des variations saisonnières ou journalières).

Le rythme de l'activité est de ce fait le principe général et primordial qui doit être pris en compte pour saisir, de la façon la mieux adaptée qui soit, la production des secteurs de l'activité non structurée.

Essayons d'illustrer concrètement cette proposition. Si le chiffre d'affaires annuel peut être un concept opératoire et significatif pour procéder à l'analyse du plus petit artisan - menuisier, garagiste ou coiffeur - qui se puisse imaginer, il est clair toutefois qu'un tel concept n'a certainement pas une signification aussi évidente du point de vue de l'artisan en question qui n'est soumis à aucun cycle de périodicité annuelle, pas même à celui de l'impôt auquel il échappe le plus souvent, et encore moins à celui de la comptabilité. Ce défaut de signification empêche donc l'artisan de répondre correctement, quelle que soit sa bonne volonté. Le problème consiste alors à essayer de recenser les cycles auxquels est soumis l'artisan et qui déterminent en grande partie son comportement et finalement sa manière de compter. Car il s'agit bien pour nous d'aboutir en fin de compte à une quantification en termes monétaires. Ces cycles peuvent être multiples et interférer entre eux : c'est de leur résultante que dépend le rythme de l'activité. Certains de ces cycles sont liés à l'activité elle-même : cycle saisonnier des commandes, cycle aléatoire des approvisionnements. D'autres sont liés au comportement de l'artisan : cycle de l'apprentissage, cycle du stockage. Certains sont susceptibles de régulation : c'est le cas précisément du cycle de l'apprentissage (3), et parfois du cycle des approvisionnements régulé par une politique de stockage que certains artisans peuvent se permettre, contrairement à d'autres qui sont à court de liquidités.

-
- (1) - L'exploitation des questionnaires du sondage "Bois et Ameublement" montre que le chiffre d'affaires unitaire est à peu près le double du coût de la consommation de bois.
- (2) - Du moins cette affirmation est-elle vérifiée pour les secteurs de l'activité que touche l'enquête sur le secteur non structuré.
- (3) - Certains artisans peuvent embaucher de nouveaux apprentis plusieurs mois avant le départ prévu de leur apprentis formés, cf. CHARMES J. "Les contradictions du développement du secteur non structuré" art.cit.

Les monographies de métiers qui ont été menées notamment chez les menuisiers-ébénistes, les mécaniciens-garagistes, les fabricants de chaussures et les artisans du textile et de la confection et qui ont fait ou feront l'objet de publications brutes et thématiques, nous ont ainsi permis :

- de tester les techniques de quantification permettant d'aboutir aux concepts opératoires pour la comptabilité nationale ;

- d'éclairer un certain nombre de phénomènes qui paraissent très importants pour la compréhension des mécanismes de fonctionnement et des contradictions du développement des secteurs étudiés : en particulier le rôle de l'apprentissage et les conditions dans lesquelles se crée et se développe la concurrence sauvage (1) ;

- de révéler certains autres phénomènes que nulle enquête statistique ne pourra mettre en lumière (par exemple la récupération en un mois seulement du montant du capital investi dans des cyclomoteurs destinés à la location) pour cette simple raison que la discussion qui s'établit entre l'enquêteur et l'enquêté lors de l'enquête monographique est plus étroite et plus dynamique, alors que la relation qui s'instaure entre eux autour d'un questionnaire est plus lâche et plus impersonnelle.

Et c'est bien en effet à la méthode même de l'enquête monographique que l'on doit d'aboutir à de tels résultats, parce que :

- le recueil de données subjectives rend les données objectives plus fiables : la quantification pure du questionnaire statistique a tendance à apparaître comme une incongruité et une indiscretion, alors qu'intégrée à une conversation, elle apparaît comme une nécessité logique, indispensable à la démonstration ;

- les contradictions qui ne manquent pas d'apparaître entre données objectives et données subjectives mettent l'accent sur les points les plus névralgiques. Pourquoi masque-t-on une réalité ? Pourquoi l'évacue-t-on ? Pourquoi au contraire la souligne-t-on ?

- les concepts et le langage opératoires pour saisir cette réalité (c'est-à-dire la forme et le contenu des questions pertinentes à poser) ne peuvent être élaborés qu'à l'aide des gens du métier : un questionnaire ne doit-il pas en effet être rédigé dans la forme et dans la langue que comprend celui à qui il s'adresse ?

(1) - Sur ces points, voir CHARMES J. (1980) : "Les contradictions du développement du Secteur Non Structuré". Art. cit.

3) - Les sondages sectoriels

Les sondages sectoriels portent sur les entreprises de moins de 10 emplois. Tout un travail préalable a donc été nécessaire afin de passer de l'établissement à l'entreprise, et de tenir compte de ces transformations dans la répartition des unités en fonction de la taille.

La population-mère des secteurs d'activité concernés a alors été stratifiée en fonction de :

- l'activité : Menuiserie de bâtiment, ébénisterie, autres métiers du bois. Mécanique générale, tôlerie, électricité, motocycles, vulcanisation, autres activités de mécanique. Fabricants de chaussures en cuir, d'articles en cuir, cordonniers etc..

- la zone : Ville arabe, ville moderne, périphérie pour les deux villes de Tunis et de Sfax, chef-lieu de gouvernorat et reste du gouvernorat pour le reste du pays.

- la taille : 1,2,3,4 et 5 à 9 emplois.

Dans chacune des strates définies par le croisement de ces trois critères, on tire au hasard le dixième (1) de la population d'entreprises de la strate que l'on recherche sur le listing alphabétique que nous a fourni l'ordinateur à partir du fichier exhaustif.

Disposant du nom, de l'adresse ainsi que de l'ensemble des caractéristiques économiques relevées lors du recensement, l'enquêteur peut se fixer un programme de travail relativement strict et efficace.

Les sondages ont été effectués jusqu'à présent sur deux secteurs de production (le bois et le cuir) et un secteur de services (réparation mécanique), ce qui a nécessité des approches sensiblement différentes, notamment en ce qui concerne la production (2).

Les principaux objectifs de l'enquête par sondage portent sur :

- la valeur ajoutée et la production,
- l'emploi et les rémunérations,
- le capital et les investissements,
- l'établissement d'une typologie des entreprises.

(1) - Le tirage au 1/10 permet d'obtenir une population suffisante pour chaque strate, dans les activités étudiées.

(2) - La généralisation à tous les secteurs de l'activité économique non structurée sera réalisée à l'issue du nouveau Recensement des Etablissements de 1981. La phase expérimentale de l'enquête a en effet pris fin en 1980, d'abord parce que les connaissances acquises apparaissaient suffisantes, ensuite parce que le Recensement de 1976 constituait désormais une base de sondage périmée.

Nous présenterons ici plus particulièrement la manière dont ont été appréhendées la production et la valeur ajoutée, puisque c'est cette investigation particulière qui doit permettre l'intégration du secteur non structuré dans les comptes nationaux tunisiens.

Les enseignements des monographies nous ont donc amenés à mettre en oeuvre trois méthodes d'évaluation de la production ou du chiffre d'affaires :

- chiffre d'affaires calculé par la consommation de matières premières. Pour les secteurs productifs (bois, cuir, métal, boulangerie), cette méthode consiste à reconstituer la valeur des achats de matières premières sur une année, à faire le rapport de cette valeur à la matière première contenue dans une unité du produit le plus couramment fabriqué (1), et à multiplier ce rapport par le prix unitaire de ce même produit (2). Lorsque la valeur des achats de matières premières n'a pu être reconstituée sur une année, on extrapole la période reconstituée à partir du coefficient des variations saisonnières (3).
- chiffre d'affaires déclaré. Cette valeur est relevée dans les secteurs des services, ainsi que dans les secteurs productifs où l'unité produite incorpore une faible quantité de travail (cuir, boulangerie, etc. à l'exclusion du bois et du métal). Le chiffre d'affaires déclaré est obtenu par la reconstitution du calendrier hebdomadaire et mensuel des opérations réalisées pour la semaine et le mois précédant l'enquête. Pour les 11 autres mois de l'année, le chiffre d'affaires hebdomadaire ou mensuel global est demandé, et ce relevé sert par la même occasion à établir le coefficient de variations saisonnières.
- chiffre d'affaires calculé par la capacité de production. Pour tous les secteurs productifs, et même pour la mécanique, cette méthode consiste à attribuer un coefficient de productivité à chaque travailleur de l'atelier en fonction de son ancienneté dans la profession et de sa rémunération. Le coefficient de productivité de l'atelier ainsi obtenu est transformé en capacité de production en le multipliant par la norme de 300 jours de travail par an. En rapportant à ce chiffre le temps de travail effectif (pondéré par la productivité) nécessaire à la fabrication du bien le plus courant,

(1)-On obtient de cette manière une production en volume en équivalents du produit le plus courant.

(2)-Opération qui nous donne la production en valeur, ou chiffre d'affaires

(3)-Coefficient calculé comme il sera indiqué par la suite.

on obtient la production potentielle en volume, que l'on valorise par le biais du prix unitaire. Une autre estimation par la capacité de production est obtenue en appliquant à cette production potentielle le coefficient de variations saisonnières.

Ces estimations de la production se retrouvent donc diversement associées selon les secteurs d'activité, et la valeur retenue du chiffre d'affaires dans un secteur particulier sera simplement la moyenne des diverses estimations calculées.

Les résultats que l'on trouve au bout de la chaîne des calculs sont relativement étonnants. Ils n'en sont pas moins confirmés par les recoupements que l'on peut opérer par ailleurs : Par exemple avec les importations de bois de l'année correspondant à l'enquête (1). La valeur ajoutée unitaire dans le secteur non structuré de la menuiserie-ébénisterie est en moyenne de 50% du chiffre d'affaires ; la production imputable à ce secteur avoisine 20 millions de dinars, contre 17 millions de dinars pour l'industrie ; la production totale du secteur s'élèverait donc à 37 millions de dinars pour l'année 1977 et supposerait une ré-évaluation de plus de 160% du chiffre donné par le V° Plan de développement pour la production de ce secteur cette année-là (Cf ouvrage cité p. 69 , note (1)).

III - Méthode d'analyse du secteur non structuré non localisé

En comparaison des techniques et méthodes très sophistiquées mises en oeuvre pour la couverture du secteur non structuré localisé, les moyens d'appréhension du secteur non structuré non localisé apparaîtront sans doute beaucoup plus grossiers.

En volume d'emploi, cette dernière composante du secteur non structuré est pourtant plus importante. Mais elle est aussi plus diffuse, ce qui n'a pas permis jusqu'à présent de la soumettre à des sondages sectoriels qui ne pourraient prendre, en tout état de cause, que le ménage comme unité d'observation. Etant donné que tous les ménages ne sont pas concernés par les activités non structurées, il eût été nécessaire soit de connaître a priori la population concernée, soit de prendre un taux de sondage très élevé, deux obstacles qui n'ont pu être levés.

La méthode s'est donc limitée à :

- une analyse comparative des sources de données sur l'emploi, phase qui correspond au Recensement des Etablissements dans l'étude du secteur localisé.
- des monographies sectorielles approfondies qui, malgré leur nombre plus réduit, visent néanmoins à l'extrapolation en faisant l'économie des sondages sectoriels.

(1) La quasi-totalité du bois utilisé en Tunisie est importée.

1) - Analyse comparative des sources de données sur l'emploi

Seul un Recensement de Population, comme celui de 1975, permet de connaître la situation de l'emploi dans une branche prise dans son ensemble, qu'il s'agisse d'emplois localisés dans des établissements ou d'emplois non localisés c'est-à-dire s'exerçant à domicile ou de façon itinérante. Mais il n'est évidemment pas possible au cours d'une opération aussi lourde que le Recensement d'ajouter une ou des questions complémentaires sur ce sujet.

Or le Recensement des Etablissements de 1976 nous donne en revanche la statistique des emplois localisés. Dès lors l'idée de comparer les deux sources d'information s'imposait afin de mettre en relief, par différence, l'emploi non localisé.

Certes, des difficultés subsistaient. En particulier le Recensement des Etablissements ne touchait que le secteur privé non agricole et le seul milieu urbain.

La prise en compte d'une troisième source, le Recensement des Activités Industrielles, nous a permis de cerner le secteur public industriel et commercial ainsi que le secteur industriel privé.

En retranchant les effectifs des secteurs industriels et commerciaux, publics et privés, des effectifs totaux fournis par le Recensement de la Population, nous obtenions donc une évaluation globale du secteur non structuré, que le Recensement des établissements de 1976 nous permettait de décomposer en :

- un secteur non structuré localisé urbain,
- et un reliquat très hétérogène constitué à la fois par le secteur non structuré non localisé urbain et rural, et le secteur non structuré localisé rural.

Etant donné que le Recensement de la Population donnait la répartition de la main d'oeuvre active selon le milieu urbain ou rural, il semblait a priori relativement facile de décomposer le reliquat en deux composantes homogènes : d'une part le secteur non structuré non localisé urbain, d'autre part le secteur non structuré rural.

En réalité le problème n'était pas aussi simple car la définition des milieux urbain et rural est sensiblement différente dans les deux opérations de Recensement, et surtout leur signification est complètement différente puisque, dans le premier, la population est recensée à son lieu de domicile alors que, dans le second, elle est recensée sur ses lieux de travail.

C'est notamment pour cette raison que, pour opérer la décomposition en sous-secteurs, nous avons procédé à des analyses branche par branche. Cela nous a permis d'adapter nos hypothèses à la situation réelle qui prévaut dans chacune d'elles. C'est ainsi par exemple qu'il n'y a pas généralement d'inconvénient à faire l'hypothèse de la coïncidence, ou du moins de la proximité, du lieu de résidence et du lieu de travail, en ce sens que l'un et l'autre se situent dans le même milieu (urbain ou rural). En revanche cette hypothèse doit être abandonnée dans le cas du BTP où bon nombre de travailleurs occasionnels sont originaires du milieu rural.

De la même façon, la localisation urbaine ou rurale des unités de production industrielle ou des grandes unités de distribution peut se faire à partir des données fournies par les sources existantes, mais il reste nécessaire d'émettre des hypothèses pour certains secteurs tels que le BTP, les Transports...

Or, la décomposition que nous devions faire du secteur non structuré, en tenant compte des hypothèses précédentes, se révélait plus facile à opérer lorsque nous ajoutions une hypothèse supplémentaire sur la répartition entre secteur localisé et secteur non localisé, en milieu urbain et en milieu rural.

Dès lors, toutes les particularités propres à chaque branche ont été prises en considération de façon logique et en tenant compte des connaissances que l'on en avait déjà par ailleurs, afin de déterminer finalement le volume des 4 composantes suivantes :

- le secteur non structuré localisé urbain,
- le secteur non structuré non localisé urbain,
- le secteur non structuré localisé rural,
- le secteur non structuré non localisé rural,

dont les comportements sont supposés être sensiblement différents (1).

Or il faut noter que seule la première composante, représentant 33,5% de l'emploi total du secteur non structuré, a été prise en compte dans le volet précédent de l'enquête tunisienne. Et il faut noter aussi que le secteur non localisé représente, quant à lui, plus de 56% de la main d'oeuvre totale du secteur non structuré et que ce mode d'exercice de l'activité est particulièrement important dans les branches "Textile et Confection" et "Bâtiment" qui sont les plus forts employeurs dans les activités non agricoles. Se justifie alors pleinement l'effort tenté pour couvrir ce domaine à l'égard duquel la statistique traditionnelle est encore moins bien armée, puisqu'il s'agit cette fois-ci de saisir les activités productives exercées au sein même des ménages. Là encore, l'enquête sur le secteur non structuré en Tunisie a dû innover pour intégrer ces activités dans les Comptes Nationaux.

(1) Les résultats de cette analyse comparative sont donnés ci-après (cf. IIIe partie).

2) - Les monographies représentatives à visée d'extrapolation

Le détail auquel nous sommes arrivés dans la décomposition du secteur non structuré, pour intéressant et utile qu'il soit, n'empêche pas que les catégories demeurent profondément hétérogènes. Le secteur non structuré localisé est composé, nous l'avons vu, de l'artisanat traditionnel, des petites entreprises et des concurrents "intrus". Quant au secteur non structuré non localisé, il est lui-même, du fait de la méthode de calcul dont il a fait l'objet, un agglomérat de situations diverses. On y trouve :

- une frange d'employés non déclarés par leurs patrons lors du Recensement des Etablissements ;
- des ateliers clandestins travaillant au noir à l'intérieur de locaux à usage d'habitation (à distinguer des clandestins travaillant en établissements, mais sans être en règle avec l'Administration) ;
- des travailleurs itinérants ou à domicile dont c'est le mode d'exercice habituel de l'activité.

En l'état actuel de nos connaissances et compte tenu des sources d'information dont nous disposons, il n'est pas possible de faire la part de chacune de ces trois catégories. De la même manière, une proportion sans doute non négligeable de l'activité productive des ménages s'exerce sans être jamais déclarée, pas même lors du Recensement de la Population, et continue à rester cachée sous couvert d'une activité principale déclarée ou d'un statut d'inactif (femme ou foyer) (1).

Les monographies sur le secteur non structuré non localisé se sont donc limitées aux deux branches du Bâtiment et du Textile-Confection où le mode d'exercice itinérant ou à domicile prédomine (2). Dans ces deux branches, il a été procédé à :

- (1) - Les doubles activités ne pourraient être connues que par le biais d'enquêtes auprès des ménages posant une ou plusieurs questions sur ce sujet. Aucune ne s'est aventurée dans cette direction jusqu'à présent. D'ailleurs, les résultats risqueraient d'être fort aléatoires dans la mesure où les ménages sont sans doute attachés à préserver cette sphère de leur vie active à l'abri des regards indiscrets. Ainsi les seules doubles activités dont nous avons eu à connaître sont celles qui se traduisent par l'ouverture, à temps partiel ou à temps complet, d'un établissement.
- (2) - Dans le cadre de cette enquête, il a également été réalisé des monographies de "petits métiers" (marchands ambulants, cireurs de chaussures, etc), plus courtes car l'interview se passe alors dans la rue, mais qui s'efforcent de recueillir des données quantitatives et qualitatives sur l'activité, les revenus et les dépenses de l'individu et de son ménage. Il s'agit alors d'un simple éclairage sans prétention à l'extrapolation.

- Des interviews de personnes avec lesquelles des relations étroites préalables nous ont permis de connaître de façon extrêmement sûre les revenus tirés de l'activité, et surtout les marges bénéficiaires en heure, journée ou semaine de travail (Bâtiment) ou par rapport à la matière première utilisée (Confection). Ces personnes n'ayant généralement pas déclaré leur activité au Recensement il ne pouvait être question d'extrapoler ces résultats à une population dont on ne connaissait pas l'importance. Mais on a considéré que le taux des marges bénéficiaires pouvait être un élément à prendre en compte dans l'appréhension des travailleurs itinérants et à domicile proprement dits, et statistiquement connus.
- Des monographies classiques sur ces travailleurs itinérants et à domicile, officiellement ou du moins spontanément déclarés. Ces monographies, visant à l'extrapolation, sont censées permettre de faire l'économie des sondages sectoriels, qui sont en l'occurrence impossibles à envisager pour les raisons déjà explicitées. On a donc mis l'accent sur leur représentativité par diversification de l'échantillon en fonction de critères de différenciation supposés. Et surtout, l'aspect quantitatif a été, sinon privilégié, du moins très développé. C'est ainsi qu'au cours des interviews doit être rempli un questionnaire analogue à celui utilisé pour les enquêtes par sondage dans le secteur localisé.

Il s'agit donc, d'adapter immédiatement les questions quantitatives posées à la réalité en présence de laquelle on se trouve. Les principaux objectifs sont de saisir correctement les variations saisonnières, les variations d'intensité de l'activité sur périodes plus courtes (jour, semaine), et également le revenu tiré de la journée ou de la semaine de travail, ou encore d'une quantité donnée de matière première.

En résumé, on cherche à déboucher sur des structures stables, des indicateurs significatifs et caractéristiques du comportement socio-économique, tels que ceux qui ont été mis en évidence dans le secteur Bois-Ameublement, où le chiffre d'affaires représentait le double du prix de la matière première, et pour ce qui est des variations saisonnières ou des variations d'intensité on cherche à aboutir à des résultats susceptibles de généralisation.

Bien entendu en dépit de cet accent particulier mis sur le quantitatif, l'aspect qualitatif de ces monographies demeure très important.

En fin de compte il a paru possible - moyennant un certain nombre d'hypothèses - d'estimer la participation du secteur non structuré non localisé à la formation du PIB.

- Dans les deux branches du Bâtiment et du Textile-Confec-tion, les résultats des monographies ont été extrapolés à l'ensemble de la population concernée, connue d'après l'analyse comparative.

- Dans les autres branches, où le secteur non structuré non localisé se compose essentiellement d'employés non déclarés ou d'ateliers purement clandestins, la productivité par tête du secteur localisé correspondant a été soit généralisé soit divisé par un certain coefficient calculé à l'aide d'hypothèses spécifiques à chacune des branches concernées.

Au terme de cette investigation, il est possible d'affirmer que le Produit Intérieur Brut est sous-estimé d'au moins 10 %.

Par conséquent, au terme de l'intégration du Secteur non structuré dans les Comptes Nationaux tunisiens, le Produit National Brut devra une certaine part de sa croissance à la simple amélioration des techniques statistiques de collecte !

L'intégration optimale du Secteur non structuré dans la description statistique de l'économie tunisienne n'est peut être pas, toutefois, l'unique et l'ultime leçon du système d'enquêtes que nous venons de décrire. Le fait pour la statistique, d'avoir accepté de s'ouvrir sur une perception plus qualitative et socio-économique des phénomènes observés (à travers les monographies de métier notamment et le rôle qui leur a été imparti)(1) lui a permis d'éviter d'être un lit de Procuste pour des réalités qu'elle n'est pas habituée à appréhender.

(1) L'enquête sur le secteur non structuré en Tunisie n'a-t-elle pas été en effet un champ d'application offert pour tester certaines idées débattues au sein du groupe AMIRA (Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieu Informel et Rural Africain) constitué par l'INSEE, l'ORSTOM et le Ministère de la Coopération ?

IIème Partie

PART DU SECTEUR NON STRUCTURE
DANS L'EMPLOI ET DANS LA PRODUCTION
NATIONALE EN TUNISIE

I - L'emploi dans le secteur non structuré

1) - Résultats de l'analyse comparative

Le Tableau 3 suivant nous donne les caractéristiques de l'emploi (urbain/rural, moins de 10 emplois / 10 emplois et plus, privé/public), telles qu'elles sont connues d'après les trois sources principales que sont le Recensement de la Population, le Recensement des Etablissements et le Recensement des Activités Industrielles, et pour les seuls secteurs d'activité dont une partie non négligeable est a priori non structurée.

Afin de permettre une compréhension et une interprétation plus correctes des données des tableaux qui suivent, et de mieux mesurer le poids relatif de chaque secteur et de chaque caractéristique dans l'ensemble de l'emploi non agricole, la dernière ligne du Tableau 3 nous donne les résultats pour l'ensemble des secteurs non agricoles(1) : en résumé et en simplifiant, on peut dire que l'emploi non agricole en Tunisie est constitué par 5 éléments dont 4 concentrent des effectifs sensiblement comparables et tournant aux alentours de 150 000 emplois (Etablissements de moins de 10 emplois du secteur privé, établissements de 10 emplois et plus du secteur privé, secteur public, fonction publique). Le reliquat évalué à 200-250 000 personnes étant constitué par le milieu rural non agricole et le travail à domicile.

A partir des données du Tableau 3, et en nous aidant des caractéristiques connues des divers secteurs d'activité énumérés, nous avons élaboré le Tableau 4 qui retrace l'importance du secteur non structuré selon le secteur d'activité, la forme de non structuration et la localisation.

Le Tableau 4 a été élaboré à partir des hypothèses et principes généraux énumérés ci-dessous.

Pour décomposer le secteur non structuré en ses 4 éléments (localisé urbain et localisé rural, non localisé urbain et non localisé rural), nous considérerons que :

(1) Cette ligne n'est donc pas la sommation des colonnes du Tableau 3

TABLEAU N° 3

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITE SELON LES SOURCES

sources de données Secteurs d'activités	RECENSEMENT POPULATION 1975				RECENSEMENT ETABLISSEMENTS 1976				RECENSEMENT ACTIVITES INDUSTRIELLES 1976		
	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	% URBAIN	ENSEMBLE	< 10 (ou < 3 commerce)	≥ 10 (ou ≥ 3)	% < 10 (ou < 3)	ENSEMBLE ≥ 10	PUBLIC	PRIVE
Bois-ameublement (37-38)	23.690	20.450	3.240	86,3	17.065	11.526	5.539	67,5	5.604	1.381	4.223
Mécanique-Garages (48)	23.300	19.600	3.700	84,1	11.621	8.750	2.871	75,3	5.966	3.117	2.849
Métal-Forgerons (46)	9.410	8.550	860	90,9	9.447	4.785	4.662	50,7	5.816 *	4.459	1.357 *
Textiles-Confection (35)	139.660	98.100	41.560	70,2	33.808	11.928	21.880	35,3	22.545	16.557	5.988
Cuir-Chaussures (36)	7.660	7.030	630	91,8	6.796	3.317	3.479	48,8	3.506	-	3.506
Boulangerie-Pâtisserie (322)	8.590	7.100	1.490	82,6	6.781	4.310	2.471	63,6	3.119 **	-	3.119 **
Autres activités diverses (caout. céram. verre. bijouterie 43. 45. 49)	13.090	10.940	2.150	83,5	7.159	3.545	3.614	49,6	12.485	6.944	5.541
Bâtiment (6)	140.740	79.230	61.510	56,3	24.142	1.255	22.887	5,2	57.709 **	8.685 **	49.024 **
Transports routiers (71)	31.020	22.460	8.560	72,4	847	313	534	37,0	14.493	14.493	-
Commerce de détail (83-84)	73.420	56.030	17.390	76,3	57.671	37.505	20.166	65,0	//	-	//
Hotellerie-Restauration (85)	31.180	23.850	7.330	76,5	23.233	10.359	12.874	44,6	//	4.462	//
Réparations (981)	7.660	6.370	1.290	83,1	3.823	3.653	170	95,6	//	-	//
Autres services (982 à 985)	31.580	26.280	5.300	83,2	8.068	7.434	634	92,1	//	-	//
Secteur secondaire (ss Bât.)	225.400	171.770	53.630	76,2	92.677	48.161	44.516	52,0	59.041	32.458	26.583
Secteur des services (sans transport)	70.420	56.500	13.920	80,2	35.124	21.446	13.678	61,1	//	4.462	//
Ensemble des 2 secteurs secondaire et tertiaire (ss. Bât. ni transport)	369.240	284.300	84.940	77,0	185.472	107.112	78.360	57,8	//	//	//
Ensemble des 2 secteurs II et III	541.000	385.990	155.010	71,3	210.461	108.680	101.781	51,6	//	//	//
Ensemble des secteurs non agricoles	822.740	612.160	210.580	74,4	261.234	140.900	120.334	53,9	198.960	137.391	61.569

// Données manquantes.

- Valeur nulle.

* Chiffres légèrement sous estimés : la nomenclature ne permet pas le détail.

** Valeurs de 1977 prises en raison de la meilleure couverture du secteur par le recensement des activités industrielles cette année-là.

TABLEAU N° 4

IMPORTANCE DU SECTEUR NON STRUCTURE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE, LA FORME DE NON STRUCTURATION ET LA LOCALISATION

Forme et Localisation Secteurs d'activité	Secteur non structuré localisé		Secteur non structuré non localisé		Total Secteur non structuré	Dont		Dont		% SNS/Secteur	% Secteur/SNS Total	% Secteur/Emploi non agricole
	urbain	rural	urbain	rural		urbain	%	Localisé	%			
Bois-Ameublement (37-38)	11.526	2.760	2.004	480	16.770	13.530	80,7	14.286	85,2	70,8	5,2	2,9
Mécanique-Garages (48)	8.750	2.379	4.862	1.321	17.312	13.612	78,6	11.129	64,3	74,3	5,4	2,8
Métal-Forgeron (46)	4.785	860	-	-	5.645	4.785	84,8	5.645	100,0	54,8	1,8	1,8
Textile-Confection (35)	11.928	-	47.676	41.619	101.223	59.604	58,9	11.928	11,8	72,5	31,3	17,0
Cuir-Chaussures (36)	3.317	630	207	-	4.154	3.524	84,8	3.947	95,0	54,2	1,3	0,9
Boulangerie-Pâtisserie (322)	4.310	1.161	-	-	5.471	4.310	78,8	5.471	100,0	63,1	1,7	1,0
Autres activités diverses (caout. céram. verre. bijouterie 43. 45. 49)	3.545	-	-	-	3.545	3.545	100,0	3.545	100,0	27,1	1,1	1,6
Bâtiment (6)	1.255	625	25.445	12.675	40.000	26.700	66,8	1.880	4,7	28,4	12,4	17,1
Transports routiers (71)	-	-	4.970	1.170	6.140	4.970	81,0	-	0,0	15,5	1,9	3,8
Commerce de détail (83-84)	37.505	17.390	7.380	-	62.275	44.885	72,1	54.895	88,2	75,5	19,3	8,9
Hôtellerie-Restauraton (85)	10.359	1.554	-	-	11.913	10.359	87,0	11.913	100,0	38,2	3,7	3,8
Réparations (981)	3.653	774	2.547	516	7.490	6.200	82,8	4.427	59,1	97,8	2,3	0,9
Autres services (982 à 985)	7.434	3.763	18.212	1.537	30.946	25.646	82,9	11.197	36,2	98,0	9,6	3,8
Secteur secondaire (ss. bât.)	48.161	7.790	54.749	43.420	154.120	102.910	66,8	55.951	36,3	68,4	47,7	27,4
Secteur des services (sans transport)	21.446	6.091	20.759	2.053	50.349	42.205	83,8	27.537	54,7	71,5	15,6	8,6
Ensemble des 2 secteurs secondaires et tertiaires (ss. bât.)	107.112	31.271	82.888	45.473	266.744	190.000	71,2	138.383	51,9	72,2	82,5	44,9
Ensemble des 2 secteurs II et III	108.367	31.896	120.073	62.935	323.271	228.440	70,7	140.263	43,4	58,8	100,0	65,7

Part du SNS dans l'emploi non agricole

39,3

- L'emploi total dans le secteur est donné par le chiffre de la population active d'après le Recensement de la Population de 1975. Ce chiffre a été choisi de préférence à celui de la population occupée en raison de l'hypothèse suivante : les individus qui se sont déclaré sans travail dans l'un des secteurs ou s'exerce l'activité non structurée sont des travailleurs au noir ou clandestins potentiels.

- L'emploi dans le secteur non structuré localisé urbain est donné par le Recensement des Etablissements : la limite supérieure du secteur non structuré a été strictement fixée à 10 emplois pour le secteur secondaire et les services, à 3 emplois pour le commerce (1).

- L'emploi dans le secteur moderne, que nous avons entièrement localisé en milieu urbain, sauf exception, résulte de la sommation du secteur public et de la plus forte estimation de la main-d'oeuvre dans les établissements de 10 emplois et plus du secteur privé.

Dans ce dernier cas, le choix s'opère entre les deux sources que constituent le Recensement des Etablissements et le Recensement des Activités Industrielles.

- L'emploi dans le secteur non structuré localisé rural et non localisé apparaît en retranchant de la population active l'emploi dans le secteur non structuré localisé urbain et le secteur moderne. Ce reliquat est réparti entre ses 3 composantes (localisé rural, non localisé urbain et non localisé rural) en appliquant de façon logique les pourcentages structurels calculés dans le Tableau 3 (% urbain, % localisé). De nombreuses exceptions peuvent être faites à cette dernière règle de façon à tenir compte des structures particulières du secteur considéré et des connaissances que l'on en a par ailleurs. Ainsi les secteurs du

(1) La limite de 10 emplois n'a pas été choisie dans un simple but de stricte complémentarité avec le Recensement des Activités Industrielles. Elle correspond à une réalité que l'analyse de la structure de la main d'oeuvre par catégorie d'emploi et par taille de l'établissement a parfaitement éclairée. On peut discuter de l'extension de cette limite au secteur des services : cependant la main d'oeuvre employée dans les établissements de taille 3 à 9 y est extrêmement faible, et la limite de 3 a été réservée au secteur commercial où elle correspond, là aussi, à une réalité tangible : le petit commerçant et son aide-familial.

du Textile, du Bâtiment et des Transports sont traités de façon relativement plus complexe en raison de l'importance, dans chacun des trois secteurs respectivement, des travailleurs à domicile, des travailleurs saisonniers et des travailleurs non localisés.

La précision des chiffres cités aux Tableaux 3 et 4 ne doit pas faire illusion. Il est certain qu'il eût été possible de les arrondir à la dizaine ou même à la centaine près. Cependant nous avons préféré les garder tels quels afin de conserver la cohérence avec les sources qui leur ont donné naissance, et avec les méthodes de calcul que nous allons exposer maintenant.

2) - Modalités de calcul (1)

Nous allons maintenant passer en revue la méthode de calcul des diverses composantes du secteur non structuré pour chacun des secteurs retenus.

N.D.L.R. : Parmi les 13 secteurs retenus par l'auteur, nous ne reproduisons ici que les développements consacrés aux cinq secteurs les plus importants et les plus significatifs.

Secteur "Bois et Ameublement"

Si l'on retranche des 23 690 emplois dénombrée dans ce secteur par le Recensement de la Population, les 5 539 individus qui travaillent dans les établissements de 10 emplois et plus du secteur privé et les 1 381 qui travaillent dans le secteur public, il reste 16 770 emplois dans le secteur non structuré. Sur ce nombre les 11 526 emplois dénombrés par le Recensement des Etablissements sont entièrement localisés en milieu urbain. Etant donné que les grands établissements privés et publics sont également localisés en milieu urbain, l'emploi dans le secteur non structuré urbain s'obtient en retranchant les effectifs de ces établissements de l'emploi urbain fourni par le Recensement de la Population, soit $20\ 450 - (5\ 539 + 1\ 381) = 13\ 530$. D'où l'on déduit l'emploi dans le secteur non structuré

(1) La lecture de ce paragraphe sera facilitée par la référence permanente aux tableaux n° 3 et 4 supra. Elle n'en paraîtra pas moins aride. Il était cependant nécessaire de bien préciser tous les détails des calculs effectués, afin que l'évaluation globale n'apparaisse pas comme une simple hypothèse mais bien comme un résultat serrant de près la réalité.

localisé urbain = 13 530 - 11 526 = 2 004, ce qui représente 14,8 % de l'emploi non structuré urbain. On applique ensuite ce pourcentage aux 3240 emplois ruraux du Recensement de la Population, dont on fait l'hypothèse qu'ils sont entièrement non structurés. Nous obtenons ainsi 480 emplois ruraux non localisés et 2 760 emplois ruraux localisés.

Que représentent en réalité ces 2 484 emplois non localisés ? Ce sont des artisans clandestins ayant établi leurs ateliers dans leurs propres domiciles ou encore des ouvriers occasionnels à la tâche non déclarés par leurs patrons. Il est difficile de faire la part de ces deux catégories, qui d'ailleurs se confondent le plus souvent. L'artisan clandestin, lorsqu'il n'a plus de commandes, cherche à se faire embaucher comme tâcheron et, inversement, le tâcheron cherche à arrondir ses fins de mois, ou même à s'établir comme indépendant, en cherchant des commandes qu'il réalisera lui-même à son domicile (1).

Secteur "Mécanique - Garages"

Ce secteur présente une difficulté particulière puisque la nomenclature utilisée par le Recensement de la Population a rangé cette activité dans les services de réparations sans en donner le détail, alors que le Recensement des Etablissements l'a classé dans les Industries Mécaniques.

La solution adoptée pour opérer la réintégration des réparations dans le secteur Mécanique a consisté à appliquer la structure connue d'après le Recensement des Etablissements aux résultats du Recensement de la Population.

Résultats du Recensement des Etablissements :

- Construction et réparation de matériel de transport (secteur Industrie mécanique)	: 11 621 (75,2%)
- Autres réparations (secteur Services)	: 3 823 (24,8%)
	<hr/>
	15 444 (100,0%)

(1) Cf J. CHARMES-"Les contradictions du développement du Secteur non structuré" - Tiers-Monde, 1980, art. cit.
et : "Recueil d'interviews auprès de menuisiers et ébénistes de TUNIS et de SFAX" - I.N.S., 1978, 200 p.

Résultats du Recensement de la Population :

- Construction de matériel de transport	: 13 390
- Réparations	: 17 570
	30 960

La construction et la réparation de matériel de transport représenteraient donc 75,2 % de 30 960, soit 23 282 emplois, arrondis à 23 000. Ce chiffre est ensuite réparti entre le milieu urbain et le milieu rural selon la proportion moyenne pondérée donnée par le Recensement de la Population pour les secteurs "Construction de matériel de transport", et "Services domestiques et de réparations", soit 84,1 %. On procède alors de la même façon que pour le "Bois et ameublement". Le secteur non structuré localisé urbain est donné par le Recensement des Etablissements, soit 8 750 emplois. Les établissements de plus de 10 emplois et le secteur public, supposés entièrement localisés en milieu urbain, sont retranchés des emplois urbains donnés par le Recensement de la Population: $19\ 600 - (2\ 871 + 3\ 117) = 13\ 612$. En retranchant de ce chiffre le secteur non structuré localisé urbain, soit 8 750, on obtient les effectifs du secteur non structuré non localisé urbain, soit $13\ 612 - 8\ 750 = 4\ 862$. Les 3 700 emplois du milieu rural sont ensuite répartis en "localisés" et "non localisés" selon la même proportion qu'en milieu urbain.

Les 6 183 emplois non localisés peuvent être interprétés de la même façon que pour le secteur "Bois et ameublement". Il s'agit d'artisans clandestins et surtout de tâcherons occasionnels, exerçant probablement leur métier concomitamment sous ces deux statuts, selon les circonstances et les opportunités qui se présentent.

* * *

*

Avec les secteurs du Textile et du Bâtiment, nous abordons des problèmes à la fois plus spécifiques et plus complexes, en raison de l'étroite relation qui existe entre eux et l'Agriculture. Ces 3 secteurs sont en effet des vases communicants, et lorsqu'on entre dans la morte saison des travaux agricoles, un nombre non négligeable de femmes

(agricultrices ou "femmes au foyer" en d'autres périodes) se consacrent au tissage, cependant qu'un nombre tout aussi important d'hommes partent travailler comme manoeuvres sur des chantiers du Bâtiment (du mois de mars au mois d'octobre). Le bâtiment est, de fait, le débouché temporaire et précaire de l'exode rural.

Or, la main-d'oeuvre temporaire de ces deux secteurs a un caractère éminemment différent de celle d'autres secteurs comme le Bois et la Mécanique par exemple. Alors que dans ces deux derniers secteurs, la main-d'oeuvre temporaire (à la tâche généralement) constitue une masse potentielle de clandestins ou de travailleurs au noir qui pallient par ce moyen l'insuffisance de l'embauche, et réciproquement (1), dans le secteur du Bâtiment, la masse des manoeuvres non qualifiés ne peut pas travailler à son compte en dehors des chantiers temporaires. Elle s'en revient généralement aggraver le sous-emploi agricole. Quant aux travailleurs du Textile du milieu rural, cette activité à domicile n'est généralement pour elles que le complément d'une activité agricole ou de femmes au foyer.

Autrement dit, le travail temporaire dans le Textile n'est que le complément (qui peut être très important puisqu'il a été déclaré comme activité principale) d'une activité différente. Et il en est de même dans le Bâtiment où l'on devra s'efforcer de localiser le maximum de travailleurs saisonniers dans les grandes entreprises modernes, afin de ne pas y gonfler démesurément le secteur non structuré.

* * *
*

Secteur "Textile - Confection"

Le secteur non structuré du Textile et de la Confection représente une masse de 101 223 travailleurs, obtenue en retranchant de l'effectif global du Recensement de la Population (139 660), la main-d'oeuvre des établissements de 10 emplois et plus du secteur privé (21 880 d'après le Recensement des Etablissements), ainsi que les effectifs du secteur public (16 557 emplois).

(1) C'est-à-dire qu'ils pallient l'insuffisance du travail clandestin indépendamment par une embauche précaire.

Les caractéristiques du secteur non structuré sont relativement différentes dans le Textile et dans la Confection. Aussi nous sommes nous efforcés de répartir les 101 223 emplois entre ces deux sous-secteurs. Pour cela nous avons différencié les 38 437 emplois dans les grandes entreprises (21 880 + 16 557) selon la structure donnée par le Recensement des Etablissements pour les établissements de 10 emplois et plus : 61 % de l'emploi ressortissait de la Confection, et 39 % du Textile. Le Tableau suivant nous donne alors la répartition des emplois dans le secteur.

Tableau 5 : STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR "TEXTILE-CONFECTION"

	Textile	Confection	Ensemble
Ensemble du secteur "Textile-Confection"	88 640	51 020	139 660
Grandes entreprises privées et publiques	14 991 (39%)	23 446 (61%)	38 437
Secteur non structuré	73 649	27 574	101 223

Nous admettrons que le secteur de la confection se localise entièrement en milieu urbain, tailleurs et couturières étant extrêmement rares en milieu rural. Or, 70,2 % des emplois du secteur Textile-Confection se situent en milieu urbain d'après le Recensement de la Population, soit $139\ 660 \times 70,2\ \% = 98\ 041$.

Ces 98 041 emplois urbains se répartissent en :

51 020 emplois dans la Confection

14 991 emplois dans les grandes entreprises du Textile

et 32 030 emplois de reliquat qui représentent le secteur urbain non structuré du Textile.

Sur ces 32 030 emplois, 5 480 ont été localisés par le Recensement des Etablissements. Restent donc 26 550 emplois urbains non localisés dans le Textile.

Etant donné que le secteur non structuré du Textile représente 73 649 emplois (cf. Tableau 5), la différence, soit 41 619 emplois, constitue le secteur non structuré rural du textile, supposé entièrement non localisé (1).

Le secteur non structuré de la Confection, dont on a fait l'hypothèse qu'il était entièrement localisé en milieu urbain, représente 27 574 emplois (cf. Tableau 5) se répartissant en :

- urbain localisé : 6 448 (Recensement des Etablissements)
- et urbain non localisé : $27\ 574 - 6\ 448 = 21\ 126$ individus travaillant discrètement (tailleurs et couturières indépendants) ou clandestinement (ateliers d'effectifs plus nombreux) dans des locaux à usage d'habitation (2).

Le Tableau suivant résume la situation dans le secteur :

Tableau 6 : STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR NON STRUCTURE DU TEXTILE ET DE LA CONFECTION

		Textile	Confection	Ensemble
Urbain	Localisé	5 480	6 448	11 928
	Non localisé	26 550	21 126	47 676
Rural	Localisé	-	-	-
	Non localisé	41 619	-	41 619
Ensemble		73 649	27 574	101 223

L'importance des effectifs répartis dans ce Tableau nous oblige à effectuer des contrôles.

-
- (1) En effet, la distinction localisé/non localisé perd de son sens en milieu rural, dans le secteur Textile où, s'il est vrai qu'une pièce est généralement réservée au métier à tisser, cette pièce ne se distingue pas véritablement du logement et ne peut être considérée comme un local.
- (2) Signalons que cette pratique est très répandue dans le secteur de la confection, y compris dans les pays européens.

Deux contrôles peuvent être effectués :

- L'emploi urbain et rural non localisé du Textile et de la Confection est essentiellement le fait d'artisans indépendants et d'aide-familiaux. D'après le tableau précédent, cet emploi s'élève à $26\ 550 + 21\ 126 + 41\ 619 = 89\ 295$ individus. Or, la répartition du Recensement de la Population selon le statut dans la profession nous donne pour le secteur "Textile-Confection" (1) :

- Indépendants femmes : 64 850
- Indépendants hommes : 5 200
- Aide-familiaux femmes : 14 160
- Aide-familiaux hommes : 280

soit un total de 84 490 personnes, dont il faut retrancher les 2 828 indépendants localisés par le Recensement des Etablissements : 81 382. L'écart de près de 8 000 emplois est relativement faible (moins de 10%) et peut correspondre à une main-d'oeuvre employée clandestinement par de petits patrons (dans la Confection très probablement) ;

- L'emploi urbain, structuré ou non, localisé ou non, s'élève à 98 041, chiffre correspondant aux effectifs du Recensement de la Population : bien qu'il ne s'agisse pas là, à proprement parler, d'une vérification puisque cette correspondance résulte du mois de calcul, ce n'en est pas moins un signe de cohérence des données.

Secteur "Bâtiment et Travaux Publics"

Dans ce secteur le taux de chômage est relativement élevé (8,8% de la population active). Comme il touche une main-d'oeuvre généralement très peu qualifiée (manoeuvres issus de l'exode rural), on ne peut considérer, comme nous l'avons fait pour les autres secteurs, que les chômeurs ou ceux qui se sont déclarés sans travail sont des clandestins ou des travailleurs au noir potentiels. C'est pourquoi nous ferons nos estimations sur la base de la population occupée et non plus de la population active.

(1) Cf. tableau 21 p. 399 du Recensement de la Population (Vol. V)

Le secteur du BTP se caractérise donc par une masse de main-d'oeuvre non qualifiée, extrêmement mobile tant sur le plan géographique (passage d'un chantier à un autre) que sur le plan sectoriel (sans travail dans le secteur, le manoeuvre du Bâtiment, qui n'a pas de qualification à faire valoir, peut très bien chercher l'embauche dans un autre secteur d'activité). De ce fait cette main-d'oeuvre fluctuante, que l'on peut estimer à près de 47 760 personnes, soit 33,9 % de la population active du secteur d'après le Recensement de la Population, ne répond pas exactement à la définition que nous avons donnée du secteur non structuré.

Certes il n'est pas exclu qu'une partie de cette main-d'oeuvre se retrouve dans certaines catégories du secteur non structuré non localisé. Nous préférons cependant considérer que, pour une bonne part, elle fait retour à l'agriculture lorsqu'elle ne trouve plus d'emploi sur les chantiers. Cela permettra d'éviter de gonfler indûment les effectifs du secteur non structuré du BTP.

Sur une population active de 140 740 personnes dans le secteur, il a été recensé 12 380 chômeurs et 47 760 occasionnels, saisonniers ou travailleurs à temps partiel. Restent donc 80 600 emplois permanents, dont 30 959 peuvent être attribués aux entreprises industrielles de 10 emplois et plus des secteurs public et privé. Les 49 641 emplois restant se répartissent en 11 560 indépendants, 18 460 permanents avec plusieurs employeurs, que nous assimilerons de ce fait à des tâcherons qualifiés, éventuellement indépendants ou travaillant dans de petites entreprises, et un reliquat de 19 621 emplois.

Un tableau non publié du Recensement de la Population (1) donne la répartition des patrons en fonction du nombre de leurs employés : 1 600 petites entreprises représenteraient ainsi 6 210 employés dans le secteur BTP. Nous ajusterons ce chiffre à 10 000 étant donné le nombre de réponses non déterminées. Restent donc plus de 9 000 emplois non répartis que nous attribuerons aux entreprises de taille intermédiaire (10 à 50), catégorie mal connue et très certainement sous-estimée par le Recensement des Activités Industrielles (2)

(1) Non publié, mais pouvant être consulté. Il s'agit du tableau 42

(2) Remarquons ici que dans le domaine du BTP, le Recensement des Etablissements n'est pas très pertinent.

Globalement, le secteur non structuré du BTP s'élèverait donc approximativement à 40 000 emplois.

Pour répartir cette masse entre le milieu urbain et le milieu rural, nous appliquerons simplement le pourcentage calculé pour l'ensemble du secteur secondaire, soit 66,8 %. On peut, en effet, considérer que c'est surtout la main-d'oeuvre occasionnelle (éliminée de notre estimation) qui est à l'origine de l'importante localisation rurale du secteur dans son ensemble.

Nous avons ainsi $40\ 000 \times 66,8\ \% = 26\ 700$ emplois dans le secteur non structuré urbain et 13 300 dans le secteur non structuré rural.

Sur les 26 700 emplois urbains, 1 255 ont été localisés par le Recensement des Etablissements (soit 4,7 %). Le reste est donc non localisé, soit : 25 445.

Les 13 300 emplois ruraux sont répartis selon la même structure en "localisés" : $13\ 300 \times 4,7\ \% = 625$, et "non localisé" : 12 675.

Secteur "Commerce de détail"

Dans ce secteur, nous avons renoncé à opérer la distinction entre commerce de détail des produits alimentaires (où se situe l'essentiel du secteur non structuré) et commerce de détail des produits non alimentaires, car, comme le montre le Tableau suivant, pour ce dernier sous-secteur le Recensement des Etablissements donne des effectifs supérieurs à ceux du Recensement de la Population dont le champ est, par définition, plus vaste.

Tableau 7 : STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS LE COMMERCE

	Recensement Population 1975			Recensement Etablissements 1976		
	Urbain	Rural	Ensemble	< 3	> 3	Ensemble
Commerce de gros	13 100	1 850	14 950	1 012	7 671	8 683
Commerce détail produits alim.	34 500	14 250	48 750	23 194	5 994	29 188
Commerce détail prod. non alim.	21 530	3 110	24 640	14 311	14 172	28 483
Ensemble	69 130	19 210	88 340	38 517	27 837	66 354

En revanche, les effectifs du commerce de gros sont cohérents dans les deux sources, puisque, si l'on ajoute les 6 912 emplois publics (1) aux effectifs du secteur privé (8 683), on tombe bien sur le chiffre du Recensement de la Population.

La discordance entre les deux types de commerce de détail ne provient donc pas d'une perturbation due à la codification de l'activité "Commerce de gros" mais certainement d'une différence de classement de l'activité, par l'enquêteur, par l'enquêté, entre l'une et l'autre source. Il est parfois difficile de discerner si les produits vendus par le commerçant sont principalement alimentaires, ou non ; et la réponse évasive du commerçant affirmant qu'il vend les deux types de produits risque d'être interprétée par l'enquêteur selon des critères subjectifs. La remarque vaut d'ailleurs pour les deux sources.

(1) Le secteur public du commerce concerne uniquement le gros. Les magasins généraux, qui sont du commerce de détail public, constituent une activité secondaire de la STIL, société publique relevant des industries alimentaires.

Nous retiendrons donc en fin de compte les chiffres suivants :

Tableau 8 : STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS LE COMMERCE DE DETAIL

	Recensement Population 75			Recensement Etablis. 1976		
	Urbain	Rural	Ensemble	< 3	≥ 3	Ensemble
Commerce de détail	56 030	17 390	73 420	37 505	20 166	57 671

On remarque immédiatement que les effectifs recensés en 1976 en milieu urbain sont supérieurs aux chiffres de 1975 qui incluent pourtant les activités non localisées. C'est le signe d'une très forte croissance du secteur qui a certainement été sous-estimée dans les projections des planificateurs. En l'absence de toute information en ce domaine, ceux-ci font en effet croître le secteur du commerce au même rythme que la population active.

Pour pouvoir estimer la croissance réelle du secteur il est possible d'utiliser deux méthodes :

- La première consiste à évaluer le nombre d'établissements qui se sont créés dans le Commerce entre 1975 et 1976 à partir des dates de création relevées dans le Recensement des Etablissements et à en déduire le nombre d'emplois correspondants à partir de la taille moyenne de l'établissement (1).

Il s'est ainsi créé en 1976 2 554 établissements qui correspondent grosso modo à près de 5 000 emplois, la taille moyenne de l'établissement étant de 1,9. Ce qui correspond à peu près à $56\ 030 - (57\ 671 - 5\ 000) = 3\ 360$ emplois non localisés.

- La seconde consiste à évaluer le nombre d'emplois non localisés dans les effectifs du Recensement de la Population de 1975, et à les ajouter aux effectifs localisés du Recensement des Etablissements, en supposant qu'ils sont restés constants. La nomenclature des professions

(1) Ces calculs sont effectués sous un certain nombre d'hypothèses que nous ne détaillerons pas ici. Cf. J. CHARMES : "Mobilité et changement dans le secteur non structuré". A paraître.

utilisée en 1975 ne permet malheureusement pas de distinguer les emplois non sédentaires des emplois sédentaires, puisqu'elle regroupe sous le même code "Commis, vendeurs et marchands ambulants", au nombre de 28 940. Nous en sommes donc réduits à appliquer aux résultats de 1975 la structure existante en 1966 (précédent Recensement de la Population), structure que nous permet de connaître la nomenclature des professions alors utilisée. Celle-ci distingue en effet les "Commis-vendeurs, employés de commerce et travailleurs assimilés", au nombre de 8 558, et les "Marchands ambulants, colporteurs, camelots et démonstrateurs", au nombre de 5 569 (1), soit 39,4 % de l'ensemble constitué par les deux groupes. Si l'on fait l'hypothèse d'une structure constante, les ambulants auraient été en 1975 au nombre de $28\ 940 \times 39,4\ \% = 11\ 400$.

La réalité se situe probablement entre ces deux évaluations. Nous nous en tiendrons donc au chiffre de $\frac{3\ 360 + 11\ 400}{2} = 7\ 380$ ambulants en 1975-76, en milieu urbain.

Nous ne ferons pas d'hypothèse sur la croissance du commerce en milieu rural et nous retiendrons le chiffre de 1975, soit 17 390 emplois, supposés en totalité non structurés et localisés.

Sur ces bases, la croissance calculée du secteur aurait été de 12,3 % de 1975 à 1976.

Remarquons, pour conclure sur ce secteur, que si le chiffre de 8 380 marchands ambulants peut paraître élevé, il ne recouvre pas pour autant la totalité du phénomène (2). Un grand nombre de marchands ambulants se déclarent certainement comme chômeurs dans le Recensement de la Population, car il s'agit d'une profession qui, lorsqu'elle n'est pas autorisée, ne s'en exerce pas moins en plein jour, tout en étant parfaitement clandestine.

(1) Cf. I.N.S. - Recensement de la Population et des Logements du 03 mai 1966 - Vol. III - Caractéristiques éducationnelles et économiques, pp. 134 - 137.

(2) Ce qui explique qu'on ait estimé leur nombre à plus de 6 000 en 1969, pour la seule ville de Tunis.
Cf. ECKERT, Hédi (1970) : "Les sous-métiers de Tunis. Enquête socio-économique Eté 1969". Association de sauvegarde de la Médina. Atelier d'urbanisme. 125 p. + annexes.

Et comme il existe une certaine répression de la part des Municipalités, il est probable qu'il y a une sous-déclaration de ces activités. Par ailleurs l'activité de marchand ambulant peut être recouverte par des activités plus officielles. Ainsi les portefaix du marché de gros de Tunis se retrouvent en grand nombre en train de vendre les quelques légumes qu'ils ont récupérés ou reçus comme rémunération en nature de leurs services. Ces individus se retrouvent donc classés ailleurs.

* * *
*

Avant de proposer une interprétation d'ensemble des résultats obtenus par les modalités que nous venons de décrire en détail, il convient sans doute de s'interroger sur la validité des méthodes et des artifices auxquels nous avons dû recourir, sur la solidité et la justesse des hypothèses que nous avons dû poser.

Nous jugerons de cette validité non pas en commentant sur le fond les hypothèses émises - ce que nous avons généralement fait au fur et à mesure de l'exposé - mais en insistant sur le fait que les résultats obtenus semblent tout-à-fait plausibles et qu'ils ont été calculés par des méthodes d'évaluation a minima. En effet, à l'exception du secteur "Commerce de détail", nous n'avons pas pris en compte la croissance de l'emploi entre 1975 et 1976. Or, non seulement nous disposons de projections de cette croissance pour les principaux secteurs de l'économie (dans le cadre des travaux de planification), mais de plus nous pouvions faire des estimations en valeur réelle à partir de l'exploitation des dates de création relevées lors du Recensement des Etablissements. Une telle prise en compte aurait eu pour effet de gonfler les résultats concernant le secteur non structuré non localisé calculés par solde, alors que la croissance du secteur localisé est déjà intégrée dans le Recensement des Etablissements.

Par ailleurs et sur la base de ce qui se passe réellement dans le secteur non structuré, nous aurions pu effectuer les calculs précédents à partir de la population active occupée âgée de 10 ans et plus. Les apprentis, aide-familiaux, ouvriers et "indépendants" de la classe d'âge 10-14 ans apparaissent en effet relativement nombreux dans les Industries

de Transformation des produits agricoles et les Services où se déploie par excellence le secteur non structuré. Le secteur non structuré se serait alors gonflé d'autant avec en contrepartie l'exclusion des chômeurs classés par secteurs d'activité (puisque le tableau du Recensement auquel nous nous serions référés nous aurait donné la seule population occupée de 10 ans et plus (1)). Globalement les effectifs du secteur non structuré, localisé ou non, s'en seraient trouvés plus nombreux (2).

Ainsi, si les effectifs très réduits obtenus dans certains cas peuvent laisser planer quelques doutes sur la validité de ces résultats, il n'en reste pas moins qu'il s'agit, en tout état de cause, de sous-estimations.

3)- Interprétation des résultats

Dans son ensemble, qu'il soit localisé ou non localisé, urbain ou rural, le secteur non agricole tel qu'il a été défini représenterait 39,3 % de l'emploi non agricole, soit plus de 323 000 emplois. Ce sont là des chiffres considérables, et quelles que soient les hypothèses émises quant à la productivité de ces travailleurs, leur poids dans la formation du Produit National ne pourra être tenu pour négligeable.

En chiffres absolus ce sont les secteurs du Textile, du Commerce de détail et du Bâtiment qui fournissent le plus d'emplois non structurés (plus de 200 000 à eux trois, soit près de 25 % de l'emploi non agricole et 63 % de l'emploi non structuré).

-
- (1) Cf. Tableaux 26 et 27, pp. 509 et s. du Recensement de la Population (Vol. V). La classe d'âge 10-14 ans représenterait 53 790 individus dont 35 330 travailleraient dans l'Agriculture, 9 940 dans les Industries de Transformation des Produits Agricoles (essentiellement le textile) et 4 270 dans les Services. Cette classe d'âge est "non localisée" en ce sens qu'elle n'est généralement pas déclarée, puisque contrevenant à la législation du travail. Nous pouvons la ranger cependant en partie dans le secteur non structuré localisé car ces jeunes sont évidemment employés dans des établissements. En revanche, la main-d'oeuvre de 10 à 14 ans du textile et des services est "non localisé" au plein sens du terme.
- (2) On trouvera en Annexe 1, des estimations de l'emploi dans le secteur non structuré tenant compte de ces deux facteurs (croissance de l'emploi et actifs de la classe d'âge 10-14 ans).

Les secteurs où les formes de non structuration représentent la plus forte proportion de l'emploi sont en premier lieu les Réparations et les Autres Services (98 %), puis le Commerce de détail, la Mécanique, le Textile et le Bois et Ameublement (entre 70 et 75 %).

L'emploi urbain est toujours plus important que l'emploi rural. Cependant certaines activités non structurées sont plus décentralisées que d'autres. C'est le cas du Textile (avec seulement 59 % de l'emploi non structuré en milieu urbain), du Bâtiment (67 %) et du Commerce de détail (72 %).

Les activités non structurées les moins localisées sont le Transport (0 %), le Bâtiment (5 %), le Textile (12 %) et les Autres Services (36 %).

Ces informations donnent une meilleure idée de la structure de l'économie tunisienne dans son ensemble et de la structure interne à chacun de ses secteurs d'activité.

Globalement les caractéristiques de l'emploi dans le secteur non structuré nous sont données par les Tableaux 9 et 10 ci-après :

Tableau 9 : L'EMPLOI DANS LES DIVERSES FORMES DU SECTEUR NON STRUCTURE
(chiffres absolus)

Secteur non structuré	Localisé	Non localisé	Ensemble
Urbain	108 367	120 073	228 440
Rural	31 896	62 935	94 831
Ensemble	140 263	183 008	323 271

Tableau 10 : L'EMPLOI DANS LES DIVERSES FORMES DU SECTEUR NON STRUCTURE
(en %)

Secteur non structuré	Localisé	Non localisé	Ensemble
Urbain	33,5	37,1	70,6
Rural	9,9	19,5	29,4
Ensemble	43,4	56,6	100,0

Dans l'ensemble 56,6 % des emplois du secteur non structuré ne sont pas localisés (dont près de 2/3 se trouvent en milieu urbain). A lui seul le milieu urbain non localisé représente en effet 37,1 % des emplois, contre 29,4 % pour le milieu rural dans son ensemble (localisé et non localisé).

Mais il ressort surtout de ces deux tableaux que le secteur non structuré localisé urbain ne représente guère que le tiers de l'emploi total non structuré. Certes, cette proportion varie selon les secteurs : 12 % seulement dans le Textile, mais 69 % dans le Bois et 80 % dans le Cuir.

Il n'en reste pas moins que c'est là une information de première importance qui vient relativiser le système d'enquêtes mis en place par l'I.N.S. puisque celui-ci, dont le but est d'aboutir à une estimation de la production du secteur non structuré, ne porte que sur les seules activités établies en milieu urbain, soit 33,5 % de l'emploi dans le secteur non structuré seulement.

Or, comme nous allons essayer de le montrer maintenant, les estimations d'emploi auxquelles nous venons de procéder permettent de déboucher sur des estimations de la production.

II - La part du secteur non structuré dans la Production Intérieure Brute

1) - Méthodes d'évaluation de la production

Les méthodes d'évaluation de la production, de la valeur ajoutée (et des bénéfiques) dans les secteurs de l'activité économique non structurée ont été élaborées par approximations successives, et finalement testées au cours des monographies de métiers, dont c'était l'un des principaux objectifs.

Si au cours d'une interview une question portant sur une évaluation chiffrée ne recevait pas de réponse satisfaisante, on enregistrerait les raisons invoquées par l'artisan pour justifier sa difficulté à répondre. Après avoir soumis ces raisons aux artisans interviewés ensuite, on leur posait la même question sous une autre forme ou par un autre biais. Ainsi

par recoupements successifs, et malgré les écueils surgis de contradictions en chaîne, la réalité du fonctionnement des petits ateliers s'éclairait progressivement et, par la même occasion, se dessinait la forme des questions pertinentes.

Bien que la formalisation en un questionnaire statistique soit nécessairement appauvrissante, l'énumération des quelques principes qui ont présidé à sa mise en oeuvre va permettre de découvrir une partie de la réalité du secteur non structuré :

- Le principe sans doute le plus important consiste à bien saisir le rythme de l'activité étudiée et à appuyer le questionnaire sur cette base solide. C'est en effet dans ce principe que réside la force du questionnaire, et également sa difficulté.

- Un autre principe consiste à tenir compte de la quantité de travail incorporée dans le produit fabriqué ou le service rendu. Le rythme de l'activité correspondante dépend directement de cette quantité de travail.

- Enfin, le dernier principe, dont découle en partie le précédent, consiste à distinguer la production de biens et la production de services.

La distinction entre biens et services est nécessaire en ce sens que l'évaluation de la production de services ne peut-être recoupée par l'utilisation d'une matière première principale, contrairement à ce qu'il en est pour la production de biens. En outre la quantité de travail incorporée dans un service (1) est extrêmement faible par rapport à la quantité de travail incorporée dans un bien. Il en résulte que l'évaluation de la production par la capacité de production et par le temps unitaire de fabrication est tout-à-fait imprécise dans les activités de services, d'autant plus que la production ne peut être stockée et que le rythme de production peut connaître des variations très importantes d'une saison à l'autre, voire d'un jour à l'autre.

(1) Du moins cette affirmation est-elle vérifiée pour les secteurs d'activités que touche l'enquête sur le secteur non structuré.

Le rythme de l'activité est de ce fait le thème général et primordial qui doit être pris en compte pour saisir au mieux la production des secteurs non structurés.

Essayons d'illustrer concrètement cette proposition. Si le chiffre d'affaires annuel peut être un concept opératoire et significatif pour analyser l'activité d'un petit artisan - menuisier, garagiste ou coiffeur -, il est clair toutefois qu'un tel concept n'a certainement pas une signification très évidente pour cet artisan, qui n'est soumis à aucun cycle annuel, pas même à celui de l'impôt auquel il échappe le plus souvent, et encore moins à celui de la comptabilité. Faute de ce minimum de signification concrète, l'artisan ne peut répondre sur ce point, quelle que soit sa bonne volonté. Le problème consiste donc à essayer de recenser les cycles auxquels est soumis l'artisan et qui déterminent en grande partie son comportement et finalement sa manière de compter, car il s'agit bien d'aboutir en fin de compte à une quantification en termes monétaires. Ces cycles peuvent être multiples et interférer entre eux : c'est de leur résultante que dépend le rythme de l'activité. Certains de ces cycles sont liés à l'activité elle-même : cycle saisonnier des commandes, cycle aléatoire des approvisionnements. D'autres sont liés au comportement de l'artisan : cycle de l'apprentissage, cycle de stockage. Certains sont susceptibles de régulation : c'est le cas précisément du cycle de l'apprentissage (1), c'est aussi celui du cycle des approvisionnements régulé par une politique de stockage que certains artisans peuvent se permettre, contrairement à d'autres à court de liquidités.

Dans la plupart des cas, l'absence ou la difficulté de régulation entraîne un raisonnement en termes unitaires :

- unité de fabrication (chambre à coucher pour l'ébéniste, révision de moteur pour le garagiste) ou multiple de cette unité dans le cas du travail en série (100 paires de chaussures...);

- unité de temps : la semaine pour les fabricants de chaussures, les garagistes ou les petits commerçants.

(1) Certains artisans peuvent embaucher de nouveaux apprentis plusieurs mois avant le départ prévu de leurs apprentis formés. Cf. J. CHARMES: "Les contradictions du développement du secteur non structuré" Art.cit.

La collecte des données dont l'agrégation ou l'extrapolation nous conduira au concept réputé opératoire de notre point de vue (le chiffre d'affaires annuel) passera donc par l'observation détaillée des coûts et des temps de production unitaires dans le premier cas, par l'établissement détaillé sur une période d'un mois d'un calendrier hebdomadaire des opérations (de production ou de service) couplé avec une étude détaillée des variations saisonnières dans le second cas.

C'est un tel schéma qu'il conviendra de suivre dans l'élaboration du questionnaire. Certes, parfois, des régulations plus ou moins bien assurées permettent de se conformer à certaines règles : par exemple le prix au consommateur sera le double du prix d'achat de la matière première (ébénisterie) ou de la pièce détachée (garagistes). Mais de telles pratiques, issues de l'expérience des hommes de métier et que viendront confirmer les résultats des sondages sectoriels (1), ne sont pas pour autant généralisables : l'ébénisterie de style fait exception dans l'exemple cité et la règle ne s'applique pas à la menuiserie de bâtiment, et pour les garagistes, elle ne vaut que pour certaines réparations.

Les enseignements qui précèdent nous ont donc amenés à mettre en oeuvre trois méthodes d'évaluation de la production ou du chiffre d'affaires :

1) - Chiffre d'affaires calculé par la consommation de matières premières.

Pour les secteurs productifs (bois, cuir, métal, boulangerie), cette méthode consiste à reconstituer la valeur des achats de matières premières sur une année, à faire le rapport de cette valeur à la matière première contenue dans une unité du produit le plus couramment fabriqué (2), et à

(1) L'exploitation des questionnaires du sondage sur le "Bois et ameublement" montre que le chiffre d'affaires unitaire est à peu près le double de la consommation de bois.

(2) On obtient de cette manière une production en volume en équivalents du produit le plus courant.

multiplier ce rapport par le prix unitaire de ce même produit (1). Lorsque la valeur des achats de matières premières n'a pu être reconstituée sur une année, on extrapole la période reconstituée à partir du coefficient des variations saisonnières (2).

2) Chiffre d'affaires déclaré

Cette valeur est relevée dans les secteurs des services, ainsi que dans les secteurs productifs où l'unité produite incorpore une faible quantité de travail (cuir, boulangerie, etc. à l'exclusion du bois et du métal). Le chiffre d'affaires déclaré est obtenu par la reconstitution du calendrier hebdomadaire et mensuel des opérations réalisées, pour la semaine et le mois précédant l'enquête. Pour les 11 autres mois de l'année, le chiffre d'affaires hebdomadaire ou mensuel global est demandé, et ce relevé sert par la même occasion à établir le coefficient de variations saisonnières.

3) Chiffre d'affaires calculé par la capacité de production

Pour tous les secteurs productifs, et même pour la Mécanique, cette méthode consiste à attribuer un coefficient de productivité à chaque travailleur de l'atelier en fonction de son ancienneté dans la profession et de sa rémunération. Le coefficient de productivité de l'atelier ainsi obtenu est transformé en capacité de production en le multipliant par la norme de 300 jours de travail par an. En rapportant à ce chiffre le temps de travail effectif (pondéré par la productivité) nécessaire à la fabrication du bien le plus courant, on obtient la production potentielle en volume, que l'on valorise par le biais du prix unitaire. Une autre estimation par la capacité de production est obtenue en appliquant, à cette production potentielle, le coefficient de variations saisonnières.

Ces estimations de la production se retrouvent donc diversement associées selon les secteurs d'activité, et la valeur retenue du chiffre d'affaires dans un secteur particulier sera simplement la moyenne des

(1) Opération qui nous donne la production en valeur, ou chiffre d'affaires

(2) Coefficient calculé comme il sera indiqué par la suite

diverses estimations calculées (1).

2) - Participation du secteur non structuré à la formation de la PIB

Les méthodes d'évaluation qui viennent d'être exposées ont été testées en 1977 et 1978 sur deux secteurs : Bois et Ameublement d'une part, Mécanique d'autre part. Elles sont en cours de réalisation pour le Cuir et la Chaussure (1980).

Les années 1980-81 devraient voir la réalisation d'une enquête globale sur tous les secteurs de l'activité économique non structurée.

Les résultats obtenus pour les deux enquêtes réalisées sont déjà fort révélateurs et donnent une idée de l'importance des réajustements qui seront nécessaires si l'on décide d'intégrer de façon définitive et permanente le secteur non structuré dans l'instrument de mesure de la richesse nationale.

Nous baserons notre démonstration sur le seul secteur secondaire, les informations sur les services et le commerce, même "modernes", étant encore très parcellaires et peu fiables.

Rappelons la part de chaque forme de production dans l'emploi des principaux secteurs où l'activité non structurée est importante :

(1) Pour plus de détails, on pourra se reporter à : J. CHARMES "Sources et méthodes d'élaboration des comptes d'entreprises dans la comptabilité nationale tunisienne. Intégration du secteur non structuré dans la comptabilité nationale : l'exemple du secteur Bois et Ameublement". Multigr. 1980 (à paraître).

Tableau 11 : L'EMPLOI DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ACTIVITE
SECONDAIRE SELON LES FORMES DE PRODUCTION

Secteurs d'activité	Formes de Production	Industrie		SNS		SNS		Emploi total
		Effectifs	%	Localisé	Urbain %	Rural et non localisé	%	
Bois-Ameublement		6 920	29,2	11 526	48,7	5 244	22,1	23 690
Mécanique-Garages		5 988	25,7	8 750	37,6	8 562	36,7	23 300
Métal-Forgerons		9 121	61,8	4 785	32,4	860	5,8	14 766
Textiles-Confection		38 437	27,5	11 928	8,6	89 295	63,9	139 660
Cuir-Chaussures		3 506	45,8	3 317	43,3	837	10,9	7 660
Boulangerie-Pâtisserie		3 119	36,3	4 310	50,2	1 161	13,5	8 590
Autres activités		12 485	77,9	3 545	22,1	-	0,0	16 030
TOTAL		79 576	34,1	48 161	20,6	105 959	45,3	233 696
Ensemble des industries manufacturières		103 727	40,2	48 161	18,7	105 959	41,1	257 847

2.1 - Les résultats de l'enquête sur le "Bois-Ameublement" et de
l'enquête sur la "Mécanique"

Pour l'année 1977, les résultats de production et de valeur ajoutée du secteur "Bois et Ameublement", calculés de la manière décrite au § 1., sont donnés par le tableau suivant :

Tableau 12 : EMPLOI, PRODUCTION ET VALEUR AJOUTEE DU SECTEUR BOIS ET
AMEUBLEMENT EN 1977 (1)

Agrégat Secteur	Emploi ***	Chiffre d'affaires (1000 dinars)	Valeur ajoutée (1000 dinars)	Valeur ajoutée par tête (en dinars)
Secteur non* structuré	10 739	19 739	9 161	853
Industrie **	5 663	17 310	6 202	1 095
Total secteur	16 402	37 049	15 363	937

(1) Chiffres extraits de : I.N.S. (1979) : "Enquête sur le secteur non structuré en Tunisie. Production et valeur ajoutée du secteur Bois et Ameublement en 1977". Multigr. 88 p.

* Il s'agit du secteur non structuré localisé urbain, constitué par les établissements de moins de 10 emplois.

** Résultats redressés du Recensement des Activités Industrielles.

*** Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux des tableaux 3 et 4, parce qu'ils excluent le travail du liège et des meubles en autres matières que le bois.

Ces résultats, certainement pas surestimés étant donné qu'ils restent bien en deçà des disponibilités en bois de l'année 1977, entraîneraient une réévaluation de 0,42 % du Produit Intérieur Brut 1977, sur un poste qui ne représenterait que 0,37 % de ce même PIB.

Les résultats de l'enquête Mécanique apparaissent du même ordre de grandeur, encore que la comparaison s'avère extrêmement difficile en raison de la quasi-impossibilité de distinguer les activités de réparation, fabrication et commerce.

Tableau 13 : EMPLOI ET VALEUR AJOUTÉE DU SECTEUR "MECANIQUE-GARAGES"
EN 1977 (1)

Agrégat Secteur	Emploi	Chiffre d'affaires (1000 dinars)	Valeur ajoutée (1000 dinars)	Valeur ajoutée par tête (en dinars)
Secteur non* structuré	9 794***	11 197	9 720	922
Industrie**	5 988	78 649	16 091	2 687
Total secteur	15 782	89 846	25 811	1 635

* Secteur non structuré localisé urbain

** Résultats redressés du Recensement des Activités Industrielles, incluant les activités commerciales.

*** Chiffre légèrement supérieur à celui du tableau 4, parce qu'il inclut la vulcanisation et les travaux de tournage et de fraisage.

(1) Cf. I.N.S. : "Enquête sur le secteur non structuré en Tunisie. Chiffre d'affaires et valeur ajoutée du secteur "Mécanique-Garages" en 1977". (à paraître).

On sait que le chiffre d'affaires concernant le seul poste des réparations s'élève pour l'industrie à 5 749 000 dinars. Il est délicat d'estimer le nombre d'emplois ayant contribué à réaliser ce chiffre d'affaires. Néanmoins on peut penser que l'écart de productivité entre le secteur non structuré et le secteur industriel n'est guère différent de ce qu'il était dans le travail du bois : sous cette hypothèse la valeur ajoutée par tête dans les réparations mécaniques du secteur moderne s'élèverait à près de 1 200 dinars.

Il est fort probable que le secteur non structuré de la Réparation mécanique, qui contribue pour 38 % à la valeur ajoutée totale du secteur, a été grandement sous-estimée dans le calcul du PIB. Cependant les travaux de planification incluent les Réparations dans les Services, lesquels font l'objet d'une évaluation globale et approximative. Il n'est donc pas possible de calculer l'impact du secteur non structuré de la Mécanique sur le niveau du PIB.

Sur la base des enseignements de ces deux enquêtes, nous allons toutefois essayer d'estimer la participation du secteur non structuré des Industries Manufacturières à la formation de la PIB.

2.2 Essai d'estimation de la part du secteur non structuré des Industries Manufacturières dans la formation de la PIB

Les Industries Manufacturières ont contribué en 1977 pour 12,9 % à la formation de la Production Intérieure Brute, au coût des facteurs et aux prix courants (avec 203,3 millions de Dinars) (1), et pour 16,4 % à la PIB non agricole. Ceci d'après les estimations du Plan (2).

(1) Globalement, l'industrie contribuait pour 35,3 %, le commerce et les services pour 43,4 % et l'Agriculture pour 21,3 %.
Cf. Ministère du Plan : Séries statistiques rétrospectives. 1969-77 (mai 1979) Tableau 11.2

(2) Nous avons préféré travailler sur la Production Intérieure Brute qui est l'ensemble des contributions des secteurs productifs plutôt que sur le Produit Intérieur Brut qui inclut les Administrations.

TABLEAU 14 :

PART DE L'INDUSTRIE, DU SECTEUR NON STRUCTURE LOCALISE URBAIN ET DU SECTEUR NON STRUCTURE NON LOCALISE
ET RURAL DANS LA VALEUR AJOUTEE DES BRANCHES INDUSTRIELLES MANUFACTURIERES (EN 1977)

Formes d'activité Branches d'activité	INDUSTRIE			SECTEUR NON STRUCTURE LOCALISE URBAIN			SECTEUR NON STRUCTURE NON LOCALISE ET RURAL			Valeur ajoutée totale (1000d)
	1 Emplois	2 VA/tête (1000d)	3 Val. ajoutée (1000d)	4 Emplois	5 VA/tête (1000d)	6 Val. ajoutée (1000d)	7 Emplois	8 VA/tête (1000d)	10 Val. ajoutée (1000d)	
Bois - ameublement	5.663	1,215	6.881	10.739	0,853	9.161	5.244	0,427	2.239	18.281
Industries Métallurgiques, Mécaniques et électriques	21.195	1,477	31.300	13.535	0,985	13.332	9.422	0,493	4.645	49.277
Textiles - Habillement - Cuir	29.767	1,378	52.700	15.245	0,919	14.010	90.132	0,460	41.461	108.171
Boulangerie - Pâtisserie	3.506	1,410	6.400	4.310	0,706	3.043	1.161	0,353	410	9.853
Industries diverses (Caoutchouc, Plastiques, Matériaux de construction, Céramique, Verre)	16.119	1,921	30.964	3.545	1,281	-	-	-	-	35.504
T O T A L	76.250	1,528	128.245	47.374	0,924	44.086	105.959	0,460	48.755	221.086
Ensemble des Industries manufacturières	103.727	1,960	203.300	47.374	0,924	44.086	105.959	0,460	48.755	296.141

Colonne 1 : Source : Recensement des Activités industrielles de l'INS. Année 1977.

Colonne 2 : La valeur ajoutée par tête est obtenue en divisant la valeur ajoutée par l'emploi, sauf dans la branche "Textile-Habillement-Cuir" pour laquelle c'est la valeur ajoutée fournie par le Recensement des Activités industrielles qui a été utilisée. Cette exception se répercute évidemment sur la ligne "TOTAL"

Colonne 3 : Source : Ministère du Plan : Séries statistiques rétrospectives. 1969-1977.

Colonnes 4 et 7 : Sources : Tableaux 2 et 3 supra.

Colonne 5 : La valeur ajoutée par tête du secteur non structuré localisé urbain a été calculée comme étant égale aux 2/3 de la valeur ajoutée par tête dans l'industrie, à l'exception de la branche "Bois et Ameublement" pour laquelle a été utilisé le résultat de l'enquête sectorielle.

Colonne 8 : La valeur ajoutée par tête du secteur non localisé et rural a été calculée comme étant égale à la moitié de la valeur ajoutée par tête du secteur non structuré localisé urbain.

Colonnes 6 et 9 : La valeur ajoutée totale est le produit de l'emploi par la valeur ajoutée par tête.

Ces estimations ont été reprises dans la colonne "Industrie" du tableau 14 suivant qui essaye d'évaluer la part de l'industrie, du secteur non structuré localisé urbain, et du secteur non structuré non localisé et rural, dans la valeur ajoutée des branches manufacturières.

Les estimations concernant le secteur non structuré y ont été faites sur la base des deux hypothèses suivantes :

- la valeur ajoutée par tête du secteur non structuré localisé urbain a été prise comme étant égale aux deux-tiers de ce qu'elle est dans l'industrie (dans la branche Bois et Ameublement où elle a été calculée directement, elle représente 70 % de sa valeur dans l'industrie). En effet, les techniques de production ne diffèrent pas de façon essentielle puisque le travail à la machine est partout généralisé grâce aux entreprises de location ;

- la valeur ajoutée par tête du secteur non structuré non localisé et rural a été prise comme étant égale à la moitié de son niveau dans le secteur non structuré localisé, ce qui représente plus d'un tiers du niveau industriel. Dans ce cas en effet, d'une part les techniques sont moins productives, d'autre part et surtout il faut tenir compte du fait que les travailleurs concernés sont soit des tâcherons, soit des clandestins, soit des travailleurs à domicile, dont l'activité n'est pas permanente, mais liée au marché du travail (tâcherons), au marché des produits (clandestins), ou au caractère saisonnier d'autres activités (comme l'agriculture dans le cas des travailleurs à domicile du Textile.

Finalement, les calculs du Tableau 14 ont été effectués en rapportant l'emploi à la valeur ajoutée dans l'industrie, afin d'en faire ressortir une valeur ajoutée par tête qui servira à estimer cet indicateur dans les deux autres secteurs. Dans le secteur non structuré en effet, c'est le produit des emplois par la valeur ajoutée par tête qui nous donne la valeur ajoutée totale.

La prise en considération des deux formes du secteur non structuré entraîne donc une augmentation de 72,4 % de la valeur ajoutée des Industries Manufacturières concernées dont 47,5 % dus au secteur non structuré

localisé urbain et 52,5 % au secteur non structuré non localisé et rural. Ainsi c'est à une réévaluation de près du double qu'il faudrait procéder si l'on décidait de prendre en compte le secteur non structuré sous ces deux formes principales et pas seulement en se limitant à la forme "localisé urbain".

Pour l'ensemble des Industries Manufacturières l'augmentation serait de 45,7 %. Comme elles représentent 12,9 % de la PIB, la répercussion de cette prise en compte serait de 5,9 %.

Lorsqu'on sait (1) que le secteur non structuré des Industries Manufacturières ne représentait que 47,7 % de l'emploi total du secteur non structuré, on peut présumer que c'est à une réévaluation globale de près de 10 % de la PIB qu'il faudrait procéder, si l'on décidait d'intégrer la totalité du secteur non structuré (y compris le Commerce et les Services) dans les comptes nationaux.

* * *
*

C'est dire l'importance des révisions que devrait entraîner l'intégration du secteur non structuré dans un système de planification qui a, jusqu'à présent, basé ses travaux sur des niveaux d'emplois à peu près réels (puisque calés sur les recensements de population), mais sur des niveaux de production partiels. Ceux-ci en effet ne traduisaient que la part imputable à l'industrie, dont nous venons de voir qu'une estimation a minima permettait de l'évaluer à 67 % du niveau réel (2). De la même façon, les variations annuelles de l'emploi et de la production ne concernent que la partie industrielle visible.

Les estimations auxquelles nous avons procédé sous un certain nombre d'hypothèses montrent évidemment l'intérêt d'une généralisation de l'enquête sur le secteur non structuré qui permettrait d'évaluer directement,

(1) Cf. Tableau 4, supra

(2) En l'absence de toute information fiable, le commerce et les services autres que les transports, le tourisme et les loyers, sont traités de façon globale et approximative dans la planification.

pour une année de base, la valeur ajoutée par tête, et finalement la valeur ajoutée globale de toutes les branches de l'industrie et du tertiaire concernées par le secteur non structuré.

* * *

*

Par là, il ne s'agit pas de trouver une méthode permettant de gonfler les évaluations des PIB dont les taux d'accroissement en valeur réelle (sinon en valeur courante) ont tendance à diminuer, mais bien de prendre conscience que la richesse se crée en des lieux et par des moyens que l'imagination des planificateurs n'a pas toujours pu prévoir ou prendre en compte, réduite qu'elle était par l'insuffisance des données statistiques disponibles.

Rapprocher la planification des réalités finalement tangibles est donc un objectif que se fixe la méthode exposée.

Mais les méthodes et résultats présentés à partir d'une étude entreprise dans un pays en voie de développement offrent également un thème de réflexion aux pays industrialisés qui voient actuellement se développer à grande vitesse un secteur non structuré (1) dont on croyait qu'il était l'apanage du Tiers-Monde. Cela nous incite ainsi à réfléchir sur le fonctionnement de nos sociétés, et sur les seuils au delà, ou en deçà desquels, des soupapes de sûreté telles que le secteur non structuré se remettent à fonctionner afin de permettre au corps social de procéder aux adaptations que les mutations de l'économie lui imposent durant les périodes de transition.

Travailleurs clandestins oeuvrant en dehors de toute couverture sociale, travailleurs au noir ou à domicile essayant de régler à leur manière le problème du chômage et du faible niveau de rémunération que leur offre le marché du travail, tels sont les acteurs de l'accumulation initiale du capital dans les pays en voie de développement, tels sont également les acteurs de l'accumulation dans les sociétés industrialisées en proie à la crise.

(1) Le cas le plus connu est évidemment l'Italie, mais tous les pays européens sont touchés par le phénomène. Pour la France, un récent rapport de M. DELOROZOY sur "le travail clandestin" vient de faire le point sur la question.

L'emploi dans le secteur non structuré, après prise en compte de deux facteurs négligés dans l'estimation a minima : la croissance de l'emploi et les actifs de la classe d'âge de 10 à 14 ans.

Comme il a déjà été dit, les chiffres présentés aux Tableaux 9 et 10 sont le résultat d'estimation a minima. Les trois tableaux (1) qui suivent, montrent quelles modifications auraient été introduites dans ces résultats si nous avions pris en compte la croissance de l'emploi par branche (2) (tableaux 9-10bis), la classe d'âge de 10 à 14 ans (3) (tableaux 9-10ter), la croissance de l'emploi et la classe d'âge 10-14 ans simultanément (tableaux 9-10 quater).

Tableau 9-10 bis : L'emploi dans les diverses formes du secteur non structuré (après prise en compte de la croissance 75-76 de l'emploi par branche)

	Localisé	Non localisé	Ensemble	
Secteur non structuré	142 049	193 196	335 245	38,6 % de l'ensemble des secteurs non agricoles
en %	42, 4 %	57, 6 %	100 %	

Remarque : La croissance du secteur localisé est supposée déjà incluse pour le milieu urbain puisque les résultats du Recensement des établissements sont datés de 1976.

Tableau 9-10 ter : L'emploi dans les diverses formes du secteur non structuré (après prise en compte de la classe d'âge 10-14 ans)

	Localisé	Non localisé	Ensemble	
Secteur non structuré	145 383	193 428	338 811	40,4 % de l'ensemble des secteurs non agricoles
en %	42, 9 %	57, 1 %	100 %	

-
- (1) pour lesquels nous n'avons conservé que la distinction localisé et non localisé, après élimination de la distinction urbain/rural
 - (2) d'après les estimations du Ministère du Plan. Cf. Ministère du Plan "Statistiques sociales rétrospectives (Mars 1980). Cf. Tableau D 11
 - (3) d'après les tableaux 26 et 27 du Recensement de la Population de 1975. Vol. V pp. 509 et ss.

Tableau 9-10 quater : L'emploi dans les diverses formes du secteur non structuré (après prise en compte de la classe d'âge 10-14 ans, et de la croissance des branches)

	Localisé	Non localisé	Ensemble	
Secteur non structuré	147 456	204 432	351 888	39,8% de l'ensemble des secteurs non agricoles
en %	42, 0 %	58, 0 %	100 %	

Remarque : La croissance de la classe d'âge 10-14 ans a été prise en compte

Globalement, l'écart est de plus de 8 % entre cette dernière estimation et l'estimation a minima que nous avons retenue dans le tableau 9.

ANNEXE II

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Institut National de la Statistique

D.T.T.E.E.F.P.

ENQUETE SUR LE SECTEUR NON STRUCTURE

RECENSEMENT DES ETABLISSEMENTS

Formulaire F₁

(Remplir un questionnaire par établissement) (1)



I - LOCALISATION DE L'ETABLISSEMENT :

N° Questionnaire

Délégation : Commune ou Arrond^t

Quartier : Circonsⁿ Section Ilôt Constⁿ

II - IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT :

1 - Nom ou raison sociale ; Nationalité

2 - Adresse : N° Tél.

Dossier N 301

<p>CACHET</p>	<p>ENTETE DE FACTURE</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
---------------	--

3 - Nature de l'établissement :

- . Une maison-mère
- . Une succursale
- . Un établ^t autonome
(entreprise à établ^t unique)

Si Succursale

Maison-mère

Nom ou raison sociale
Adresse

4 - TYPE :

- . Personne physique
- . S.A, S.A.R.L
- . Etab^t public, mixte
- . Coopérative
- . Autre (à préciser)

5 - USAGE :

- . Un atelier
- . Une usine
- . Autre à préciser
- . Un local de vente
- . Un local de service
- . Un bureau
- . Un dépôt

(1) S'il y a dans le local plusieurs personnes travaillant à leur propre compte, remplir autant de questionnaires qu'il y a de personnes.

III - ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT :

	Activité principale	Activité secondaire
1 - Description détaillée de l'activité
2 - A quoi correspond cette activité ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3 - Produits fabriqués ou vendus ou services rendus par l'établ ^t

IV - PERSONNES TRAVAILLANT DANS L'ETABLISSEMENT (AU MOMENT DE L'ENQUETE) :

CATEGORIE	EFFECTIF		
	Permanents	Saison. ou occ.	Total
- Chef (s) d'établissement
- Salariés
- Aide-familiaux
- Apprentis
Effectif total			

V - AUTRES CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT :

1 - ASSURANCE : L'établissement est-il assuré ? oui non
 Si oui nature :
 . Incendie
 . Vol
 . Accident de travail

2 - COMPTABILITE : L'établ^t tient-il régulièrement une comptabilité ? oui non
 Si oui à qui elle est confiée ? . Un salarié(ou le chef) de l'établ^t
 . Un comptable (ou un organisme) de l'ext^r

3 - SURFACE DU LOCAL(en m² utile) :
 moins de 20 50 à - 100 200 à - 500
 20 à - 50 100 à - 200 500 et plus

4 - Année de création 1 9 8 4

Nom de la personne interrogée :

Qualité :

Nom de l'enquêteur : Date d'enquête :

OBSERVATIONS :

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

REPUBLIQUE TUNISIENNE

ENQUETE SUR LE PRODUCTEUR NON INDUSTRIEL

Secteur : 10 MENUISERIE-EBENISTERIE

I - LOCALISATION DE L'ENTREPRISE :

N° d'ordre

Gouvernorat : Commune ou Arrond^t :
Quartier : Circ. Section : Ilôt :

II - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE :

1. Nom ou Raison Sociale : 2. Adresse :
.....

III - SPECIFICATION DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE :

3.1. Activité Principale :						
Menuiserie	<input type="checkbox"/> Menuisier de bâtiment (portes et fenêtres)					
Menuiserie-Ebénisterie	<input type="checkbox"/> Menuisier - ébéniste (1)					
Ebénisterie	<input type="checkbox"/> Ebéniste Ordinaire <input type="checkbox"/> Ebéniste de style (Louis XV, etc...) <input type="checkbox"/> Ebéniste de style arabe (bancs, salons arabesques...) <input type="checkbox"/> Fabricant de meubles en formica (cuisine, tables...)					
Activités spécialisées, diversifiées ou / et complémentaires	<input type="checkbox"/> Fabricant d'articles utilitaires ou décoratifs <input type="checkbox"/> Fabricant de gros matériel					
	<input type="checkbox"/> Carcassiste. Carcassiste sculpteur (2) <input type="checkbox"/> Vernisseur - peintre <input type="checkbox"/> Tapisserieur d'ameublement <input type="checkbox"/> Tourneur sur bois <input type="checkbox"/> Loueur de machines					
3.2. <u>Activités complémentaires ou intégrées</u> :						
Effectuez-vous, vous même, dans votre entreprise, les opérations suivantes :						
Opérations	Débitage	Tour sur bois	Vernis- sage peinture	Tapis- serie	Carcas- se	Exposi- tion vente
Pour votre propre compte						
Pour le compte d'autrui						

- (1) Pour être classé dans cette catégorie, l'artisan doit avoir consacré au moins le tiers de son temps à la moins importante de ces 2 activités au cours de l'année écoulée.
(2) Rayer la mention inutile.

IV - CAPITAL DE L'ENTREPRISE

4.1. Forme et valeur du Capital actuel de l'entreprise :

4.1.1.- Locaux et pas de porte dont dispose l'entreprise :

Locaux	Superficie en m ²	Propriété		Location Montant Loyer D/an	Pas de porte		Date d'ou- ver- ture	Gros réparat. depuis 1974	
		Valeur d'achat (D)	Valeur actuel- le (D)		Valeur initia- le	Valeur actuel- le		Date	Montant
Atelier de menuiserie									
Magasin d'exposition									
Atelier de vernissage									
Dépôt pour stockage									
Autres.....									
.....									

4.1.2.- Valeur du Capital Machines :

Machines	Nombre		Valeur d'achat	Année d'achat	Valeur Vénale actuelle
	Neuve	d'occa- sion			
Combiné					
Scie à rubans					
Raboteuse					
Dégauchisseuse					
Mortaiseuse					
Tour					
Toupie					
Autres (dont moyens transport)					
.....					
TOTAL					

4.1.3.- Montant global du Capital actuel (bureau) : D

4.2. Origine forme et valeur du Capital initial (entreprises créées après le 1er Janv.1970)

<p>4.2.1.- Origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Economie activité antérieure ou annexe <input type="checkbox"/> - Héritage ou vente biens personnels.. <input type="checkbox"/> - Prêt d'un parent <input type="checkbox"/> - Prêt d'une banque <input type="checkbox"/> - Prêt d'un prêteur <input type="checkbox"/> - Apport d'associés <input type="checkbox"/> - Avances de clients <input type="checkbox"/> - Crédit des fournisseurs <input type="checkbox"/> - Autres..... <input type="checkbox"/> 	<p>4.2.2.- Montant global des fonds mobilisés au démarrage.....D</p> <p>4.2.3.- Destination de ces fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat d'un atelier déjà installé.. <input type="checkbox"/> - Achat d'un local <input type="checkbox"/> - Achat de machines <input type="checkbox"/> - Paiement de pas de porte <input type="checkbox"/> - Autres <input type="checkbox"/>
---	---

4.3. Rentabilisation du Capital-machines :

<p>4.3.1.- Depuis la création de votre entreprise, combien de fois avez-vous changé de machines ? <input type="text"/> fois</p> <p>4.3.2.- Louez-vous vos machines ? NON <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;">OUI <input type="checkbox"/> → avec main d'oeuvre <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;"> sans main d'oeuvre <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;"> tarif horaire <input type="text"/> millimes</p> <p style="padding-left: 40px;"> nombre moyen d'heures-mach <input type="text"/>/sem.</p> <p>4.3.3.- Montant de la dernière facture d'électricité <input type="text"/> D <input type="text"/>/mois</p>
--

4.4. Investissements prévus à échéance de Moins d'un an, et en voie de réalisation

Type d'investissement	Montant en D	Date de réalisation	Moyens de Financement (voir 4.2.1.)
Terrain			
Bâtiment, local			
Machines (préciser)			
.....			
Autres			
.....			
T O T A L			

V - EVALUATION DE LA PRODUCTION

5.1. Approvisionnement et stockage du bois :

<p>5.1.1.- Fournisseurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - grossistes <input type="checkbox"/> - revendeurs <input type="checkbox"/> <p>5.1.2.- Fréquence d'achat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à chaque commande <input type="checkbox"/> - à chaque arrivage <input type="checkbox"/> - régulière tous les.....mois . quantité <input type="text"/> m3 . valeur <input type="text"/> D <p>5.1.3.- Avez-vous du bois en stock ?</p> <p><input type="checkbox"/> OUI → . Volume act. stockage <input type="text"/> m3</p> <p> . Valeur <input type="text"/> D</p> <p><input type="checkbox"/> NON → . Faute d'argent <input type="checkbox"/></p> <p> . Faute d'espace <input type="checkbox"/></p> <p> . Autre <input type="checkbox"/></p>	<p>5.1.4.- En cas de pénurie(ou autre) vous est-il arrivé ?</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Non</th> <th>Rar^t</th> <th>Souv^t</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- D'avoir recours au marché noir</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>- D'acheter du bois à un autre artisan</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>- D'emprunter du bois à un autre artisan</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>- D'utiliser du bois usagé</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>- Autre</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Non	Rar ^t	Souv ^t	- D'avoir recours au marché noir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- D'acheter du bois à un autre artisan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- D'emprunter du bois à un autre artisan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- D'utiliser du bois usagé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Non	Rar ^t	Souv ^t																						
- D'avoir recours au marché noir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
- D'acheter du bois à un autre artisan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
- D'emprunter du bois à un autre artisan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
- D'utiliser du bois usagé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						
- Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																						

5.1.5.- Calendrier rétrospectif des achats de bois sur une année :

Désignation	Date d'achat Mois / année	Volume ou Surface par type et qualité du bois					Prix total (D)	Bois usagé valeur (D)
		Rouge (m3)		Blanc		Placage (feuille ou m2)		
		1er choix	2ème choix	Neuf	Usagé			
Dernier achat effectué								
Achat précédent								
.....								
.....								
.....								
.....								
Achat effectué il y a un an								
Total de l'année ⁽¹⁾								

Ce montant annuel vous paraît-il normal ? OUI Non

Si non, montant normal m3 D

(1) Calculé par extrapolation, si nécessaire.

5.2. Coûts de production unitaires. Productivité

5.2.1.- Que fabriquez-vous le plus couramment ? (nombre)

Fréquence Désignation	Par unité	Par série sur commande	Par série sans commande

.....
.....

5.2.2.- Dernière commande (ou série) livrée :

Désignation	Prix de vente		Avances perçues	Facilités consenties	Délai	
	Unité	Série			Date de- marrage	Date li- vraison
.....
.....
.....

. Ce délai est-il normal ?

OUI NON

Pourquoi

. Temps de fabrication effectif de la commande (effectif x nombre de jours)

Opérations	Main d'oeuvre	Patron ou ouvriers quali- fiés	Demi-ouvriers	Apprentis
	Débitage
Façonnage
Montage
Finition vernissage
Pose (menuiserie de bâtiment)
T O T A L				

. Coûts de production de la commande :

Spécification des Dépenses		Coût Total en D (1)	Unité	Nombre d'unités
Bois rouge		m3
Bois blanc (2)		m3
Contreplaqué ou assimilé		feuille
Placage		feuille
Quincaillerie	
Travail à façon : Pieds et barreaux Carcasses	
Travail des machines en location (3)		heure
Transport divers des matières premières	
Vernissage Peinture	Travail à façon : intérieur atelier	(1) On précisera éventuellement "Fourni par le client"	
	Travail à façon : extérieur atelier		
Autre frais	Fournitures	(2) On précisera éventuellement "Bois usagé"	
	Travail à façon : intérieur atelier		
	Travail à façon : extérieur atelier	(3) On précisera le nombre d'heures même s'il n'y a pas location.	
	Fournitures		
T O T A L	

Remarque : Dans le cas d'un menuisier-ébéniste, on repassera la question 5.2.2. pour la seconde activité.

5.3. Intensité de l'activité - Variations Saisonnières

Pour l'année écoulée, mois où l'entreprise a travaillé :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Beaucoup (+), Moyennement (=), Peu (-) :

5.3.1.- Si (+), solutions adoptées :

Solution	A	M	J	J	A	S	O	Effectif Moyen		Moyenne heures suppl ^t	
								Sem.	Mois	Jour	Sem.
Heures suppl ^t personnel permanent											
Embauche saisonniers à la tâche											
Sous - traitance											

Si sous-traitance : . type de commande :
 . valeur totale par an [] D

5.3.2.- Si (-), solutions : Débauchage de personnel permanent [] combien []
 Mise en stock de la production []
 Recherche des travaux de sous-traitance []
 Entente avec des revendeurs []
 Accroissement des activités de réparation []
 Autres []

5.3.3.- Pour quelles opérations prenez-vous régulièrement des ouvriers à la tâche :
 . vernissage [] Sculpture [] Autre..... []

VI - MAIN - D'OEUVRE, SALAIRES ET AUTRES CHARGES :

6.1. Paie versée semaine précédente (y compris associés) : [] D

6.2. Autres charges annuelles

- C N S S []	D	- Comptable extérieur []	D
- Impôts et taxes []		- Bonification et avantages nature []	D
- Assurance Acc. Trav. []		- téléphone []	D
- Autre assurance []			

6.3. Apprentissage :

- Après combien de mois de formation versez-vous un salaire à l'apprenti [] mois
- Avantages en nature : logement [] Nourriture [] Arg.poche []
 Habillement [] Transport [] Autre.... []
- Depuis 1970 (ou création)
 - . Combien avez-vous formé d'apprentis ? []
 - . Combien d'entre eux sont partis après formation []
 - . Pourquoi ? pas besoin [] ne font pas l'affaire [] salaire trop élevé []
 - Que sont-ils devenus : [] chez aut.artisan [] dans société [] installé à leur compte [] ont changé de métier [] Ne sait pas []

6.4. Main d'oeuvre dernière semaine (y compris ouvriers à la tâche, patrons et associés participant à la production)

Prénom (par ordre hiérarchique)	Age	Gouv. origine ou nais. (UouR Urbain ou Rural)	Profession du père	Nbre pers à charge (chefs ménage)	Niveau formation		Spécialité exercée	Qualification	Perm. P Occas. O Aide fam. AF Tâch. T	Ancienneté dans			Nbre employeurs depuis 1970	Salaire net/sem. (sans heures suppl.)
					Scolaire (E.G1)	Professionnel (E.Tech)				Profession	Entreprise	Qualification		
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														

6.5. Patron et associés : activité

	Activité principale	Activité secondaire
Patron
Associé 1
Associé 2

6.6. Rotation main d'oeuvre depuis 2 ans (ou création) :

	Ouv. perman.	1/2 ouv.	Apprentis	Total	
				Général	à propre compte
Départs
Arrivées

Raisons :

- . Développement activité Manque main d'oeuvre qualifiée
- . Baisse activité Autre
- . Coût excessif main d'oeuvre

VII - CLIENTELE ET COMMERCIALISATION

7.1. Type de clientèle (1)

- particuliers
- souks →
 - . toute l'année
 - . surtout en hiver
 - . surtout en été
- Revendeurs → Gouvernorat Avances OUI NON
- Administrations ou assimilés
- Autres artisans ou entreprises modernes

Commandes depuis 2 ans :

Date	Désignation de la commande	Valeur	Artisan ou entreprise moderne	
			Branche activité	Taille
1 _____	_____	_____	_____	_____
2 _____	_____	_____	_____	_____
3 _____	_____	_____	_____	_____
4 _____	_____	_____	_____	_____
5 _____	_____	_____	_____	_____

VIII - DIFFICULTES ACTUELLES :

Principales Difficultés (1)	Pour votre Entreprise	Pour la Prof. en général
Matières premières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Main d'oeuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Clientèle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concurrence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

8.1. Matières premières

8.1.1.- Si pénurie l'année dernière :

Matière première	Durée de la pénurie (mois)
Bois	_____
Quincaillerie	_____
Vernis, colle, peinture	_____

8.1.2.- Solution que vous préconisez (1)

- Prévoir plus justement le volume nécessaire d'importations
- Regroupement des petits artisans pour acheter de grandes quantités
- Un grossiste se spécialise dans vente aux petits artisans
- Autre

8.2. Main d'oeuvre :

- 8.2.1. - Manque M.O. qualifiée
- Instabilité M.O.
- Salaires trop élevés
- Indiscipline et manque sérieux
- Autre

(1) Si plusieurs réponses, les classer par ordre d'importance

8.2.2.- Solutions (1)

- Améliorer formation pratique
- Certifier formation pratique par examens
- Délivrer diplômes par comité professionnel
- Participation accrue de l'Etat dans frais apprentissage
- Autre

8.3. Administration

8.3.1.- Etes-vous concerné par le transfert en zone industrielle OUI
NON

8.3.2.- Conséquences

	Avantage	Inconvénient
- Coût de transport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Proximité des machines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Proximité des approvisionnements ..	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Contact avec la clientèle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Prix et superficie des lots	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

8.3.3.- Autres difficultés avec l'Administration

8.3.4.- Solutions préconisées :

8.4.- Clientèle :

- 8.4.1.- Type :-Contestations sur le prix
 - " la qualité
 - " le délai
 -Autre

8.4.2.- Dettes de la clientèle
 -Sommes dûes D
 -Motifs : . litige Facilités consenties
 . manque d'argent Autres.....

8.5. Concurrence :

8.5.1.- Type - Clandestins (à domicile) Ateliers moyens
 - Petits ateliers nouveaux Grandes entreprises

8.5.2.- Motif - Ils cassent les prix S'installent à côté et imitent
 - Ils cassent le métier Autre

8.5.3.- Malgré cela la demande est supérieure à l'offre OUI NON

8.6. Solutions aux difficultés de concurrence et de clientèle :

- Carte professionnelle -Comité experts veillant à loyauté relations artisans-clients et artisans entre eux
- Retour des amies -Autre

Nom de la (des) personne interrogée:.....
 Qualité :
 Nom de l'enquêteur : Date :
 Observations générales :

(1) : Si plusieurs réponses, les classer par ordre d'importance.

B I B L I O G R A P H I E D E S T R A V A U XSUR LE SECTEUR NON STRUCTURE EN TUNISIE1 - Présentation générale et résultats généraux

- 1.1 - CHARMES J. (1978) : "Une recherche en cours : l'étude du secteur non structuré en Tunisie".
I.N.S. - Multigr. 33 p.
Cahiers ORSTOM - Série Sciences Humaines. Vol. XV n° 3
pp. 261-280
STATECO - Bulletin de Liaison des Statisticiens-Economistes
- 1.2 - CHARMES J. (1979) : "L'enquête sur le secteur non structuré en Tunisie".
In : Recherches urbaines à l'ORSTOM
ORSTOM Paris - Multigr.
- 1.3 - CHARMES J. (à paraître) : "Méthodologie générale des enquêtes sur le secteur non structuré en Tunisie".
Multigr. 300 p.
- 1.4 - CHARMES J. (à paraître) : "Sources et méthodes d'élaboration des comptes des entreprises dans la comptabilité nationale tunisienne. Intégration du secteur non structuré dans la comptabilité nationale : l'exemple du secteur Bois et Ameublement".
Multigr. 100 p.
- 1.5 - CHARMES J. (1980) : "Méthodes et résultats d'une meilleure évaluation des ressources humaines dans le secteur non structuré d'une économie en voie de développement".
Multigr. 27 p. A paraître.
- 1.6 - CHARMES (1980) : cf. référence 3.2 ci-après

2 - Recensements des Etablissements

2.1 - I.N.S. (1978-1980) : "Recensement des établissements en milieu urbain".

Multigr. 19 vol. (1 vol. par gouvernorat
1 vol. Tunisie entière)

2.2 - DRIRA M. (1979) : "Le secteur non structuré dans l'économie tunisienne, d'après le recensement des établissements".
Multigr.

Communication au colloque IEDES-AFIRD sur "La petite production marchande en milieu urbain africain".
Paris 7-8 et 9 mars 1979.

3 - Monographies socio-économiques de métiers

3.1 - CHARMES J. (1977) : Schéma d'approche pour une étude du secteur non structuré dans la ville de Tunis et sa banlieue".
Multigr. 27 p. (Chapitre de l'ouvrage : "Méthodologie générale"...)

3.2 - CHARMES J. (1980) : "Les contradictions du développement du secteur non structuré".

Communication au colloque IEDES-AFIRD sur "La petite production marchande en milieu urbain africain". Paris 7-8 et 9 mars 1979. Tiers-Monde - Vol. XXI n° 82 avril-juin 1980 pp. 321-335.

3.3 - I.N.S. (1977) : "Recueil d'interviews auprès de menuisiers et ébénistes de Tunis et de Sfax".

Multigr. 200 p.

3.4 - I.N.S. (1979) : "Recueil d'interviews auprès de mécaniciens et garagistes de Tunis".

Multigr. 300 p.

- 3.5 - I.N.S. (à paraître) : "Recueil d'interviews auprès de fabricants de chaussures de Tunis et de Sfax".
Multigr. 300 p.

4 - Sondages sectoriels

- 4.1 - CHARMES J. (1977) : "Des monographies socio-économiques aux enquêtes statistiques sectorielles : le secteur bois".
I.N.S. - Multigr. 66 p. (Chapitre de l'ouvrage : "Méthodologie générale...")
- 4.2 - I.N.S. (1979) : "Enquête sur le secteur non structuré en Tunisie. Production et valeur ajoutée du secteur bois et ameublement en 1977".
Multigr. 88 p.

5 - Autres

- 5.1 - CHARMES J. (1980) : "Rôle et place du secteur non structuré dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme. Quelques exemples Tunisiens".
Multigr. 11 p.
Communication au Séminaire sur "l'Aménagement et l'urbanisme en Tunisie".
Tunis 28-29 et 30 avril 1980.

MIGRATIONS ET PERSPECTIVES,
LE CAS DES ANTILLES-GUYANES ET DE LA REUNION
(Méthodes et Résultats)

Par Jean-Pierre GUENGANT

Expert démographe, chargé de mission à l'INSEE

Service interrégional Antilles-Guyane

POINTE-à-PITRE - GUADELOUPE

S O M M A I R E

INTRODUCTION	133
<u>I HYPOTHESES MIGRATIONS ET MIGRATIONS EFFECTIVES</u>	137
1) Les perspectives des Nations-Unies : résultats	137
2) Les hypothèses d'émigration, une sous-estimation constante	140
3) Solde migratoire, déterminants et conditions des migrations	143
4) Les critiques à la méthode "classique"	145
<u>II SOURCES DE DONNEES ET TECHNIQUES D'ANALYSE DES MIGRATIONS</u>	147
1) Quelles sources de données ?	147
2) Le solde entrées-sorties : un indicateur trompeur ?	147
3) Les soldes intercensitaires : quelle fiabilité ?	151
4) Les recensements : utilité des questions posées ?	154
5) Cohérence et incohérence des données	156
<u>III SOLUTIONS EMPIRIQUES ET NOUVELLES APPROCHES POSSIBLES</u>	158
1) Guadeloupe, Martinique, Réunion : des perspectives inadéquates	158
2) L'utilisation d'une fonction d'émigration nette par sexe et par âge	158
3) Projections séparées de l'émigration nette des nés dans le pays et de l'immigration nette des nés hors du pays	162
4) Quelle méthode de projection retenir ?	165
CONCLUSION	166

I N T R O D U C T I O N

La demande en perspectives de population aux fins de planification économique et sociale s'est considérablement développée dans le monde au cours des trente dernières années.

Il en est résulté une multiplication dans le temps des perspectives dont les auteurs ont fréquemment légitimé les résultats par l'inertie des phénomènes démographiques.

En fait l'élaboration de nouvelles perspectives n'a pas toujours été la simple reconduction à partir de données nouvelles, des méthodes de projection utilisées auparavant.

Pour nombre de pays, en effet, la population totale observée à une date donnée est rapidement apparue en dehors de la fourchette des estimations forte et faible suggérées à la même date par les perspectives.

Ces écarts, imputables soit à une qualité statistique défectueuse de la population de départ, soit à une projection inadéquate des composantes de l'évolution démographique (fécondité, mortalité et migrations) ont donc conduit à la recherche de nouvelles méthodes d'élaboration des perspectives.

Deux types d'amélioration de la qualité des perspectives, ont alors été recherchés :

- d'une part la multiplication des hypothèses afin de mieux saisir les divers ^{devenirs} démographiques possibles d'un pays donné,

- d'autre part la recherche de nouvelles techniques d'analyse et de projections chacune des composantes.

Si la multiplication des hypothèses, y compris théoriques, permet de mieux cerner l'influence respective de chacune des composantes projetées, elle est souvent embarrassante pour les planificateurs d'équipements qui n'utilisent généralement qu'une seule hypothèse.

Quant à la recherche de nouvelles techniques d'analyse et de projection des composantes, elle a surtout concerné, ces vingt dernières années, la fécondité (1) et dans une moindre mesure la mortalité (2).

En regard, les recherches sur les migrations ont été insignifiantes, alors que pour nombre de pays l'écart entre population totale observée et estimations perspectives était largement imputable à une projection défectueuse des migrations.

Le peu d'intérêt porté à la recherche de nouvelles techniques d'analyse et de projections des migrations extérieures est couramment justifié par les arguments suivants :

- les migrations extérieures ont une incidence négligeable sur l'évolution démographique de la plupart des pays : soit parce que les mouvements sont eux-mêmes négligeables, soit parce qu'on pose que les migrations compensent les émigrations ;

- les sources de données sur les migrations sont si défectueuses et contradictoires qu'il n'est pas possible de traiter celles-ci autrement que par solde ;

- dépendant de nombreux facteurs, notamment politiques, les migrations sont "par nature" difficiles à prévoir, à la différence des phénomènes purement démographiques supposés relativement inertes donc projetables.

Ainsi la plupart des perspectives élaborées dans les années 1950 ne comportaient pas d'hypothèse migration, mais la révélation au début des années 1960 de nouveaux courants de migrations internationales des pays peu développés vers les pays plus développés et/ou des (ex) colonies vers leurs (ex) métropoles, va susciter dans plusieurs pays l'élaboration des premières perspectives de population avec migrations.

(1) Concernant la fécondité : étude systématique de la correspondance transversal-longitudinal ; utilisation des enquêtes fécondité et CAP (connaissance, attitude, pratique des méthodes contraceptives).

(2) Concernant la mortalité : élaboration de nombreuses tables - type (régionalisées) étude et projection de la mortalité par grandes causes de décès.

Pour les raisons évoquées précédemment, l'intégration des migrations extérieures dans les perspectives se fait de manière grossière :

- projection d'un solde migratoire en volume auquel on applique ensuite une répartition par sexe et par âge ;
- le volume retenu est soit constant, soit modulé, généralement à la baisse, en fonction de l'évolution supposée restrictive des politiques d'immigration des pays traditionnels d'accueil.

Cette manière "classique" de traiter les migrations n'a guère connu d'améliorations méthodologiques depuis les années 1960. Si elle a donné des résultats globaux apparemment satisfaisants pour la plupart des pays, il n'en a pas été de même pour de nombreux pays, en particulier les îles, pays dits de petites dimensions où des immigrations/émigrations de quelques milliers, dizaines de milliers de personnes peuvent avoir une influence déterminante sur l'évolution globale de leur population.

Ces pays mis à part, l'obtention de résultats globaux satisfaisants par un traitement sommaire des migrations ne doit cependant pas faire illusion. Les caractéristiques très particulières des immigrants et des émigrants peuvent affecter de manière considérable diverses sous-populations, qui font justement l'objet des perspectives dérivées : urbaine-rurale, d'offre de main-d'oeuvre, de chefs de ménage... qui sont toutes recadrées sur les perspectives globales et qui sont de plus en plus demandées. Dès lors une projection inadéquate des migrations extérieures, même si elle ne paraît pas affecter la qualité des perspectives globales risque d'altérer sérieusement la qualité des perspectives dérivées.

Au travers et au-delà donc des "petits pays" (1) où l'inadéquation de la méthode classique d'intégration des migrations extérieures est particulièrement flagrante, le problème général posé est bien celui

- de l'examen critique des perspectives déjà réalisées et des hypothèses migrations qui étaient retenues ;
- de l'étude des sources de données, en vue d'une analyse plus fine des migrations extérieures ;

(1) On rappellera que c'est parmi ces "petits" pays que les baisses les plus spectaculaires de la fécondité, observées dans les régions peu développées, se sont amorcées dans le courant des années 1950.

- de la recherche de nouvelles approches de traitement des migrations dans les perspectives globales.

C'est ce que nous nous proposons d'examiner à partir du cas des Antilles-Guyanes et de la Réunion où des mouvements importants, essentiellement d'émigration, ont été observés au cours des trente dernières années.

I - HYPOTHESES MIGRATIONS ET MIGRATIONS EFFECTIVES

1 - Les perspectives des Nations-Unies : résultats

- Le tableau 1 présente les résultats des perspectives élaborées par les Nations-Unies pour les îles ; pays des Antilles-Guyanes, et la Réunion en 1963, 1968, 1973 et 1978.

La comparaison des estimations, à une même date, des diverses perspectives révèle des variations souvent importantes pour la plupart des pays.

- La tendance reste toutefois à des estimations systématiquement en baisse d'une perspective à l'autre, ce qui peut paraître normal pour des pays ayant connu des baisses spectaculaires de fécondité et des émigrations importantes : cependant les écarts sont considérables ; ainsi on observe entre l'estimation 1980 faite en 1978 et celle faite en 1963.

Surinam - 31 %, Martinique - 29 %, Guadeloupe - 25 %, Trinidad - 21 %, Windwards (1) - 19 %, Haïti - 16 %, Guyana - 25 %, Barbade - 11 %, République Dominicaine - 4 %, et la Réunion - 17 % (entre les estimations 1978 et 1968).

Des estimations en hausse n'apparaissent guère que pour quelques pays de population peu importante (projetée globalement à l'aide de taux) : Îles Vierges américaines, Guyane française, Bahamas, où des immigrations nettes ont été enregistrées ; ainsi que pour les Antilles Néerlandaises.

Pour les pays restants : Cuba, Porto-Rico, Jamaïque, Leewards (2) les estimations à date fixe, sont variables d'une perspective à l'autre, mais sans tendance apparente.

(1) Windward Islands : Sainte-Lucie, Grenade, Saint Vincent et Dominique dont la population totale 1980 estimée en 1963 était de 480 000 contre 391 000 estimée en 1978

(2) Leeward Islands : Antigua, Saint Kitts-Nevis-Anguilla, Monserrat, British Virgin Islands, dont la population totale 1980 estimée en 1963 était de 180 000, contre 156 000 estimée en 1968 et 168 000 estimée en 1973 et 1978.

TABLEAU 1
 POPULATIONS ESTIMEES ET PROJETEES PAR LES NATIONS-UNIES
 POUR LES ILES, PAYS DES ANTILLES-GUYANES, ET POUR LA REUNION

ILE, PAYS	Perspectives évaluées en	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000
CUBA	1963	5 508	-	6 797	7 523	8 307	9 146	10 034	-	-	-	-
	1968	5 600	6 222	6 905	7 631	8 392	9 205	10 068	10 962	-	-	-
	1973	5 752	6 347	7 019	7 802	8 565	9 481	10 533	11 660	12 855	14 069	15 267
	1978	5 858	6 426	7 029	7 813	8 580	9 340	9 978	10 654	11 384	12 094	12 724
HAITI	1963	3 390	-	4 140	4 645	5 255	6 001	6 912	-	-	-	-
	1968	3 390	3 727	4 138	4 633	5 229	5 956	6 838	7 894	-	-	-
	1973	3 097	3 335	3 630	3 950	4 235	4 552	4 956	5 441	5 980	6 558	7 045
	1978	3 097	3 377	3 724	4 140	4 609	5 163	5 817	6 595	7 520	8 609	9 876
REPUBLIQUE DOMINICAINE	1963	2 243	-	3 030	3 588	4 277	5 124	6 174	-	-	-	-
	1968	2 272	2 638	3 088	3 624	4 292	5 117	6 118	7 321	-	-	-
	1973	2 313	2 685	3 160	3 703	4 343	5 118	6 052	7 171	8 492	10 022	11 762
	1978	2 361	2 747	3 258	3 854	4 523	5 232	5 946	6 715	7 536	8 425	9 340
PORTO-RICO	1963	2 218	-	2 361	2 557	2 754	2 935	3 117	-	-	-	-
	1968	2 218	2 250	2 362	2 633	2 842	3 026	3 198	3 370	-	-	-
	1973	2 219	2 250	2 362	2 626	2 743	2 902	3 075	3 257	3 431	3 587	3 723
	1978	2 218	2 250	2 358	2 594	2 718	3 113	3 438	3 724	3 976	4 203	4 406
JAMAIQUE	1963	1 403	-	1 607	1 720	1 840	1 960	2 080	-	-	-	-
	1968	1 385	1 489	1 629	1 791	1 996	2 199	2 382	2 568	-	-	-
	1973	1 403	1 542	1 629	1 760	1 882	2 029	2 172	2 316	2 464	2 609	2 726
	1978	1 403	1 542	1 629	1 760	1 869	2 043	2 192	2 361	2 536	2 709	2 871
TRINIDAD TOBAGO	1963	632	-	844	975	1 120	1 280	1 450	-	-	-	-
	1968	632	721	831	974	1 070	1 164	1 253	-	-	-	-
	1973	632	721	843	908	955	1 009	1 062	1 116	1 172	1 230	1 280
	1978	636	721	841	974	1 027	1 082	1 139	1 198	1 260	1 322	1 377
MARTINIQUE	1963	222	-	277	315	358	406	463	-	-	-	-
	1968	222	247	285	322	356	389	420	452	-	-	-
	1973	222	245	278	307	338	363	391	419	443	465	485
	1978	222	247	286	307	333	325	327	335	344	352	359
GUADELOUPE	1963	206	-	270	306	347	392	445	-	-	-	-
	1968	206	236	273	315	356	399	442	488	-	-	-
	1973	206	236	273	301	328	354	382	412	440	467	493
	1978	210	237	273	310	328	325	334	346	359	370	381
BARBADE	1963	209	-	232	255	270	280	285	-	-	-	-
	1968	211	227	233	244	256	263	262	251	-	-	-
	1973	211	221	231	235	239	245	252	259	269	278	285
	1978	211	221	231	235	239	245	253	263	274	286	297
*SAINTE-LUCIE	1963	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1968	79	87	94	103	115	126	135	146	-	-	-
	1973	79	87	94	96	101	108	115	122	127	130	130
	1978	79	87	94	96	101	108	115	123	127	131	131
*GRENAD	1963	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1968	76	85	90	96	103	107	108	108	-	-	-
	1973	76	85	90	92	94	96	98	100	102	104	106
	1978	76	85	90	92	94	96	98	100	102	104	106
*SAINT-VINCENT	1963	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1968	67	73	80	87	96	103	110	117	-	-	-
	1973	67	73	80	84	88	93	98	102	106	108	109
	1978	67	73	80	84	88	93	98	102	106	108	110
*DOMINIQUE	1963	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1968	51	57	60	66	74	82	90	98	-	-	-
	1973	51	57	60	65	71	75	80	85	88	90	91
	1978	51	57	60	65	71	75	80	85	88	90	91

Voir note et source page suivante

(Tableau 1 suite)

ILE, PAYS	Perspectives évaluées en	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000
*ANTIGUA	1963	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1968	45	50	55	57	60	61	61	70	-	-	-
	1973	45	50	55	61	70	73	75	78	80	83	85
	1978	45	50	55	61	70	73	75	78	80	83	85
*SAINT-KITTS NEVIS ANGUILLA	1963	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1968	49	53	57	58	62	62	62	60	-	-	-
	1973	49	53	57	61	65	66	67	67	68	69	70
	1978	49	53	57	61	65	66	67	67	68	69	70
*BAHAMAS	1963	79	-	105	120	135	155	175	-	-	-	-
	1968	79	91	113	136	161	187	215	244	-	-	-
	1973	79	91	113	143	177	204	230	255	280	304	330
	1978	79	91	113	143	177	203	299	257	280	303	330
*US VIRGIN ISLANDS ST-THOMAS STE-CROIX ST-JOHN	1963	27	-	33	36	40	44	48	-	-	-	-
	1968	27	28	32	52	59	65	68	70	-	-	-
	1973	27	28	32	52	63	66	68	70	73	74	76
	1978	27	28	32	52	63	95	107	115	122	128	133
*ANTILLES NEERLANDAISES CURACAO, ARUBA BONAIRE, SABA ST-EUSTACHE, ST-MARTEEN	1963	162	-	190	210	230	245	260	-	-	-	-
	1968	162	176	192	208	222	244	265	289	-	-	-
	1973	162	176	192	208	222	242	267	298	331	363	389
	1978	162	176	192	208	222	241	266	298	330	362	389
TOTAL ANTILLES	1963	16 693	-	20 345	22 736	25 528	28 719	32 277	36 216	40 425	44 978	49 711
	1968	16 795	18 489	20 550	23 068	25 785	28 800	32 145	35 888	40 107	44 850	50 148
	1973	16 725	18 314	20 226	22 489	24 616	27 116	30 016	33 272	36 847	40 662	44 504
	1978	16 885	18 501	20 435	22 885	25 217	27 959	30 603	33 462	36 539	39 799	43 128
GUYANA	1963	440	-	567	654	757	886	1 045	-	-	-	-
	1968	423	486	564	647	744	859	993	1 145	-	-	-
	1973	423	486	560	633	709	791	884	984	1 080	1 172	1 256
	1978	423	486	560	633	709	791	884	984	1 080	1 172	1 257
SURINAM	1963	235	-	308	355	411	481	567	-	-	-	-
	1968	215	250	290	338	393	461	545	643	-	-	-
	1973	215	250	290	332	371	422	491	584	688	797	904
	1978	215	250	290	332	371	364	389	447	529	617	701
*GUYANE FRANCAISE	1963	30	-	33	38	43	48	53	-	-	-	-
	1968	25	29	32	35	41	48	58	70	-	-	-
	1973	25	29	33	41	51	60	71	82	94	106	118
	1978	25	29	33	41	51	60	71	82	94	106	118
TOTAL ANTILLES GUYANES	1963	17 398	-	21 253	23 783	23 739	30 114	33 942	-	-	-	-
	1968	17 458	19 254	21 436	24 088	26 963	30 168	33 741	37 746	-	-	-
	1973	17 388	19 079	21 109	23 495	25 747	28 389	31 462	34 922	38 709	42 737	46 782
	1978	17 548	19 266	21 318	23 891	26 348	29 174	31 947	34 975	38 242	41 694	45 204
REUNION	1963	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1968	244	286	338	396	464	542	634	740	-	-	-
	1973	244	286	338	393	447	501	548	594	639	686	732
	1978	244	282	332	390	441	482	525	563	604	646	686

Source : Nations-Unies, perspectives d'avenir de la population mondiale évaluées en 1963, 1968, 1973 et 1978 (Trends and prospects by country 1950 - 2000, 1978 assessment) : variantes moyennes.

* ILES, PAYS dont la projection ne porte que sur la population totale (par projection de taux d'accroissement).

- Ces écarts découlent évidemment des travaux d'actualisation opérés avant chaque nouvelle perspective : sur les populations de départ (Cuba, Haïti, République Dominicaine, Guyana, Surinam) et sur les tendances de la fécondité, de la mortalité et des migrations extérieures, (ou pour les pays de moins de 250 000 habitants en 1965 sur les taux de projection globaux). Essayons donc d'estimer la part revenant dans ces écarts à la projection inadéquate des migrations ?

2 - Les hypothèses d'émigration : une sous estimation constante

- Même si l'examen de chaque perspective révèle le souci d'une meilleure prise en compte des migrations extérieures, les hypothèses retenues (une seule hypothèse par pays, de solde en volume, constant ou modulé) semblent toujours avoir été inférieures à la réalité observée.

Les hypothèses retenues n'ayant pas toujours été indiquées, on a essayé de les reconstituer, pour l'ensemble des Antilles, en appliquant aux effectifs moyens de chaque période les taux de migrations extérieures calculées par différence entre les taux annuels d'accroissement et les taux d'accroissement naturel publiés.

Cette méthode de calcul ne permet d'obtenir que des résultats grossiers aussi ceux-ci ont-ils été arrondis au 50 000 le plus proche. (Voir tableau 2 page suivante).

Malgré leur imprécision les données du tableau 2, reflètent globalement des perspectives 1963 aux perspectives 1978 une révision en hausse des hypothèses d'émigrations nettes pour l'ensemble de la région.

Toutefois, tenant compte des restrictions à l'immigration décidées ces dernières années dans plusieurs pays d'accueil, les hypothèses des perspectives 1978 sont à partir de 1970 - 1975, en baisse par rapport aux hypothèses faites en 1973.

- Des données récentes* (qui n'ont probablement pas pu être intégrées dans les perspectives 1978) indiquent cependant que l'émigration au départ des Antilles vers les Etats-Unis et le Canada est restée importante entre 1970 et 1974.

* Trends and characteristics of international migration since 1950. Nations Unies, New York 1979.

TABLEAU 2

ESTIMATIONS DES EMIGRATIONS NETTES - QUINQUENNALES PROJETEES POUR
L'ENSEMBLE DES ANTILLES PAR LES NATIONS UNIES EN 1963, 1968, 1973, 1978.
(en milliers)

Perspectives établies en	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000
	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	
	ACTUALISEES		PROJETEES								
1963	-	-	100	100	100	100	50	50	0	0	
1968	350	350	200	200	200	250	250	200	150	100	
1973	400	450	500	800	550	450	400	400	350	350	
1978	400	450	500	800	300	250	250	250	200	200	

En cumulant de 1950 à 1970 les chiffres ainsi obtenus, on arrive à une émigration nette d'environ 2 150 000, chiffre cohérent, quoique légèrement inférieur à d'autres estimations*.

* En particulier celles d'Aarom Segal - Population policies in the Caribbean - Lexington Books - Massachusetts 1975 - qui donne pour 1972 une estimation comprise entre 2 900 000, et 3 000 000 environ, dont 90 000 pour les trois Guyanes.

TABLEAU 3

NOMBRE ANNUEL MOYEN D'IMMIGRANTS AUX ETATS UNIS ET AU CANADA
ENTRE 1970 ET 1974 (en milliers)

PAYS D'ORIGINE	ETATS UNIS	CANADA	TOTAL
WEST INDIES (a)	24	15	39
CUBA	19	-	19
REPUBLIQUE DOMINICAINE	13	-	13

(a) Rubrique telle qu'indiquée dans les sources.

Ainsi l'immigration officielle aux Etats Unis et au Canada pour les seules trois provenances indiquées, aurait concerné 350 000 personnes environ en cinq ans.

Par ailleurs et toujours entre 1970 et 1974 on sait que les émigrations en provenance des Antilles-Guyanes vers l'Europe se sont poursuivies, en particulier de la Martinique et de la Guadeloupe vers la France (50 000 environ) et du Surinam vers les Pays Bas (au moins 100 000).

La seule exception notable il est vrai, à la poursuite de l'émigration est Porto-Rico où l'on a enregistré entre 1970 et 1974 une immigration nette de 60 000 personnes, imputable semble-t-il à un mouvement de retour des Etats Unis des émigrants, nombreux, qui s'y étaient installés dans les années 1950 et 1960*.

Pour l'ensemble, il reste qu'il n'est pas exclu que les émigrations nettes au départ des Antilles-Guyane soient à réviser en hausse, en particulier lorsque les résultats des recensements de 1980 seront disponibles (ainsi qu'on avait dû le faire en 1973 pour l'estimation des émigrations nettes des années antérieures à 1970).

* L'immigration nette aux Etats Unis en provenance de Porto Rico a été estimée à 455 000 pour les années 1950 et à 180 000 pour les années 1960.

3 - Solde migratoire, déterminants et conditions des migrations

- Même si les estimations à date fixe de la population de l'ensemble de la région Antilles ne sont pas trop affectées par la sous-estimation des émigrations, il reste nécessaire au plan théorique, et afin d'améliorer la qualité des perspectives globales de certains pays, de se livrer à un examen critique de la méthode "classique" des projections.

- Tout d'abord la projection du solde migratoire revient en fait à réduire à un ensemble unique et abstrait plusieurs phénomènes d'immigrations et d'émigrations qui obéissent à des facteurs hétérogènes et contradictoires. Ensuite la projection d'un solde en volume, constant ou modulé, estimé essentiellement en fonction de l'évolution supposée des politiques d'immigration des pays d'accueil revient à considérer les émigrations comme exogènes aux conditions prévalant dans les pays de départ.

- Historiquement, les émigrations ont toujours joué un rôle important dans l'évolution des populations des divers pays, îles de la région Caraïbes*.

A cette tradition migratoire s'est ajoutée dans le courant des années 1950, l'arrivée sur les marchés locaux du travail, des premières générations issues de la phase d'explosion démographique amorcée dans la plupart des pays entre les deux guerres. L'incapacité des économies locales, et en particulier des secteurs modernes urbains, à absorber ces surplus nouveaux de main-d'oeuvre a ainsi dégagé un potentiel migratoire nettement plus important que par le passé.

Ce potentiel a été d'autant plus élevé, et s'est traduit d'autant plus facilement en émigrations hors de la région que les distances géographiques (en termes de facultés, coûts de transports) et culturelles (langues parlées, système d'éducation) entre pays de départ et d'accueil ont été moindres.

* - Du 15e, 16e siècles à la fin du 19e siècle, système de l'engagement, traite esclavagiste, immigration contractuelle d'origine hindoue.

- De la fin du 19e à la 2nde guerre mondiale, migrations liées à la construction du canal de Panama, au développement des grandes plantations sucrières à Cuba, à l'installation des raffineries de pétrole à Curaçao, et à Aruba, à la découverte d'or en Guyane.

- Plus récemment : développement de l'extraction et du raffinage de pétrole à Trinidad, construction et mise en route de complexes hôteliers aux Bahamas, aux îles vierges (américaines et britanniques).

- Pour plusieurs îles, pays, l'absence de formalités d'immigration (obtention d'un permis de séjour et / ou de travail) a certes largement facilité certaines émigrations : de Porto Rico vers les Etats Unis ; de la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française, et la Réunion vers la France ; des Antilles Néerlandaises vers les Pays-Bas.

Toutefois pour les autres pays qui, soit se sont vus imposer des formalités (en 1962 pour les émigrations des Antilles Britanniques et de la Guyana vers la Grande Bretagne ; en 1975 pour les migrations de Surinam vers les Pays-Bas) : soit, ont toujours connu des limitations à l'émigration du fait des politiques des pays d'accueil : Cuba, République Dominicaine, Haïti, les limitations à l'immigration n'ont pas toujours affecté la poursuite des émigrations.

Nombre d'émigrants potentiels de ces pays ayant en effet réussi à partir soit :

- . en recherchant de nouveaux pays d'accueil, même peu développés ;
- . en utilisant toutes les dispositions, faiblesses de la réglementation : immigration au titre d'un rapprochement familial, entrée avec un visa touristique ; ou encore en bénéficiant de dispositions spéciales,
- . ou en encore en entrant et en s'installant comme immigrant illégal.

Il convient également de souligner que le développement des transports internationaux, ainsi que l'impossibilité pour nombre de pays de limiter et de contrôler tous les déplacements des personnes, est susceptible de favoriser le développement d'un nouveau type de migrations : peut être moins définitives que par le passé, donc à rotation éventuellement rapide, mais portant sur des effectifs importants.

- Compte tenu de ces éléments la redistribution des surplus de main-d'oeuvre de la région va s'opérer sous forme d'émigrations, et d'immigrations dont l'intensité et la nature varieront, pour chaque pays, en fonction de :

- . son statut politique, et de la liberté des mouvements des porteurs d'un même passeport, que ce statut implique,

- . sa politique d'immigration et l'efficacité de ses contrôles,

- . son "degré de développement" par rapport aux autres pays de la région et par rapport aux pays développés d'accueil situés hors de la zone,

- . ses affinités culturelles, linguistiques avec les pays d'échanges potentiels.

4 - Les critiques à la méthode classique

- Le tableau 4 illustre bien la fragilité de la méthode "classique" de projection des migrations. Ainsi, compte tenu de la complexité des phénomènes migratoires, un pays donné peut rester, cesser d'être ou devenir un pays d'immigration, tout en étant lui même un pays à forte émigration.

Et le fait que par le passé des évolutions divergentes des immigrations et des émigrations n'aient pas entraîné de variations importantes du solde migratoire projeté, ne signifie évidemment pas qu'il en sera toujours de même.

- Par ailleurs l'approche des migrations futures par l'appréciation des futures politiques d'immigration des pays d'accueil revient souvent à sous-estimer les migrations :

- . en sous-estimant la force de la pression migratoire dans les pays de départ,

- . en sur-estimant l'efficacité des contrôles et de la pérennité des politiques restrictives d'immigration dans les pays d'accueil potentiels.

- Une nouvelle approche des migrations dans les perspectives devrait donc passer par une analyse aussi détaillée que possible des diverses composantes du solde migratoire, l'accent devant être mis davantage que par le passé sur les données et les éléments généraux d'appréciation concernant les pays de départ... Ce qui pose évidemment le problème des sources de données.

TABLEAU 4

MOUVEMENTS MIGRATOIRES
POUR QUELQUES PAYS, ILES DE LA CARAÏBE

PAYS, ILES CONCERNES	IMMIGRATION		EMIGRATION	
	Intra Caribbéenne	Extra Caribbéenne	Intra Caribbéenne	Extra Caribbéenne
HAÏTI	-	-	US Virgin is- lands, Bahamas Guadeloupe, Martinique, Guyane, Répub. Dominicaine.	Etats-Unis Canada
REPUBLIQUE DOMINICAINE	Haïti	-	Vénézuéla	Etats-Unis
BARBADE	-	-	-	Grande Bretagne Etats-Unis Canada
TRINIDAD	Windwards		Vénézuéla	Grande Bretagne Etats-Unis Canada
PORTO RICO	-	Etats-Unis (<u>MIGRATIONS DE RETOUR</u>)	-	Etats-Unis
US VIRGIN ISLANDS	Leewards Haïti	Etats-Unis	-	?
GUADELOUPE	Dominique Haïti	France Métropolitaine	-	France Métropolitaine
SURINAM	Guyana		Guyane française	Pays-Bas

Diverses combinaisons de mouvements, observables dans la Caraïbe, sont présentées au tableau 4 à titre indicatif : l'ampleur et la continuité de ces mouvements n'étant pas toujours connues, en particulier pour les mouvements illégaux, relativement nombreux.

II - SOURCES DE DONNEES ET TECHNIQUES D'ANALYSE DES MIGRATIONS

1 - Quelles sources de données ?

- Si un certain nombre de pays établissent des statistiques annuelles relativement fiables sur les immigrations, légales évidemment, pratiquement aucun pays n'établit de telles statistiques sur les émigrations.

Les seules données disponibles se limitant le plus souvent à une connaissance globale des soldes migratoires, l'analyse préalable à l'établissement des perspectives se réduit donc fréquemment à une appréciation de l'évolution des soldes.

- Deux types de soldes sont généralement connus :

. Le solde entrées-sorties calculé par différence entre le total des entrées et des sorties enregistrées pour une période donnée aux postes frontières du territoire étudié ;

. Le solde intercensitaire, calculé par résidu, à partir des résultats de deux recensements et de l'accroissement naturel enregistré pour l'ensemble de la période intercensitaire considérée.

2 - Le solde entrées - sorties : un indicateur trompeur ?

- Par rapport au solde intercensitaire qui ne peut être calculé que pour un ensemble de plusieurs années (dix ans en général), le solde entrées - sorties présente l'avantage majeur d'être disponible de manière continue (mois, années).

Toute entrée, ou sortie, temporaire étant suivie d'une sortie, ou retour, on a longtemps admis que ce solde fournissait notamment pour les îles un bon indicateur des migrations.

En fait ceci n'est le cas que si les mouvements temporaires sont soit peu nombreux, soit évoluent dans certaines conditions.

Le développement spectaculaire des déplacements à destination ou au départ des Antilles observés ces dix, quinze dernières années, notamment avec le développement du tourisme, a modifié, sans que l'on s'en aperçoive toujours, la signification du solde entrées - sorties comme indicateur des migrations.

EVOLUTION RECENTE DES MOUVEMENTS AUX FRONTIERES
 ET DU SOLDE ENTREES - SORTIES POUR LA GUADELOUPE
 (en milliers)

ANNEES	GUADELOUPE		
	Entrées	Sorties	Solde
1967	71,5	73,8	- 2,3
1968	81,4	83,0	- 1,6
1969	107,0	109,6	- 2,6
1970	120,4	124,5	- 4,1
1971	139,9	146,3	- 6,4
1972	156,3	161,0	- 4,7
1973	175,3	180,3	- 5,0
1974	203,1	209,7	- 6,6
1975	232,3	235,2	- 2,9
1976	257,5	265,5	- 8,0
1977	372,4	360,5	+ 11,9
1978	400,7	408,9	- 8,2
1979	415,7	414,8	+ 0,9

Ainsi le cas de la Guadeloupe, présenté à titre d'exemple au tableau 5, où les mouvements ont été multipliés par 4 en une dizaine d'années et où le solde entrées - sorties varie de manière difficilement explicable n'est pas unique.

- L'inconvénient majeur du solde entrées - sorties, du moins pour les pays de la Caraïbe, tient donc au fait qu'il mélange un ensemble de mouvements définitifs et temporaires particulièrement importants. Cet inconvénient peut être réduit par le calcul de soldes par nationalités, mais l'ampleur des dépouillements à effectuer conduit souvent à y renoncer, et lorsqu'ils sont effectués ces dépouillements ne conduisent pas toujours à des résultats satisfaisants : une nationalité ou un groupe de nationalités donné n'étant pas forcément homogène quant au caractère définitif ou non des déplacements effectués.

- Par ailleurs, les flux enregistrés par le solde entrées - sorties sont à rapprocher en toute rigueur des stocks du type population de fait. Dans les pays où la population recensée est une population de fait (ce qui est le cas des pays du Commonwealth Carribean* à l'exception notable de la Jamaïque) il y a cohérence de champ entre les soldes entrées-sorties et les populations recensées.

- Mais cette cohérence n'empêche pas les difficultés :

. de comparaison entre les données du pays considéré et les données sur les immigrants de ce pays dans les pays d'accueil si ceux-ci recensent une population de droit ;

. et surtout d'interprétation (en vue d'une projection) des soldes enregistrés dans le pays étudié : ceux-ci pouvant fortement varier d'une année à l'autre, soit en fonction de l'évolution des migrations, soit selon les variations des mouvements temporaires, en particulier des mouvements touristiques.

Pour les pays où la population recensée est une population de droit, aux difficultés d'interprétation des soldes, qui restent les mêmes que précédemment, s'ajoutent les difficultés de comparaison entre les données des recensements et le solde entrées - sorties du fait de la différence de champ entre les deux sources.

- L'incidence des mouvements temporaires sur l'évolution et la signification des soldes entrées - sorties peut être aisément démontrée lorsqu'on distingue les migrations, au sens changement de domicile, pour une durée minimum spécifiée, des mouvements temporaires dont la durée est inférieure au minimum spécifié.

* Jamaïque, Trinidad, Guyana, Barbade, Belize, Sainte Lucie, Grenade, Saint Vincent, Dominique, Bermude, Antigue, Saint Kitts Nevis - Anguilla, Montserrat, British Virgin Islands, Cayman - Turks and Caicos Islands.

Ainsi, si pour une période donnée, on note :

. E, S, et SES (les entrées, sorties, et le solde entrées-sorties) ;

. I et E les immigrations et émigrations ;

. EV et SV les entrées et sorties de visiteurs ;

. SR et ER les sorties et retours de résidents.

On peut écrire :

$$SES = E - S$$

$$\text{et } SES = (I + EV + ER) - (E + SV + SR)$$

Si on note SIE le solde des immigrations et des émigrations :

$$SIE = I - E$$

La différence entre SES et SIE apparaît comme égale à :

$$SES - SIE = (EV + ER) - (SV + SR)$$

$$\text{ou } SES - SIE = (EV - SV) - (SR - ER)$$

EV - SV est en fait égal à la variation du stock de visiteurs entre le début et la fin de la période considérée d'où : $EV - SV = V_2 - V_1$ de même que $SR - ER$ est égal à la variation du stock de résidents absents pendant la période étudiée d'où $SR - ER = R_2 - R_1$.

La différence entre les deux soldes peut donc également s'écrire :

$$SES - SIE = (V_2 - V_1) - (R_2 - R_1)*$$

Ainsi le solde entrées-sorties :

a) Est un bon indicateur du solde immigrations-émigrations, si:

$$(V_2 - V_1) - (R_2 - R_1) = 0$$

condition peut-être réalisée ou sans grande conséquence par le passé, lorsque les mouvements étaient peu importants ;

b) Sur-estime le solde immigrations-émigrations (ou sous-estime le volume d'une émigration nette) si:

$$(V_2 - V_1) - (R_2 - R_1) > 0$$

situation la plus probable, du moins en tendance, pour les pays de la

* A noter que $V_2 - V_1$ et $R_2 - R_1$ dépendent à la fois du volume des entrées et des sorties, mais aussi de la durée : de présence pour les visiteurs, et d'absence pour les résidents, au cours de la période étudiée.

Caraïbe ces dernières années, puisque l'augmentation considérable des visiteurs ne semble pas s'être accompagnée d'une augmentation équivalente des déplacements des résidents.

c) Sous-estime le solde immigrations-émigrations (ou sur-estime le volume d'une émigration nette) si :

$$(V2 - V1) - (R2 - R1) < 0$$

situation qui peut se produire une année où les visiteurs sont venus moins nombreux que l'année précédente, ou encore si les départs des résidents sont particulièrement importants une année donnée (par exemple en 1976 en Guadeloupe du fait de l'éruption de la Soufrière).

- Le fait que les statistiques soient établies par année civile, alors qu'aux Antilles la saison touristique est à cheval sur une fin et un début d'année, accentue ces phénomènes.

La recherche des périodes, annuelles commençant et finissant hors des grands déplacements touristiques afin de minimiser le facteur :

$(V2 - V1) - (R2 - R1)$, entreprise pour la Guadeloupe et la Martinique, n'a cependant pas donné de résultats satisfaisants ; en particulier semble-t-il parce que le développement des déplacements a entraîné de nouveaux mouvements d'intensité et de durée variables à plusieurs moments de l'année, et aussi parce que les déplacements "temporaires" concernent, outre les touristes, des originaires résidant en France métropolitaine revenus passer "au pays" des séjours plus ou moins longs, ainsi que des "immigrants illégaux" venus d'autres îles de la Caraïbe. Pour toutes ces raisons, le solde entrées-sorties semble bien avoir perdu sa qualité d'estimateur conjoncturel des migrations, quoiqu'il puisse par ailleurs rester un élément d'appréciation.

3 - Les soldes intercensitaires : quelle fiabilité ?

- Les soldes intercensitaires permettent-ils dès lors d'approcher de manière, globale certes, mais plus sûre, les mouvements migratoires qu'il est nécessaire de connaître en particulier pour l'élaboration d'hypothèses futures de migrations ?

L'inconvénient majeur de ce solde, de calcul simple, reste que sa qualité est affectée des erreurs de dénombrement, commises aux recensements utilisés pour son calcul (ainsi que par l'omission de certains événements à l'état civil).

Si on note :

. P1 et P2 les populations effectivement recensées en 1 et en 2

. AN1.2 l'accroissement naturel enregistré entre 1 et 2 (supposé ici correctement enregistré)

. PA2 : la population théorique attendue en 2 en l'absence de mouvements migratoires

. et SM1.2 le solde intercensitaire entre 1 et 2, obtenu par calcul à partir des populations effectivement recensées, fréquemment appelé solde apparent parce que ne tenant pas compte des erreurs aux recensements.

Il vient :

$$P1 + AN1.2 = PA2$$

$$\text{et } SM1.2 = P2 - PA2$$

Mais les erreurs de dénombrement (sous ou sur-estimation) commises lors des recensements, même si elles sont relativement faibles par rapport à la population totale (de l'ordre de 2 à 3 %) vont affecter la qualité statistique du solde apparent.

En effet, si on note C1 et C2 les corrections,

. positive en cas de sous-estimation,

. négative en cas de sur-estimation

que l'on devrait apporter aux recensements, pour avoir une estimation exacte (notée SM'1.2) du solde intercensitaire, il vient :

$$(P1 + C1) + AN1.2 = (PA2 + C1)$$

$$\text{et } SM'1.2 = (P2 + C2) - (PA2 + C1)$$

$$\text{d'où } SM1.2 - SM'1.2 = C1 - C2$$

Ainsi le solde apparent

a) donne une estimation exacte du solde réel si:

$$C1 = C2$$

ce qui se produit lorsque les deux recensements en cause sont affectés d'erreurs identiques.

b) sur-estime le solde réel (ou sous-estime le volume d'une émigration nette) si :

$$C1 > C2$$

ce qui correspond soit :

- . à une sous-estimation de $P1 >$ à la sous-estimation de $P2$
- . à une sur-estimation de $P1 <$ à la sur-estimation de $P2$
- . ou à une sous-estimation de $P1$ et à une sur-estimation de $P2$.

c) sous-estime le solde réel (ou sur-estime le volume d'une émigration nette) si :

$$C1 < C2$$

ce qui correspond soit :

- . à une sous-estimation de $P1 <$ à la sous-estimation de $P2$
- . à une sur-estimation de $P1 >$ à la sur-estimation de $P2$
- . ou à une sur-estimation de $P1$ et à une sous-estimation de $P2$.

- En fait donc, les erreurs aux recensements ne se répercutent en totalité sur le solde apparent que lorsque l'on se trouve avec une sous- et une sur-estimation de l'un ou l'autre des recensements. Dans les autres cas, ne se répercute sur le solde apparent que la différence des sous-estimations qui affectent les deux recensements à la fois.

- Dans la mesure où ce type d'appréciation est mené assez loin : sur l'ensemble des recensements dont on dispose, et par la décomposition du solde global en soldes particuliers : par sexe, groupes d'âge, lieux de naissance..., il est possible d'arriver à un solde apparent global de qualité acceptable. Des analyses par sous-populations particulières deviennent alors envisageables, ce qui n'est guère le cas avec le solde entrées-sorties.

- A noter enfin que le solde intercensitaire donne pour la période considérée :

- . une estimation du solde des seules immigrations et émigrations pour le pays recensant la population de droit,

- . une estimation du solde de l'ensemble des mouvements définitifs et temporaires pour les pays recensant la population de fait ; ce qui permet certes d'apprécier la qualité du dénombrement par rapport au solde entrées-sorties (ou inversement) mais qui ne permet pas toujours

de distinguer les mouvements définitifs des mouvements temporaires.

4 - Les recensements : utilité des questions posées ?

- Outre le calcul d'un solde global, de soldes particuliers, les recensements permettent également, dans nombre de cas d'appréhender les immigrations ; mais la qualité et la signification de ces données restent très variables.

- Tout d'abord il est bien connu que les recensements sous-estiment plus ou moins selon les pays, les immigrants. Ainsi les immigrants illégaux, qui cherchent bien sûr à éviter les agents recenseurs par peur de représailles réelles ou supposées, sont-ils généralement très largement sous-estimés. Mais d'autres immigrants échappent également aux recensements, notamment les immigrants récents, parce qu'ils changent fréquemment de domicile et/ou n'ont pas l'habitude, ne se sentent pas concernés, par le recensement du pays d'accueil.

- Ensuite le type des questions posées :

. dernière résidence et durée de résidence (ou date d'arrivée) dans la paroisse, commune, comité de recensement (Commonwealth Caribbean, Antilles-Guyane françaises et Réunion);

. résidence 5 ans avant le recensement (Porto Rico, Antilles-Guyane françaises et Réunion);

. résidence au dernier recensement et date d'arrivée dans le territoire étudié (France métropolitaine), commandera évidemment le type d'analyses possibles.

- Ainsi les questions sur la dernière résidence, ou la résidence 5 ans avant le recensement ne permettent pas de saisir les immigrations intercensitaires qui ont été suivies d'un (ou plusieurs) déplacement (s) dans le pays d'arrivée.

Pour pallier cet inconvénient les pays du Commonwealth Caribbean demandent à toute personne née hors du pays de recensement "l'année d'immigration".

- La résidence au dernier recensement permet bien d'isoler les personnes ayant immigré pendant la dernière période intercensitaire dans le pays de recensement ; le croisement avec le lieu de naissance permet en outre ^{de} distinguer les retours des nés dans le pays, des immigrations de nés hors du pays étudié.

Si cette question donc, ne sous-estime pas comme précédemment le volume de l'ensemble des immigrations nettes pendant la dernière période intercensitaire, elle sous-estime cependant le volume de l'ensemble des immigrations intervenues pendant la période puisque seules les immigrations non suivies de retour (ou d'une nouvelle émigration) sont saisies au recensement.

Pour cette raison, la distribution par année d'arrivée des immigrants obtenue par la question : année d'arrivée (ou d'immigration) donne une idée erronée de l'évolution annuelle des immigrations.

Une illustration de ce phénomène est donnée au tableau 6.

TABLEAU 6

PERSONNES NÉES EN GUADELOUPE ARRIVÉES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE
ENTRE 1962 et 1967 ET ENTRE 1968 et 1974, PAR ANNÉE D'ARRIVÉE

RECENSEMENT DE 1968		RECENSEMENT DE 1975	
Année d'arrivée	Effectifs (en milliers)	Année d'arrivée	Effectifs (en milliers)
1962	1,5	1968	1,4
1963	1,6	1969	2,1
1964	1,5	1970	2,6
1965	1,5	1971	2,9
1966	1,4	1972	2,9
1967	2,5	1973	3,9
		1974	3,9

Quoi qu'un nombre important de personnes résidant hors France métropolitaine en 1968, n'aient pu répondre à la question sur l'année d'arrivée, les données du tableau 6 illustrent bien la tendance à la sous-estimation des immigrations réelles probables pour les années les plus éloignées de la date du recensement. Ce type de phénomène sera

évidemment d'autant plus marqué que les immigrations seront d'autant plus courtes, ou à rotation et à renouvellement rapide.

Pour éviter cet inconvénient, les questions suivantes sont posées à Porto Rico :

- . avez-vous résidé aux Etats-Unis (6mois ou plus) au cours des dix dernières années ? (donc depuis le dernier recensement). Si oui :
- . quelle a été la durée de votre dernier séjour ?
- . en quelle année êtes-vous revenu à Porto Rico ?

5 - Cohérence et incohérence des données

- Malgré leurs imperfections les données tirées des recensements : soldes intercensitaires partiels ou données sur les immigrations permettent, en particulier par l'utilisation de matrices origine destination, d'appréhender de manière plus ou moins acceptable, les diverses composantes des mouvements migratoires.

- Un exemple simple en est donné au tableau 7 pour la Guadeloupe à partir de données non corrigées.

TABLEAU 7

SOLDES INTERCENSITAIRES PAR LIEUX DE NAISSANCE
POUR LA GUADELOUPE (période 1967-1974)

PERSONNES NEES EN	PERSONNES RECENSEES EN		
	GUADELOUPE	FRANCE METROPOLI- TAINE	AILLEURS
GUADELOUPE	- 45	+ 27	+ 3
FRANCE METROPO- LITAINE	+ 5	/	/
AILLEURS	-	/	/

Ce type d'analyse permet d'apprécier en vue de corrections, les raisons de l'écart constaté entre la somme des immigrations nettes de nés en Guadeloupe (+ 30) et l'émigration nette des nés en Guadeloupe (- 45). Il ne permet cependant pas d'apprécier les composantes principales des mouvements migratoires, en particulier parce que le lieu de naissance ne correspond pas toujours à l'origine du déplacement.

- L'utilisation de telles matrices à partir des réponses sur le domicile au dernier recensement peut paraître plus satisfaisante, en fait ces matrices ne permettent pas d'apprécier les mouvements de retour des "originaires" dont la connaissance est particulièrement importante pour des îles, pays, ayant connu de fortes émigrations par le passé.

- Une solution plus satisfaisante consiste alors à constituer n matrices origine-destination par groupe (4 ou 5 au maximum) de lieux de naissance.

La difficulté de telles analyses en l'état actuel des données ne doit pas faire oublier qu'autant que faire se peut, les données doivent être collectées puis analysées en fonction des besoins d'analyse et non l'inverse, comme cela a été le cas par le passé en particulier pour les données migrations

Essayons maintenant d'examiner les tentatives d'amélioration d'intégration des migrations dans les perspectives, qui ont été réalisées pour la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion.

III - SOLUTIONS EMPIRIQUES ET NOUVELLES APPROCHES POSSIBLES

1 - Guadeloupe, Martinique, Réunion : des perspectives inadéquates

- Les premières perspectives de population élaborées par l'INSEE et concernant la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion ont été établies en 1965. Il s'agissait de perspectives à hypothèse unique : migrations nulles, fécondité quasi constante et mortalité décroissante, conduisant à un doublement des populations concernées en vingt ans.

- Les secondes perspectives établies par l'INSEE en 1970, comportaient une hypothèse migrations sous forme de solde en volume : - 2 500 pour la Guadeloupe, - 3 000 pour la Martinique, - 3 000 pour la Réunion (et une hypothèse de baisse dite rapide de la fécondité).

Ces hypothèses paraissaient à la fois :
solides, puisqu'elles correspondaient aux objectifs retenus par le plan,
et importantes, puisqu'elles représentaient environ le quart de l'accroissement naturel dans chacune des trois îles.

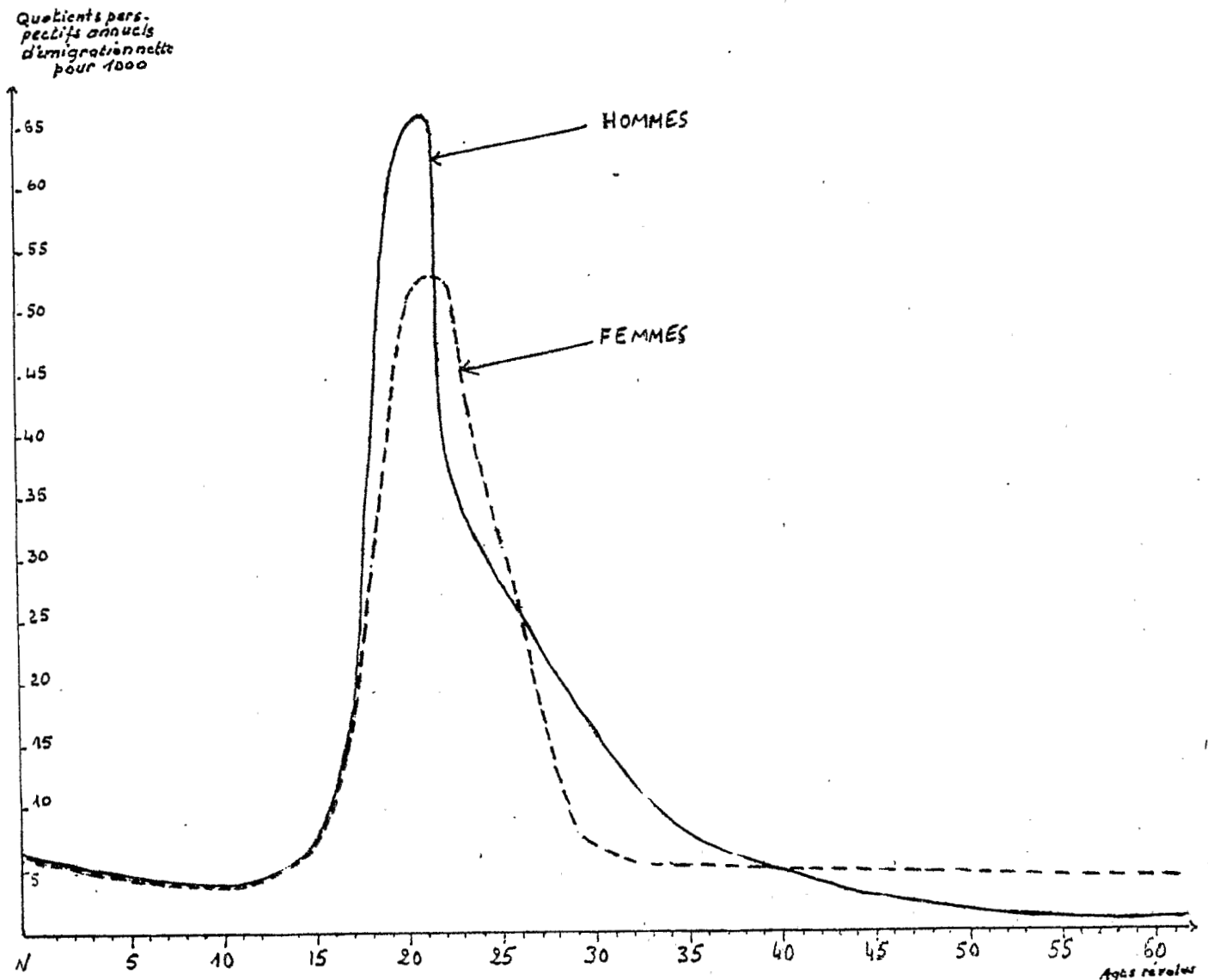
2 - L'utilisation d'une fonction d'émigration nette par sexe et par âge

- Le développement rapide de l'émigration, perceptible entre autres dans l'évolution du solde entrées-sorties, a conduit dès 1972 en Guadeloupe, à la recherche de fonctions d'émigration nette par sexe et par âge, aux fins de projection.

- La méthode utilisée a été la suivante ; à partir des soldes migratoires intercensitaires apparents (1961-1967) et compte-tenu de l'évolution annuelle de l'émigration nette (suggérée par la distribution par année d'arrivée en France métropolitaine des nés en Guadeloupe, donnée par le recensement de 1968), on a reconstitué, moyennant quelques ajustements, une répartition complète (par sexe, génération et année d'observation) de l'émigration nette totale. On a ensuite calculé des quotients prospectifs d'émigration nette par sexe et par âge, pour chacune des années 1962 à 1968, ainsi que des tendances d'évolution des quotients.

Le graphique 1 présente la moyenne des quotients obtenus pour les années 1965 à 1967.

GRAPHIQUE 1 - MOYENNE DES QUOTIENTS PRESPECTIFS ANNUELS
D'EMIGRATION NETTE (1965-1967) POUR LA GUADELOUPE



Source : J. DUMAS, JP GUENGANT, perspectives de population de la Guadeloupe 1968-2000 - GEP AUAG. GUADELOUPE 1972.

La période de référence retenue pour l'établissement des tendances migratoires étant particulièrement courte (6 ans) et correspondant à un véritable décollage de l'émigration, la projection des quotients et de leurs tendances risquait de déboucher sur des résultats aberrants. C'est ce qui s'est produit avec les femmes dont les effectifs projetés apparaissaient rapidement très inférieurs à ceux des hommes, notamment entre 20 et 30 ans, du fait d'une évolution plus rapide de leurs quotients (résultant d'un phénomène de rattrapage de l'émigration masculine dans les années 1965, 1966 et 1967).

- Une hypothèse dite de poursuite de la tendance migratoire avec auto-équilibre des sexes a alors été élaborée. Les quotients d'émigration du sexe fournissant les plus d'émigrants nets ont ainsi été réduits si l'effectif des subsistants (à l'émigration et à la mortalité) apparaissent inférieur à 90 % de l'effectif de l'autre sexe. Ce rééquilibrage a été fait pour un âge x donné, en tenant compte des effectifs de $x - 2$ à $x + 2$ pour éviter des fluctuations trop brutales des quotients de migrations par âge.

- Sur un total de 4 hypothèses d'émigrations nettes

a) solde constant à moins de 5 000 (- 2 500 par sexe, mais dont la répartition par âge était dérivée pour chaque année, de la fonction initiale)

b) quotients 1965-1967 constants

c) quotients évoluant selon les tendances 1962-1967

d) quotients évoluant selon les tendances 1962-1967 mais avec auto-rééquilibrage des sexes.

C'est la dernière hypothèse qui est apparue en regard des résultats du recensement d'octobre 1974 comme globalement la plus satisfaisante. Cette constatation vaut aussi pour la Martinique, à laquelle on avait appliqué les mêmes hypothèses et la fonction d'émigration nette Guadeloupe (tableau 8).

TABLEAU 8

ECARTS RELATIFS ENTRE EFFECTIFS ESTIMES AU 1.1.1975 ET EFFECTIFS PROJETES A LA MEME DATE POUR LA GUADELOUPE ET LA MARTINIQUE

AGE	GUADELOUPE		MARTINIQUE	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
16 - 19	- 6 %	- 4 %	+ 2 %	- 2 %
20 - 24	- 28 %	- 23 %	- 19 %	- 25 %
25 - 29	- 14 %	+ 6 %	- 12 %	+ 2 %
TOUS AGES	- 3 %	0	+ 0,1 %	+ 0,1 %

Malgré les écarts notables constatés au 1.1.1975 aux âges de forte émigration et imputables à une sous-estimation de l'émigration nette, l'utilisation de quotients a permis d'obtenir une répartition acceptable de l'émigration nette par sexe et par âge, ce qui n'aurait pas été possible en utilisant les soldes entrées-sorties.

- Cette méthode pose néanmoins plusieurs types de problèmes concernant notamment le choix de la technique d'évolution des quotients et la signification même des quotients.

Concernant la projection des quotients plusieurs techniques peuvent être utilisées :

- . projection de tendances spécifiques à chaque âge pour chaque sexe : cette technique, séduisante a priori a l'inconvénient de déformer la fonction initiale ce qui peut conduire rapidement à des fonctions aberrantes.

Des correctifs du type : rééquilibrage des sexes, contrôle du quotient maximum..., peuvent y être apportés. Mais, le problème des limites supérieures à ne pas dépasser demeure, et c'est le défaut principal de la méthode utilisée pour la Guadeloupe (1972) et la Martinique (1973) quoiqu'aux environs de 1985 les émigrations nettes diminuaient dans ces perspectives, la réduction des effectifs par émigration antérieure étant alors telle qu'elle sur-compensait la poursuite de la croissance des quotients.

- . application d'un taux uniforme d'évolution à chaque quotient : cette technique simple a pour effet de creuser les écarts entre les quotients les plus faibles, interdisant ainsi tout phénomène de rattrapage, ce qui à nouveau peut conduire à des résultats aberrants. Le choix de taux uniformes différents par sexe et / ou par période de projections peut corriger cet inconvénient. Mais le problème des limites à ne pas dépasser demeure. C'est la technique que nous avons utilisée pour l'établissement des perspectives de la Réunion (1978), sans vraiment parvenir à trouver une évolution satisfaisante des quotients d'émigration nette féminine permettant un rattrapage par rapport à l'émigration nette masculine.

. choix d'une fonction limite : laquelle ? et selon quels critères ?

A l'occasion de la préparation de nouvelles perspectives pour la Guadeloupe et la Martinique nous avons amené à reconstituer rapidement des séries de quotients perspectifs, quinquennaux cette fois et pour cinq ans, pour les périodes 1965-1969 et 1970-1974.

La recherche des caractéristiques des fonctions obtenues nous a ainsi conduit à élaborer des tables d'émigration nette (entorse notable aux principes). La fonction 1970-1974 trouvée pour la Martinique (graphique 2) nous a paru la plus satisfaisante par rapport aux problèmes évoqués précédemment, puisque malgré un calendrier à l'émigration plus tardif chez les femmes que chez les hommes (déjà observé pour les quotients 1965-1967) un certain rattrapage se produisait : l'intensité de l'émigration nette à 50 ans étant d'environ 68 % de la cohorte fictive pour chaque sexe, les écarts de 20 à 40 ans entre sexes étant plutôt plus faibles chez les non émigrants de la table que dans la population réelle.

C'est donc cette fonction qui a été retenue comme hypothèse unique d'émigration nette pour les perspectives Martinique, et Guadeloupe 1975-1985.

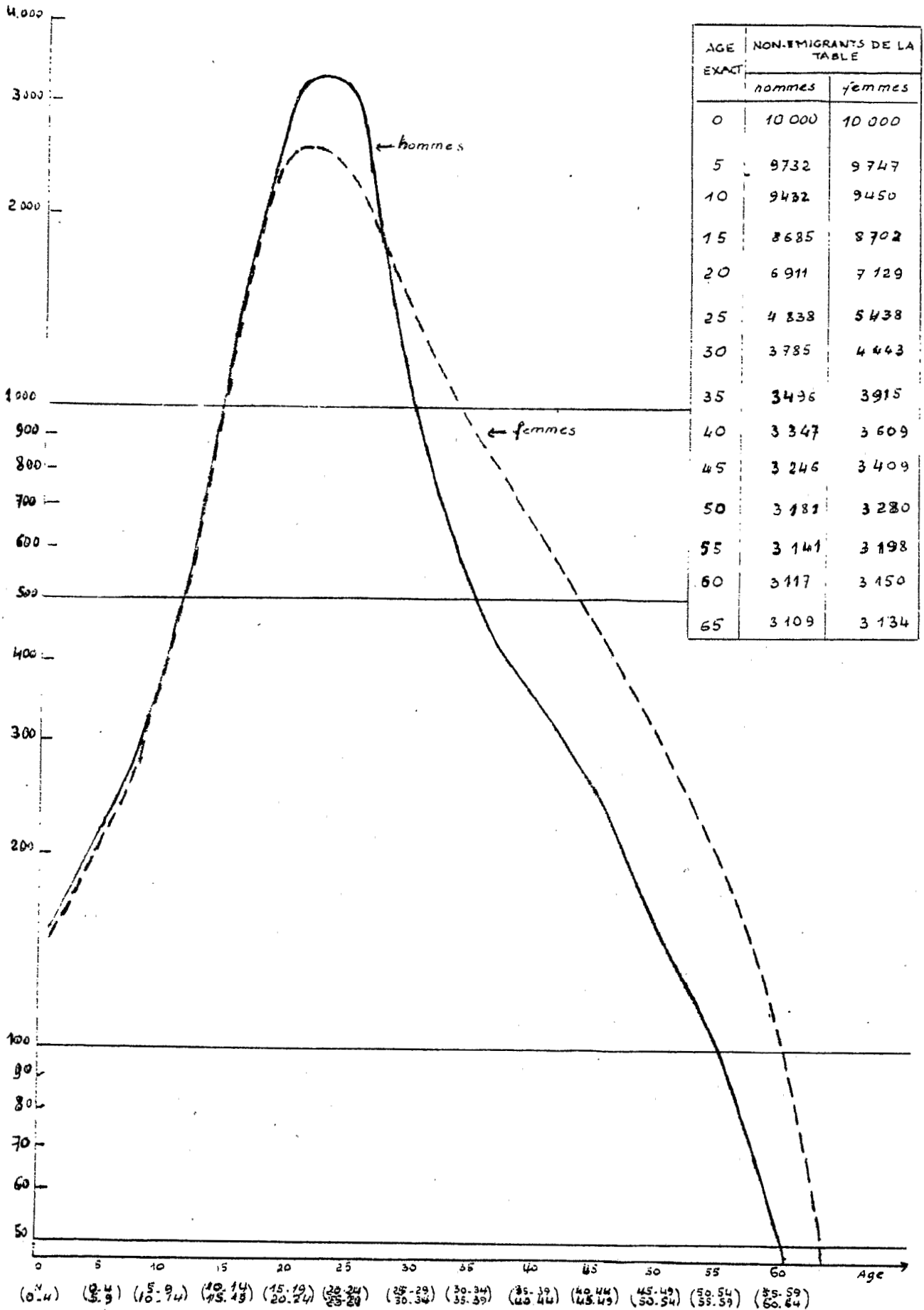
A noter que les perspectives dérivées d'offre de main-d'oeuvre ont conforté ce choix puisque malgré son intensité exceptionnelle (68 % à 50 ans) la fonction d'émigration retenue "évite" aux marchés locaux de l'emploi l'absorption de nouvelles arrivées trop nombreuses par rapport à ses capacités.

3 - Projections séparées de l'émigration nette des nés dans le pays et de l'immigration nette des nés hors du pays.

- Maintenant, si l'utilisation des quotients d'émigration fait de l'émigration nette une variable dépendante de la population soumise au risque d'émigrer, elle reste une méthode basée sur le solde migratoire et ignore donc toujours ses composantes.

Graphique 2. QUOTIENTS PERSPECTIFS QUINQUENNAUX
D'EMIGRATION NETTE 1970-1974 (ESTIMATIONS) POUR LA MARTINIQUE

Quotients pour 10000
(ordonnée logarithmique)



Source: INSEE Antilles-Guyane 1979

- C'est pourquoi, on a tenté pour la Réunion d'analyser puis de projeter séparément le solde migratoire des nés à la Réunion (émigration nette) toujours à l'aide de quotients, et le solde migratoire des nés hors Réunion (immigration nette) en volume cette fois. Dans notre reconstitution des populations et des mouvements passés on a cherché une répartition des émigrants nets nés à la Réunion, par groupe de cinq générations et années d'observation (en utilisant notamment les données sur les arrivées en France métropolitaine des nés à la Réunion) qui soit compatible avec une répartition acceptable pour les immigrants nets nés hors Réunion.

- Mais ne disposant de répartition par âge des effectifs des nés à la Réunion et des nés hors de la Réunion, les quotients d'émigration nette ont dû être calculés en utilisant comme dénominateur la population totale du groupe d'âge considéré.

Ce faisant on a introduit un biais dans les quotients qu'on peut mesurer de la manière suivante :

Si on note un groupe d'âge donné

(SMN) l'émigration nette des nés à la Réunion

(PT), (PN), (PH) les populations : totale, née à la Réunion, née hors Réunion, soumises au risque (moins donc la moitié des événements perturbateurs par rapport au phénomène étudié)

(e'N) : le quotient biaisé obtenu par

$$(e'N) = \frac{(SMN)}{(PT)}$$

(eN) : le quotient non biaisé qu'on obtiendrait par

$$(eN) = \frac{(SMN)}{(PN)}$$

Il vient

$$(SMN) = (e'N) \cdot (PT) \quad \text{et} \quad (SMN) = (eN) \cdot (PN)$$

$$\text{d'où :} \quad (e'N) = (eN) \cdot \frac{(PN)}{(PT)}$$

Ce qui signifie que les quotients calculés sous-estiment les quotients réels de la proportion des nés hors de la Réunion dans le groupe d'âge considéré.

Ce biais peut ne pas être négligeable à certains groupes d'âge, et il peut évidemment varier dans le temps.

- Par ailleurs, on sait que l'émigration nette des nés dans un pays donné se décompose en émigrations brutes (EN) et en retours au pays (IN). Le quotient non biaisé d'émigration nette peut donc aussi s'écrire :

$$(eN) = \frac{(EN) - (IN)}{(PN)}$$

On voit dans cette expression que si (EN) correspond bien à un risque auquel est soumise (PN), il n'en est rien pour (IN) qui est un risque concernant la population née dans le pays étudié mais n'y résidant pas.

Avec le temps, les retours risquant de se développer, l'utilisation de quotients d'émigration nette peut donc conduire à une sur-estimation notable de l'émigration nette des nés dans le pays étudié.

4 - Quelle méthode de projection retenir ?

- Malgré leurs imperfections l'une ou l'autre des méthodes qui viennent d'être décrites peuvent être utilisées selon les conditions propres au pays concerné.

- L'important reste de bien connaître les limites de chacune de ces méthodes, et de s'interroger sérieusement sur l'évolution possible des phénomènes qui risquent de rendre la méthode retenue rapidement inadéquate.

- Enfin pour les pays à forte émigration déjà ancienne, et à immigrations non négligeables, la méthode la plus satisfaisante serait la projection de chacune des principales composantes du solde migratoire à savoir :

- . les émigrations brutes des nés dans le pays notamment par l'utilisation de quotients,

- . l'estimation des retours des nés dans les pays, par l'utilisation de quotients ou en volume,

. l'estimation des immigrations nettes des nés hors du pays en volume, mais tenant compte si possible des estimations d'émigration des pays de départ.

CONCLUSION :

Les raisons généralement avancées pour expliquer le peu d'intérêt porté jusqu'ici à l'amélioration des techniques d'analyse et de projection des migrations extérieures ne résistent pas à un examen sérieux. D'une part, le développement spectaculaire des transports et l'accent mis par nombre de pays sur la liberté des déplacements a déjà modifié l'ampleur et / ou la nature de plusieurs courants de migrations.

D'autre part, les données existantes aussi imparfaites soient-elles, permettent assez souvent des analyses beaucoup plus fines que ce qu'on imagine a priori.

Ceci ne doit évidemment pas empêcher : la recherche d'une meilleure qualité des données du type de celles dont on dispose déjà, de même que la recherche de nouveaux types de données :

Si l'amélioration de la qualité et de la signification des statistiques courantes sur les immigrations, et des statistiques d'entrées et de sorties échappe largement aux statisticiens, et ne semble pas très prometteuse il n'en va pas de même des données tirées des recensements et de l'état civil.

Ainsi la production de tableaux croisant le lieu de naissance avec d'autres variables devrait être plus systématiquement recherchée : le lieu de naissance étant souvent un meilleur indicateur de comportement que la nationalité.

Dans le choix des questions migrations à poser lors des recensements, on devrait également rechercher les questions et les modalités qui y sont associées permettant une connaissance plus complète des divers types d'immigrations.

Enfin, un minimum de coordination et de coopération internationale en la matière devrait permettre à chaque pays de mieux estimer ses émigrations.